



DEA Environnement : Milieux, Techniques, Sociétés

Option «systèmes naturels & systèmes sociaux : développement durable et gestion conservatoire»

Nicolas LESCUREUX

Représentation collective du loup
dans un village du Mercantour
Les inquiétudes d'une communauté rurale face à son avenir



Saint François et le loup de Gobio, Fresque du monastère franciscain de Saorge

sous la direction de :

Pr. Serge BAHUCHET (USM Eco-Anthropologie & Ethnobiologie - MNHN)

avec l'assistance de :

Dr. Joao Pedro GALHANO ALVES (post- doctorant, USM Eco-Anthropologie & Ethnobiologie - MNHN)

Sommaire

Introduction	1
Méthodes d 'enquêtes	3
Contexte de l'étude	5
I Où l'on démontre que le conflit homme-loup n'est pas dû à son image dans le bestiaire	9
1. <i>La place du loup dans le bestiaire occidental</i>	9
a Des débuts prometteurs...	
b ... jusqu'à l'expansion du christianisme...	
c ... et à la période trouble du Moyen Âge	
d Persistance du mythe ou nouvelles relations ?	
2. <i>Un animal presque oublié à Fontan</i>	12
3. <i>Plus de mal que de peur</i>	13
a Un animal intelligent...	
b ... mais gaspilleur...	
c ... qui n'a pas sa place dans la vallée	
II Où l'on démontre que le loup est perçu comme une contrainte pour l'avenir du village	15
1. <i>Loup et sanglier ou le retour du sauvage</i>	15
a Un ensauvagement difficile à vivre	
b Des sangliers et des loups qui en profitent	
c Une perte de limites entre sauvage et cultivé	
2. <i>Le loup vu comme un péril pour le pastoralisme</i>	18
a Des attaques conséquentes	
b Un surplus de dépenses et de travail	
c Des moyens de protection limités	
d Une atteinte aux métiers de l'élevage	
e Une menace pour l'avenir	
3. <i>La plupart des villageois sont persuadés que le loup est réintroduit</i>	20
a Un loup étrangement domestique...	
b ... particulièrement prolifique...	
c ... aux déplacements erratiques	
4. <i>Le loup vu comme une appropriation du territoire par un modèle étatique et citadin de la nature</i>	22
a Des citadins qui ignorent les problèmes de la montagne	
b Des citadins qui développent et imposent leur vision de la nature	
c Un Parc National qui représente cette vision citadine aux yeux des habitants	
d Un loup qui apparaît comme favorisé au détriment des populations	
III En toile de fond : une crise agricole, un loup pesant, une supposée réintroduction, un espace protégé et des influences extérieures	25
1. <i>Un territoire marqué par la crise agricole</i>	25
a Un passé agricole marqué par une polyculture nécessaire à l'autosubsistance	
b Un élevage et une agriculture fortement liés	
c Une exploitation forestière autrefois massive	
d L'abandon des cultures	
e La transformation des paysages	
f Difficultés et vulnérabilité de l'élevage	

2.	<i>Le loup : une menace réelle pour les troupeaux</i>	36
a	Des dégâts conséquents	
b	Les dégâts en Roya et sur la commune de Fontan	
c	Des moyens de protection plus ou moins efficaces	
3.	<i>Retour naturel ou réintroduction : des faits et des attitudes qui laissent planer le doute</i>	39
a	Il existe une progression du loup sur l'arc Alpin...	
b	...mais il existait aussi des projets de réintroduction et des lâchers clandestins	
c	Une communication maladroite qui n'a pas arrangé les choses	
4.	<i>Un espace protégé mal perçu : le Parc National du Mercantour</i>	41
a	Un Parc absent de la vie locale	
b	Un Parc détaché des préoccupations locales	
c	Un Parc qui sépare l'homme et la nature	
5.	<i>L'influence des discours extérieurs</i>	44
d	Le discours sur la réintroduction	
e	La bataille du loup	

Conclusion	50
-------------------	-----------

Bibliographie	53
----------------------	-----------

Liste des sigles employés	56
----------------------------------	-----------

Liste des Annexes	57
--------------------------	-----------

Annexes

Introduction

Le 18 juillet 2002, quatre cents moutons, affolés par un prédateur, ont déroché. À la une des journaux¹, le loup, des éleveurs désabusés, un député en colère. Le débat sur la réintroduction est relancé. Ce triste carnage a ravivé des tensions qui ne se sont jamais éteintes. De chaque côté ressortent les arguments déjà cent fois utilisés. Pour les uns, le retour naturel du loup est vu comme un enrichissement de la faune de France, un hommage à la qualité du milieu. Pour les autres, le loup est un animal réintroduit dont le retour est incompatible avec l'activité pastorale.

Le loup déclenche à n'en point douter de vifs débats de société. Véronique Champion-Vincent atteste d'ailleurs que l'écho médiatique donné au conflit “ *est bien supérieur au nombre de personnes et d'animaux concernés* ”². En effet, si au temps où il hantait la campagne française, on ne parlait pas du loup sous peine de le voir apparaître, de nos jours on ne le voit pas beaucoup mais on en parle énormément. Mais qui en parle ? Les journaux, les Organisations Professionnelles Agricoles, les associations de protection de la nature, chacun avec sa représentation de l'animal, sa vision du problème. Dans ce contexte, il paraissait intéressant d'étudier le discours et les représentations de ceux qui sont directement confrontés à la présence du loup, dans un village concerné par ses exactions. Car si le retour de l'animal fait grand bruit, c'est que localement la relation qui s'est établie entre le loup et l'homme a généré des tensions, comme ce fut le déjà cas par le passé.

Effectivement, pour Luigi Boitani, “ *la distribution actuelle du loup en Europe n'est pas liée à la densité humaine ni à ses activités ni à la disponibilité d'habitats favorables* ”³. De ce fait l'impact de l'homme sur le loup semble être un impact direct, par l'élimination voire l'extermination de l'espèce. Jean Pierre Digard note qu'il est indispensable d'appréhender “ *l'influence que les représentations des animaux ont exercé sur l'évolution des pratiques dont ceux-ci font l'objet de la part de l'homme* ”⁴. D'où l'intérêt d'étudier la “ *représentation collective* ” du loup au sein d'un village, qui témoigne des attitudes intellectuelles⁵ de la population locale et aide à comprendre sa réaction face à cet animal.

L'aspect historique des relations de l'homme au loup a déjà été étudié à de nombreuses reprises. Cependant, selon Jean Pierre Digard⁶, si l'apport de l'histoire est indéniable, il est difficile de s'en satisfaire et la relation de l'homme à l'animal doit être considérée dans la synchronie, c'est à dire comme un phénomène continu et non comme une relation figée. Or le retour du loup en France fournit une occasion unique d'appréhender les conséquences de l'établissement récent d'une relation entre l'homme et le loup sur les représentations de cet animal. En effet, si la force symbolique du loup est

1 *Le Parisien*, Jeudi 1er août 2002

2 *Campion-Vincent V.*, 2000 : p. 39

3 *Boitani L.*, 1995 : p. 3

4 *Digard J.P.*, 1990 : p. 71

5 *Boyer P.*, in *Bonte P. & Izard M.*, 1991 : p. 626

6 *Digard J.P.*, 1990

indéniable, Vladimir Randa nous rappelle que les animaux, “ *objet de réflexion de la part de l'homme* ”, ne cesse pas pour autant “ *d'exister en eux-mêmes, d'être perçus et pensés physiquement, tels quels, et il serait dommage d'ignorer cet aspect primordial de leur personnage* ”⁷.

Aussi peut-on supposer que l'animal qui fait aujourd'hui son retour dans les Alpes françaises n'est pas celui du moyen-âge ni celui de l'antiquité mais un animal de notre époque, qui s'insère plus ou moins bien dans le paysage actuel et avec lequel les hommes vont nouer des liens inédits.

D'autre part, les liens entre l'homme et le loup dépendent fortement de la place que l'animal va prendre dans l'agro-écosystème considéré, d'où l'intérêt d'une enquête ethnoécologique qui, selon Phillipe Marchenay, se propose “ *de mieux faire ressortir les traits essentiels qui permettent de remettre l'homme à sa place, dans un milieu qu'il a, malgré tout, de façon négative ou positive, façonné dans le temps et dans l'espace* ”⁸. En effet, de la place de l'homme dans le milieu va dépendre la place que l'animal étudié, ici le loup, va pouvoir convoiter. Car au delà des représentations il y a les modalités de la cohabitation entre deux espèces dont les intérêts peuvent entrer en conflit.

Dans un premier temps, la présentation du contexte de l'étude permettra de situer le lieu de l'enquête, ses particularités historiques et écologiques ainsi que la place du loup dans ce milieu. Puis les résultats de l'enquête aideront à montrer que d'une part, les habitants de ce village avaient perdu en grande partie l'image symbolique du loup que véhicule le bestiaire occidental et que d'autre part, le contact récent avec l'animal a engendré une représentation du loup qui correspond à leurs préoccupations actuelles. Celles-ci concernent notamment l'envahissement de leur territoire par le monde sauvage et l'appropriation de celui-ci par des intervenants extérieurs, en l'occurrence les citoyens par l'intermédiaire de l'État. Derrière cette représentation se cache la réalité d'un territoire qui échappe au contrôle de la population locale depuis l'abandon total de l'agriculture dont il ne reste qu'une composante : l'élevage ovin. Or cette activité est réellement menacée par l'arrivée du loup même si les principales causes de ses difficultés ne sont pas toujours dénoncées. En outre les villageois se pensent en partie dépossédés de leur territoire par un organisme de l'État : le Parc National du Mercantour. Mais le discours des acteurs extérieurs au village, qu'ils soient pour ou contre le loup, a aussi une influence sur les représentations des populations locales, que ce soit par assimilation ou par réaction.

Puisse cette enquête être ma modeste contribution à la compréhension des réactions qui suivent les réintroductions ou les réapparitions d'animaux autrefois exterminés, mais aussi de manière plus globale à l'étude de l'établissement des relations entre l'homme et les grands prédateurs. Ce type d'études peut permettre de discerner la place des grands carnivores au sein de notre société, les avantages mais aussi les contraintes que ces derniers peuvent amener. La présence de prédateurs étant souvent à l'origine de conflits d'intérêts ou de conflits d'usage, la présente étude de cas peut aider à traduire les réelles motivations des différents acteurs et, je l'espère, aider au dialogue.

⁷ Randa V., 1986 : p. 303

⁸ Marchenay P., 1975 : p. 127

Méthodes d'enquête

Le choix de Fontan comme terrain d'étude a souvent éveillé la curiosité de mes interlocuteurs : “ *pourquoi êtes vous venus à Fontan ?* ”. En effet, pourquoi avoir choisi Fontan ? Désirant étudier la relation entre l'homme et les animaux sauvages dans une région où sévissait un grand prédateur, j'ai croisé les noms de villages dont le territoire était investi par une meute de loups avec la taille des villages. Je souhaitais enquêter dans un village de petite taille afin d'être dans un “ *milieu d'interconnaissance* ”, c'est à dire que les gens soient en relation les uns avec les autres⁹. Deux villages offraient un profil satisfaisant : Fontan avec 234 habitants et St Dalmas le Selvage avec 150 habitants. L'enquête à St Dalmas le Selvage se révéla impossible, car il n'y avait pas d'éleveurs sur la commune et les transhumants n'arrivaient qu'en juin-juillet, ce qui retardait de façon handicapante mon départ sur le terrain. La prise de contact avec le village s'est effectuée par l'intermédiaire d'un entretien téléphonique avec le Maire. Par la suite, j'ai pu trouver un logement chez l'habitant, au sein même du village, ce qui me plaçait dans des conditions idéales d'enquête.

Une fois sur place, je me suis présenté comme un étudiant réalisant une enquête sur la relation des habitants avec la faune sauvage. Les gens ont immédiatement perçu que je travaillais sur le loup étant donné que je leur expliquais que j'étais à Fontan car des loups étaient présents sur le territoire de la commune. Ne pouvant m'entretenir avec l'ensemble de la population, étant donné le temps limité de mon enquête, je me suis restreints aux personnes ayant un rapport avec le milieu naturel par leur métier ou leurs loisirs. Dans un premier temps, le Maire m'a signalé les personnes susceptibles de me renseigner sur le sujet. Puis, l'enquête avançant, les personnes avec lesquelles je me suis entretenu me permettaient d'établir de nouveaux contacts. Cependant la période de deux mois fut bien trop courte pour que je puisse rencontrer toutes les personnes qui m'ont été signalées. Je me suis donc majoritairement entretenu avec des éleveurs, des anciens éleveurs, des chasseurs, des gardes forestiers, des agents du Parc National et des anciens bûcherons.

En ce qui concerne les entretiens, je posais très peu de questions, laissant l'interlocuteur parler, demandant quelques précisions, orientant l'entretien en fonction des dires de mon interlocuteur. Cela avait l'avantage de ne pas restreindre l'entretien à la faune sauvage et de laisser l'interviewé évoquer des sujets sans lien apparent direct avec le sujet mais qui se révélèrent par la suite indispensables à la compréhension des problèmes. Je n'ai que très rarement posé des questions sur le loup car il entraînait de lui-même dans la conversation.

Ne disposant pas d'un dictaphone au début de mon terrain, je prenais des notes au fur et à mesure que l'interlocuteur parlait. Cela présente de nombreux désavantages, il arrive de manquer des mots et il est plus difficile de suivre la conversation lorsque l'on est en train d'écrire. Cependant, avec l'habitude, la transcription se faisait plus rapide. Je fit tout de même l'acquisition d'un dictaphone mais je ne m'en servais pas tout de suite. Après un entretien que j'avais transcrit à la main, je fit part de mon idée d'enregistrer à mon interlocuteur et il me dit que les gens ici n'aimeraient pas être enregistrés. De plus, je reste persuadé que, se sachant enregistrés, tous

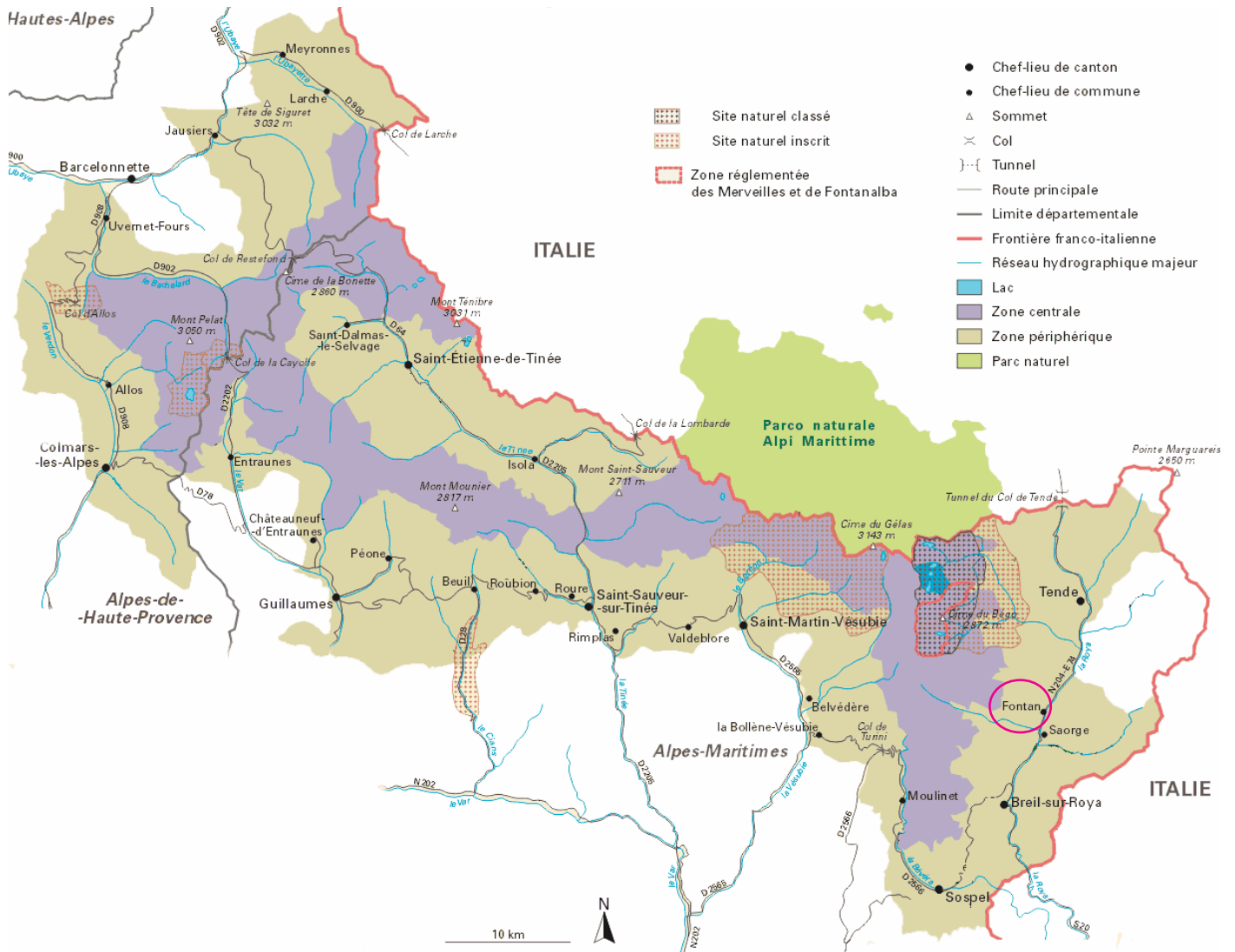
⁹ Beaud S. & Weber F., 1998

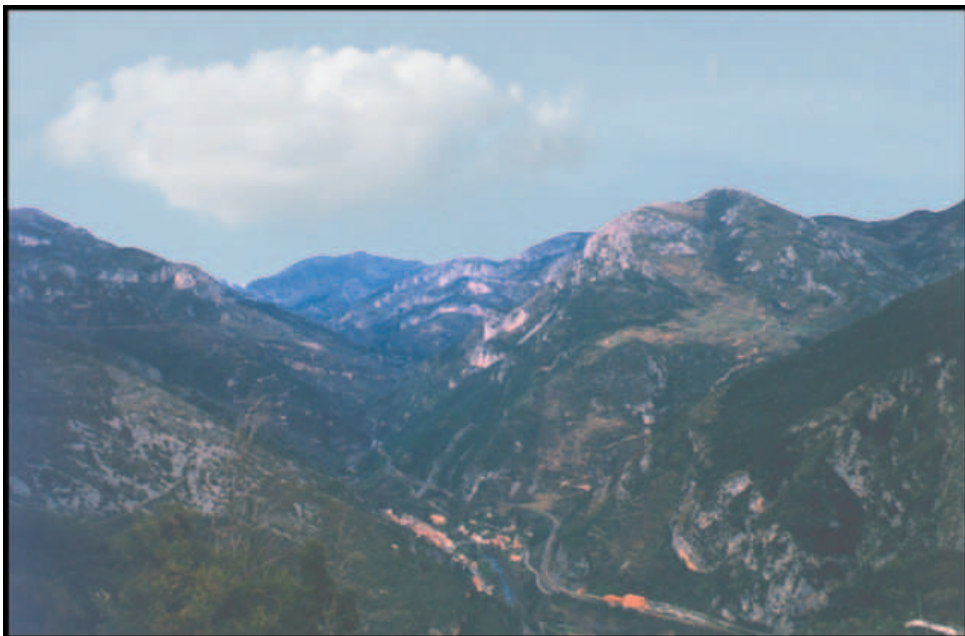
mes interlocuteurs n'auraient pas été aussi à l'aise que face à un cahier et un stylo, surtout sur un sujet polémique comme peut l'être celui du loup. C'est pourquoi je n'ai enregistré aucun entretien.

Mon terrain s'est déroulé en deux parties, du 2 avril au 30 avril et du 2 juin au 21 juin, au cours desquels j'ai réalisé 26 entretiens formels, auxquels s'ajoutent des phrases glanées par-ci par-là lors de discussions au café ou dans la rue. Préférant recueillir l'opinion d'un maximum de personnes mais n'ayant pas le temps d'interviewer tout le monde, je décidai de profiter de mon retour sur Paris pour réaliser un questionnaire en 200 exemplaires (questionnaire en annexe I) que je laissai dans les commerces. Ces questionnaires pouvaient être retournés en Mairie grâce à l'aide du Maire de Fontan qui rédigea une affichette encourageant les habitants à y répondre. Je reçus une vingtaine de réponse, ce qui, d'après certains habitants, était une belle performance. Cependant les réponses furent tout de même en nombre trop faible pour être pleinement exploitables. Mon enquête se déroula aussi dans les bureaux de la Mairie où je pu consulter le cadastre ainsi que le schéma d'aménagement forestier.

Une fois rentré du terrain, j'ai retranscrit mes entretiens sur ordinateur et j'ai réalisé une base de donnée sur le logiciel Claris Works® (un exemple de cette base figure en annexe II). La base totalise 1080 phrases (ou groupes de phrases). Pour chaque phrase (ou groupe de phrase) j'ai dressé une liste de mots clefs. Cependant, le logiciel ne permettant pas une recherche avec des opérateurs logiques (et, ou, sauf), j'ai été obligé de créer une liste fixe de mots clefs qui pouvaient, au moyen de cases à cocher, être dans un état activé (oui), désactivé (non) ou inactivé (indifférent). Cette base m'a permis d'une part d'accéder rapidement à l'information au moyen de mots-clefs précis et d'autre part de regrouper les phrases selon des thèmes particulier en croisant ces mots-clefs.

Fontan, commune du Mercantour (Alpes Maritimes)





Fontan, village encaissé de la vallée de la Roya

Contexte de l'étude

La commune de Fontan, située dans le département des Alpes Maritimes, fait partie de ce que l'on appelle le Mercantour. D'abord sommet, puis massif montagneux, le Mercantour tire son nom de " *Mercantourn* ", la limite, la borne¹⁰. En effet, le sommet du même nom fait partie de la ligne de crête frontalière entre les versants niçois et piémontais des Alpes occidentales. Désormais, l'appellation Mercantour tend à désigner la zone périphérique du Parc National, soit 28 communes dont 22 dans les Alpes-Maritimes. Le Mercantour, entre Alpes et Méditerranée, voit la dureté de ses montagnes apaisée par l'influence de la mer. Ces conditions, associées à **la présence humaine très ancienne**, ont donné naissance à un lieu original, à la faune abondante, à la flore riche et aux paysages uniques.

Si le Mercantour présente une certaine unité, la vallée de la Roya n'en possède pas moins ses particularités. Traversant France et Italie le long d'un axe Nord-Sud de cinquante kilomètres du col de Tende à la Méditerranée, elle a creusé dans la montagne des reliefs particulièrement abrupts. La vallée a servi depuis longtemps, et sert toujours, de voie de communication entre la mer et la plaine du Pô. Cette particularité en fait un lieu anciennement ouvert sur l'extérieur.

Classiquement, en raison des données historiques et écologiques, la vallée est divisée en deux parties distinctes : La Haute-Roya et la Moyenne-Roya. Dans la première partie, plus en amont, on trouve les villages de Tende et de La Brigue tandis que la deuxième partie est composée des villages de Saorge, **Fontan** et Breil-sur-Roya. En 1616, Charles Emmanuel, alors Duc de Savoie, désirait établir une étape supplémentaire sur la route de Nice à Turin. En effet, Breil sur Roya se trouvait à 2 kilomètres de l'arrivée de la route royale qui passait alors par le hameau de la Giandola. Comme l'explique Charles Claudio¹¹, le détour par Breil représentait une perte de temps tandis que la montée vers Saorge devait être un calvaire pour les animaux de trait. Fontan disposait alors d'une situation idéale car alimenté par une source abondante indispensable pour abreuver bêtes et hommes. Ce site est donc choisi pour construire auberges et relais. D'abord hameau de Saorge, Fontan est érigé en commune en 1872 et conserve ses 2 hameaux de Berghe Supérieur et Berghe Inférieur, perchés à mi-pente au dessus des gorges de Berghe.

Si le village a presque compté jusqu'à 1500 habitants¹², Les chiffres de l'I.N.S.E.E. (visibles en annexe III) nous apprennent qu'aujourd'hui il n'en compte plus que 234 pour une superficie de 50 km² soit 5 habitants au km².

Parmi les 208 personnes âgées de plus de 15 ans, on trouve une forte proportion de retraités, 36,5% soit 76 personnes. Les plus de 60 ans représentaient en 1999 45% des hommes du village et 51% des femmes. Le village compte une école primaire, un bureau de poste, 2 épiceries, une boulangerie, un bar-tabac, 1 restaurant-bar et un hôtel-restaurant. Une usine d'embouteillage d'eau de source fournissait quelques emplois mais celle-ci a fermé. Par conséquent, la majorité des habitants actifs du village travaillent à l'extérieur de celui-ci. Le nombre d'agriculteurs

¹⁰ Canestier D., Loury N., Potron J.P. & Settimo R., 1996

¹¹ Claudio C., 1985

¹² idem

exploitants est réduit à 4. Il est aisé de constater que le village, en plus de s'être dépeuplé, est maintenant constitué en majorité de personnes de retraitées.

Le schéma d'aménagement forestier de la commune¹³ nous fournit les principaux renseignements sur le milieu naturel. Sur le territoire vit une bonne population d'ongulés sauvages, avec 100 à 150 chamois pour l'ensemble du massif forestier (sur plusieurs communes), un nombre assez important de sangliers puisque le tableau de chasse annuel est de 30 à 40 animaux en moyenne (en 1992). La fédération des chasseurs a entrepris la réintroduction du chevreuil. 23 individus ont ainsi été relâchés en 1991 et 1992 au lieu-dit " Les Granges d'Amattes " et des échanges d'animaux ont été constatés avec les groupes lâchés à Tende. La marmotte est assez abondante, notamment dans les anciens cirques glaciaires de la Corne de Bouc, en zone centrale du PNM. En zone alpine, on observe la présence du lièvre variable, de la bartavelle et du lagopède. Les perdrix rouges et grises sont peu fréquentes tandis que le tétras lyre est devenu rare. La vallée étant un couloir de migration entre le Piémont-Ligure et les Alpes Sud-Occidentales, elle est empruntée par la bécasse, la grive et le pigeon.

La très grande diversité naturelle du milieu a permis le développement d'une faune et d'une flore diversifiée. Le domaine de la commune est concerné par quatre Z.N.I.E.F.F. tandis qu'une cinquième correspond à la délimitation de la zone centrale du Parc. Ces zones attestent la présence d'espèces rares ou protégées telles que l'aigle royal, le pic noir et de nombreuses espèces de passereaux. Un couple de faucons pèlerins nichait en 1992 au sein de la forêt communal (observé par l'auteur le 16/06/2002). La faune invertébrée comprend entre autres le cryoscarabe (*Cryoscarabus solieri clairi*). La flore particulièrement riche du massif du Mercantour se retrouve aussi sur le territoire de la commune de Fontan. Parmi celle-ci, on peut citer des asplénium (*Asplenium alpestre*, *A. fissum*), aspérule (*Asperula hexaphylla*) et primevères (*Primula allionii*, *P. marginata*) ainsi que de nombreuses espèces d'orchidées. Certaines espèces orientales sont en limite d'aire. C'est le cas du charme-houblon (*Ostrya carpinifolia*) et du chêne chevelu (*Quercus cerris*) signalé dans la vallée. Les plantes endémiques sont nombreuses.

En raison de l'abandon des cultures au cours du XX^{ème} siècle, les dernières activités agricoles de la commune de Fontan reposent sur l'élevage. Je ne détaillerai pas ici les caractéristiques du système agro-sylvo-pastoral traditionnel car ceci fera l'objet d'une analyse particulière développée par la suite (cf III.1 °a).

Le recensement général agricole de 2000 (présenté en annexe IV nous signale que la Superficie Agricole Utilisée communale est de 1524 ha tandis que les agriculteurs de la commune utilisent 740 ha dont 736 sont utilisés comme superficie fourragère principale, l'intégralité étant toujours en herbe. Autrement dit la quasi totalité de la surface agricole utilisée par les exploitants de Fontan est constituée de pâturages, 4 ha étant consacrés à des cultures permanentes entretenues. Le cheptel des exploitants de la commune était constitué en 2000 de 1013 ovins dont 913 brebis-mères, ce qui nous indique que l'élevage ovin est orienté vers la production bouchère. Les chiffres de l'INSEE nous montrent qu'en 1999, la commune comptait 4 exploitants et le R.G.A. mentionne 5 tracteurs en 2000, ce qui indique un faible taux de mécanisation.

13 Perriguet D., 1992

Si la forêt a gagné du terrain depuis la fin du XIX^{ème} siècle, c'est surtout la pinède qui tient aujourd'hui une grande place sur le territoire de la commune (Carte des types de peuplement en annexe V). En effet, le pin sylvestre occupe 91% du total boisé du domaine communal soit 1231,85 ha. Ce sont en tout 2212 ha qu'occupe la forêt sur un territoire de 4960 ha.

Le pâturage tient une place prépondérante sur la commune de Fontan. Le domaine communal compte 1068,96 ha de pâturage mais il existe aussi des pâturages privés sur la commune. Les pâturages de la commune sont des concessions louées pour 6 ans selon des conditions et des clauses techniques particulières. On distingue deux massifs :

- Le massif de Larze-Lugo

Ce massif est surtout constitué de pré-bois de mélèze sur sol calcaire, à forte pente, avec de nombreux éboulis, en position d'ubac entre 1500 et 1900 m d'altitude. Il contient 2 lots de 158 et 587 ha loués à un éleveur ovin d'une commune voisine. En 1992, la pression pastorale était considérée comme très modérée en raison notamment de la transgression du pin sylvestre et du mélèze.

- Le massif de la Corne de Bouc-Ceva

Ce sont surtout des pelouses subalpines et alpines sur sol permien et moraines glaciaires en position d'adret entre 1550 et 2378 m. En 1992, la pression pastorale globale, à caractère extensif, était considérée comme modérée voire insuffisante par endroits. Cinq lots étaient traditionnellement concédés à 4 éleveurs originaires ou habitants de la commune. Mais pour cette année et les cinq années à venir, seuls 3 éleveurs vont occuper ces pâturages de la rive droite de la Roya.

- Lot de Jugal (313 ha), loué à un éleveur ovin de la commune voisine

- Lot de Tata (276 ha), loué à un éleveur bovin de la commune

- Lots de Causéga (204 ha), Ubaghette (171 ha) et Guarda Peïra (208 ha) loués à un éleveur ovin de la commune

Globalement, la pression de pâturage sur la commune est considérée comme supportable voire localement insuffisante. Cependant toute augmentation de charge nécessiterait une étude floristique plus poussée.

Parmi les ressources naturelles dont bénéficie le territoire de la commune de Fontan, on peut citer les champignons, qui font l'objet d'une convention de concession pour l'ensemble des terrains de la commune situés hors du Parc National, convention qui rapporte chaque année 70 000 F à la commune.

Il est aussi important de noter que la commune dispose d'une source d'eau potable, les sources de la Fouze qui émergent en rive gauche et sont à l'origine du nom de la commune " Fontes Aquarum ". elle a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en 1973.

Une partie de la commune est située dans le Parc National du Mercantour dont 875,18 ha du domaine communal. La chasse y est proscrite ainsi que la circulation automobile excepté pour les résidents et les éleveurs (les articles du code de l'environnement concernant les Parcs Nationaux

figurent en annexe VI). Les autres activités comme la gestion pastorale et la gestion forestière s'opèrent normalement.

Le Parc National du Mercantour a été créé le 18 août 1979. La zone centrale s'étend sur 68 500 ha tandis que la zone périphérique représente 146 500 ha. cette étendue est parcourue par 600 km de sentiers balisés. La flore du P.N.M. est particulièrement riche avec 2000 espèces de plantes représentées sur les 4000 présentes en France, dont 200 espèces rares et 30 espèces endémiques. Parmi la population animale, on trouve 6300 chamois, 1200 mouflons, 300 bouquetins, des cerfs, des chevreuil et bien sûr le loup (la répartition de ce dernier sur l'arc Alpin figure en annexe VII). La faune compte aussi 30 couples d'aigles royaux, 3 couples de faucons pèlerins, 15 hiboux grand-duc et 19 espèces de Chauve-souris¹⁴.

Le décor est donc planté pour cette enquête. Fontan, village en déprise et à la population vieillissante, conserve cependant une certaine activité agricole avec l'élevage ovin. Entouré d'un environnement diversifié et protégé, ce village a vu réapparaître le loup il y a 10 ans, et nous nous proposons dans les parties qui suivent d'analyser les conséquences de ce retour sur les représentations de la population locale, mais aussi l'influence des conditions réelles du terrain sur ces représentations.

¹⁴ *Parc National du Mercantour, [http](http://www.parcnationaldumercantour.fr/), 2002*

I Où l'on démontre que le conflit actuel n'est pas dû à l'image du loup dans le bestiaire occidental

Pour de nombreux défenseurs du loup, l'origine des conflits actuels entre l'homme et le loup, notamment en France, serait due à la place de ce animal dans le bestiaire occidental. En effet, le loup est chargé de connotations maléfiques, particulièrement dans le symbolisme chrétien. C'est pourquoi il paraît nécessaire de retracer dans les grandes lignes l'histoire de la représentation du loup au sein du monde occidental. Cependant, en raison de la disparition du loup en France depuis 1938 et dans les Alpes-Maritimes depuis le début du siècle dernier¹⁵ (entre 1898 et 1908, carte de répartition du loup du XVIII^{ème} à 1923 en annexe VIII), il serait intéressant de vérifier si l'influence de ces représentations est toujours vivace. Ceci est d'autant plus important que le loup a bénéficié et bénéficie toujours d'une forte campagne de réhabilitation de la part des scientifiques et des mouvements de protection de la nature.

1° La place du loup dans le bestiaire occidental

Comme le rappelle Luigi Boitani¹⁶, "*l'histoire de la persécution et de l'extermination du loup suit un schéma qui ne correspond pas à la disponibilité d'habitats convenables ni à aucun facteur écologique relié à la densité des populations humaines*". L'extermination du loup en Europe peut être expliquée par l'histoire des perceptions et des attitudes vis à vis de cet animal. Il n'est pas question ici de retracer l'histoire complète de la perception du loup au cours des siècles mais certains éléments de cette histoire permettent d'expliquer les attitudes passées et de comprendre pourquoi le loup est si mal perçu chez les peuples d'Europe, contrairement à certains peuples, tels que les natifs Américains¹⁷. En effet Aucun animal réel n'a suscité autant de légendes, de contes et d'histoires que le loup. Tout ce folklore légendaire constitue un patrimoine unique dont les sources remontent à l'antiquité voire à la préhistoire¹⁸.

a- Des débuts prometteurs...

Ancien modèle des chasseurs préhistoriques qui ont orné leurs grottes de crânes et de gravures le représentant¹⁹, le loup devint le compagnon du chasseur qui en fera son chien il y a plus de 12 000 ans. Plus récemment, il apparaît dans la généalogie de nombreux dieux et mortels du monde méditerranéen.

Ainsi, les premiers Turcs furent, dit la légende, allaités par des louves²⁰. Grecs et Romains accordent également beaucoup d'importance à ces maternités lupines et Apollon n'est autre que le fils de Zeus et de la louve Léo. Quant à Romulus et Rémus, ils auraient été nourris par une louve au sens propre (l'animal) ou figuré (*lupa*, une fille de mauvaise vie) avant que Romulus, ayant éliminé son frère, ne fonde un empire et une civilisation à l'origine de la nôtre.

15 de Beaufort F., 1987

16 Boitani L., 1995 : p.3

17 Lopez B.H, 1975

18 Victor P.E. et Larivière J., 1980

19 Landry J.M. , 2001

20 Carbone G., 1991

Dans les siècles qui suivirent l'antiquité, aucun mythe n'apparut mais de nombreuses fables ont été retrouvées. Le loup n'est pas oublié et son nom est surtout mentionné pour lui reprocher la destruction des troupeaux domestiques. De ce fait, l'image positive du loup s'efface peu à peu devant la nécessité de protéger son troupeau. Au IV^{ème} siècle avant J.C., la loi de Solon, un des sept sages de la Grèce antique, initie la prime à la destruction²¹.

b- ... jusqu'à l'expansion du christianisme...

Pour les philosophes de la Grèce antique, l'homme n'était pas conçu en dehors de la nature, mais les grandes religions monothéistes (judaïsme, christianisme, puis islam), nées chez des peuples pasteurs et agriculteurs ont instauré une dichotomie profonde entre l'homme et l'animal²². Pour L. Boitani²³, cette transformation tient à l'utilisation de l'environnement par ces sociétés. Ainsi les peuples d'éleveurs nomades ont été les plus virulents face à un animal qui représentait une grave menace pour leurs troupeaux. La Bible relate l'histoire d'un peuple qui vit dans un environnement hostile au sein d'une économie pastorale, d'où cette attitude négative envers le loup. L'ennemi des troupeaux est davantage devenu un symbole dans le christianisme, celui de la rapacité et de la fourberie humaines, des actes gratuits et des excès sexuels, l'animal prêt à attaquer le mouton, symbole de douceur, de modération et de bonté²⁴. L'un des plus anciens motifs iconographiques de l'art chrétien, datant du III^{ème} siècle, représente le berger qui défend ses brebis (le peuple, les ouailles du latin *ovis*) contre le loup ravisseur²⁵. Le clergé a souvent recouru au loup pour incarner les ennemis de la foi. Bras vengeur de Dieu ou puissance du Diable, l'apparition du loup était toujours une punition contre une région qui sombrait dans le péché et les bestiaires chrétiens se sont efforcés de prouver l'appartenance de cet animal aux puissances démoniaques.

c- ... et à la période trouble du Moyen-Âge

Le loup a pris au moyen-âge une dimension qu'il n'avait pas connue auparavant. La pensée médiévale, plus que n'importe quelle pensée dans l'histoire, était obsédée par les images du loup²⁶. En effet, l'église romaine, qui dominait alors l'Europe, a de plus en plus exploité l'image diabolique du loup. Cet animal était alors vu comme la plus grande menace contre laquelle l'homme devait lutter et la codification de ce rôle, dans des légendes telles que celle de Saint François, servit à renforcer son image de prédateur²⁷. Le loup était la monture favorite du diable et de ses agents et les sorciers le chevauchaient afin de se rendre au sabbat. "*Forme terrestre du diable*" pour Pierre de Lancre²⁸, il fut même dépossédé de tout statut animal par le juge Bodin, pour qui les loups n'étaient que "*des hommes, ordinairement des magiciens ou des sorciers, qui ont pris la forme de cet animal grâce à la puissance que leur confère le démon*". De plus, cette période connut guerres, famines et épidémies, qui fournirent au loup deux occasions de pulluler ; d'une part la quantité de cadavres non enterrés, et d'autre part l'absence de bras aux

21 Victor P.E. et Larivière J., 1980

22 Carbone G. & Le Pape G., 1996

23 Boitani L., 1992

24 *idem*

25 Carbone G. & Le Pape G., 1996

26 Lopez B.H., 1975

27 Boitani L., 1992

28 citation datant de 1612, in Carbone G. & Le Pape G., 1996

champs qui laissèrent des terres en friches²⁹. Même si tous ces fléaux ont traversé l'Europe, aucun autre pays que la France n'a connu autant de loups mangeurs d'hommes³⁰. Les loups furent même aux portes de Paris, tuant par exemple 14 personnes dans la dernière semaine de septembre 1422³¹. Même si les chiffres de l'époque ont vraisemblablement été exagérés, il n'en reste pas moins que, étant donnés les multiples témoignages de cet époque, des milliers de personnes ont dû périr sous la dent du loup.

Le Moyen Âge a ainsi ancré la peur du loup dans le monde occidental et de ferventes campagnes contre cet animal se sont développées du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, période qui connut également les histoires les plus sordides concernant des loups mangeurs d'hommes³². L'église renforça son emprise sur la population en mettant en place des supports scientifiques à ses doctrines, telles que les livres "*Physiologus*", qui ont par la suite inspiré les bestiaires populaires³³. Les fables ont aussi entretenu cette peur au cours des siècles et peut-être jusqu'à nos jours.

Tout ceci fait que la place du loup dans l'imaginaire occidental serait, selon Geneviève Carbone, "*un ensemble complexe qui unit en une même constellation symbolique des références fort diverses, avec un mode majeur, l'effet de la christianisation*"³⁴. Le mythe du " méchant loup " serait alors une construction basée sur tous les éléments négatifs attachés à la représentation de l'animal bâtie au fil du temps.

d- Persistance du mythe ou nouvelles relations ?

Cependant, si cette image diabolique a persisté durant des siècles, il est indispensable de vérifier si dans le contexte actuel, le conflit homme-loup repose encore sur ces mythes. Sa réapparition en France n'a-t-elle pas généré de nouveaux rapports qui, bien que toujours conflictuels, sont loin des images anciennes et correspondent à de nouvelles réalités ?

De plus, sans négliger l'importance des représentations du loup, il ne faut pas oublier que le loup, comme n'importe quel autre animal est "*objet de réflexion pour l'homme mais ne cesse pas pour autant d'exister en lui-même et d'être perçu et pensé physiquement*"³⁵. Ceci fait qu'au travers d'un contact physique avec l'animal ou avec les traces de sa présence, des hommes qui avaient oublié le loup, disparu depuis près d'un siècle vont se créer de nouvelles représentations. Ces représentations, bien qu'influencées par la culture occidentale du loup, sont aussi basées sur une réflexion moderne sur l'animal, sur sa place et son effet sur la société. C'est pourquoi il est intéressant de se pencher sur la mémoire actuelle concernant le loup dans le village étudié et d'essayer de déterminer si le loup a gardé l'image négative d'antan malgré sa disparition en tant qu'être physique.

29 Victor P.E. et Larivière J., 1980

30 *idem*

31 *idem*

32 Boitani L., 1992

33 *idem*

34 Carbone G. & Le Pape G., 1996

35 Randa V., 1986 : p. 303

2°Un animal quasiment oublié à Fontan

Les personnes interrogées ne semblent pas être sensibles au loup autrement que par ce qu'elles ont vécu récemment ou par ce que d'autres leur ont raconté sur l'animal et ses méfaits. Leurs informations peuvent provenir de leur propre expérience, de ce qu'ils ont lu dans des livres ou des journaux. Ainsi, un éleveur m'informe qu'il *"a acheté des cassettes et des bouquins scientifiques sur le loup"*. La télé est aussi un vecteur d'informations et de représentations du loup, car certains appuient leur jugement dessus : *"Il y avait une émission sur la bête du Gévaudan, ils disent que quelqu'un aurait pu endoctriner un loup à tuer qui il veut"*. Une autre partie de ces informations vient aussi de la propagande faite par les organisations professionnelles agricoles à laquelle sont sensibles les éleveurs. Ceux-ci s'organisent et se réunissent sur le sujet comme lors du congrès de Nice en 2001, avec débats et interventions scientifiques. Deux des éleveurs avec lesquels je me suis entretenu y ont participé. La propagande des associations de protection du loup a aussi une certaine influence. Nous aurons l'occasion de revenir ultérieurement sur ces deux derniers points (Cf. III.5°).

Le souvenir du loup qui reste vivace est celui d'un animal que leurs grands parents ou arrière grand-parents ont éliminé parce que *"il y avait certainement des raisons"*, et ça leur paraît vraiment une idée saugrenue de le remettre maintenant : *"nos ancêtres se sont battus pour enlever le loup et on en remet, on marche sur la tête"* dit un homme du village, *"avec ce qu'on fait les anciens pour enlever le loup !"* s'exclame un autre. La réapparition du loup est alors vécue comme un retour en arrière : *"avec l'affaire du loup, on revient en 1900"*. Il reste tout de même en mémoire le fait que le loup est l'auteur de massacres dans les troupeaux. Un homme me raconte que *"Un loup tue pas une brebis, il les tue toutes. Les anciens m'ont toujours dit que, surtout les jeunes, ils tuent par plaisir"*. Peut être que ces mêmes anciens, ayant encore une mémoire du loup (par les veillées par exemple) auraient réagi autrement au retour de l'animal, un éleveur me dit que *"le loup a eu la chance d'arriver 10 ans après nos vieux, ça ne se serait pas passé comme ça !"*.

Il n'y a donc pas de mémoire du loup à proprement parler, cet animal ayant disparu de la région depuis près d'un siècle (entre 1898 et 1908)³⁶, son image diabolique n'est pas restée et les habitants sont davantage confrontés à un animal nouveau qu'à une réminiscence de leur passé. Cependant, l'un des hommes les plus âgés que j'ai rencontré, ancien berger, se rappelle d'une histoire concernant le loup. Il sait d'ailleurs qu' *"ici il y avait les loups à l'époque et il y avait de grands bergers"* et qu' *"un pharmacien et un chasseur les ont détruit avec du poison"*. Cet homme me relate une histoire que lui a raconté il y a 30 ans un ancien qui était alors âgé de 97 ans :

"Versant Est de la Nocca, une fois un loup a pris un bébé. Le nourrisson était sorti de la cabane à quatre pattes. Les parents moissonnaient, ils ont entendu crier. Le loup avait pris le petit et l'avait emmené et le petit criait".

Une histoire certes affreuse mais qui ne suscite pas un mouvement de peur face au loup d'aujourd'hui puisque seul un homme me l'a racontée, sans insister pour autant sur un

36

de Beaufort F., 1987

quelconque caractère anthropophage du loup. Cette histoire est vécue comme un accident et non comme un méfait caractéristique du loup.

3° Plus de mal que de peur

Le loup n'est pas accepté par les habitants du village, c'est un fait. Pourtant, malgré sa puissance symbolique, ce rejet ne tient pas à l'image diabolique du loup ou à la peur que l'animal peut susciter. Considéré comme un animal intelligent, le loup est aussi perçu comme un animal vorace, qui ne connaît pas ses limites et qui, de ce fait, est incompatible avec la présence humaine.

a- Un animal intelligent...

Le loup est considéré comme un animal intelligent et même malin, ce qui pourrait certes le rapprocher du diable. Pourtant, cette intelligence est source d'admiration et non de haine. Ceux qui l'ont rencontré et côtoyé éprouvent même une certaine fascination face à cet animal. Un éleveur me dit *“ il est trop malin, il est trop intelligent, il est plus intelligent que l'homme (...). Pour moi le loup est d'une intelligence rare.”*. Un ancien éleveur semble tout aussi fasciné : *“ Ils sont rapides, c'est un animal très intelligent... Quand il y en a cinq dans la neige, on ne voit la trace que d'un ”*. Cette intelligence devient un frein aux mesures de protection, qui paraissent alors limitées *“ jusqu'au jour où le loup, il est bien malin, trouvera la faille dans le système. ”*

b- ... mais gaspilleur...

En raison des massacres qu'il perpétue parfois à l'encontre des troupeaux, le loup a une image de créature sans mesure, qui tue par plaisir et qui gaspille beaucoup. Bien sûr, les éleveurs sont les plus sensibles à ce phénomène mais ceux que j'ai rencontrés considèrent cela comme un comportement aberrant, celui d'un animal d'élevage, réintroduit : *“ Mais ce loup [celui de Fontan, lâché en 1987] était fou, il s'amusait, ce n'était pas pour manger. Il en tuait 4 dans la nuit, il en mangeait 1 ou 2 kg ”*. Cette image de gaspilleur semble surtout forte aux yeux des chasseurs : *“ le loup il détruit tout, moutons, chamois, sangliers ”*, qui se comparent parfois au loup : *“ un point commun entre les chasseurs et le loup, c'est qu'ils tuent par plaisir ”* m'affirme l'un deux. Cependant pour un autre : *“ le chasseur arrive à s'autogérer, le loup ne gère rien... il est capable de tuer 15 bêtes d'un coup ! ”*. Une réalité, celle du loup qui est capable de tuer plusieurs brebis, est extrapolée à son comportement face aux animaux sauvages.

Ce phénomène, que Jean Marc Landry³⁷ qualifie de *“ surplus killing ”* ou *“ over killing ”* est dû au comportement du loup mais aussi à celui de ses proies³⁸. L'action de chasse résulte d'une série de comportements qui s'achève par la mise à mort de la proie, en général suivie de l'absence de mouvements autour de l'animal. Si les congénères de l'animal mis à mort continuent de s'agiter dans un courant de panique, le comportement de chasse du loup ne s'arrête pas et les mises à mort se succèdent. Ce schéma se déroule surtout face aux animaux domestiques qui ont oublié le comportement à adopter lors d'une attaque par un animal sauvage, leur survie étant conditionnée par la protection de l'homme. Cependant, le *“ surplus killing ”* existe aussi face à des proies sauvages dans des conditions particulières telles qu'un enneigement excessif capable

³⁷ Landry J.M., 2001 : p.106

³⁸ idem

d'entraver la progression d'animaux peu adaptés à la couverture neigeuse comme les cerfs, ou face à des animaux grégaires comme les rennes ou les caribous³⁹.

Si les moutons sont bel et bien victimes de ce comportement, en ce qui concerne la faune d'ongulés sauvages du Mercantour, il y a peu de danger de massacres. En effet, dans la mesure où chamois, bouquetins et chevreuils sont des animaux plus agiles et plus rapides que le loup, seul un animal malade, malchanceux ou affaibli peut céder. Quant au sanglier, sa force en fait un animal redoutable dont la chasse périlleuse demande beaucoup d'efforts et comporte des risques pour le loup⁴⁰, qui n'en tue généralement qu'un.

c- ... qui n'a pas sa place auprès des hommes

Face à des troupeaux de moutons sans défense, ce loup gaspilleur apparaît comme une gêne insurmontable. Un ancien berger me dit *“ Le problème c'est pas le loup. Le mouton, c'est plus facile à chasser que le chamois ou les chevreuils qui courent vite. C'est ceux qui les ont mis [les loups] qu'il faudrait punir. Ils ont commis une erreur ”*. Le loup n'a donc pas sa place car cette vallée est une région d'élevage, un éleveur me dit que *“ C'était et ça reste un gros handicap. Le loup, c'est quelque chose qui ne va pas avec les troupeaux ”* tandis que pour un chasseur, *“ On peut laisser les loups au Canada et en Russie où il y a de grands espaces. Nous, ce n'est pas le cas, ce n'est plus le cas... ”*. Il n'y a ni haine ni crainte mais juste l'impression de ne pas pouvoir vivre ensemble même si le loup présente un intérêt : *“ Si ils veulent les étudier, ils les mettent dans un parc et les bergers pourraient même leur donner quelques brebis ”* me dit ainsi un ancien berger.

Le loup est perçu comme un animal sauvage ni plus ni moins terrible qu'un autre mais dont le comportement de prédateur empêche une quelconque coexistence avec l'homme. Cet animal ne peut avoir sa place que dans des immensités désertes ou derrière les barreaux d'une cage. De ce fait, comme l'animal leur semble imposé, puisque réintroduit et protégé, ils le perçoivent comme une menace pour l'avenir du village.

³⁹ *idem*
⁴⁰ *idem*

II Où l'on démontre que le loup est perçu comme une contrainte pour l'avenir du village

De par les exactions qu'il commet mais aussi par son expansion numérique et spatiale, le loup est perçu comme une menace. Le retour de cet animal sauvage semble l'aboutissement d'un ensauvagement du territoire de plus en plus insupportable pour les villageois, signature de l'abandon des activités agricoles. Mais cette fois, l'animal met en péril une des dernières activités du village, l'élevage ovin. Cette menace est d'autant plus intolérable que les villageois pensent que le loup est un animal réintroduit, une menace qui ne peut être le fait que de citadins, qui s'approprient ainsi le territoire du village et soutiennent le loup face au monde rural.

1° Loups et sangliers ou le retour du sauvage

a- Un ensauvagement difficile à vivre

En raison des conditions d'exploitation difficiles, les agriculteurs du village ont ardemment travaillé dans le passé pour dompter la montagne et y semer ce qui allait les nourrir. Aujourd'hui ces terrains durement conquis sur une nature hostile retournent à la friche puis à la forêt. Les murs de pierres sèches s'écroulent et le moral avec : *“ Où il y avait une belle planche pour cultiver, on ne construisait pas une maison, on faisait tout sur la pierre. Maintenant c'est envahi par les ronces. [...] Ceux qui ont vu tout cultivé, ça fait une chose...”*. Ce phénomène d'ensauvagement est d'autant plus mal vécu qu'il est de grande ampleur. Un villageois se plaint que *“ La broussaille a pris le dessus sur 90% du territoire ”* et que *“ les 30 dernières années ont été catastrophiques ”*, il m'explique qu' *“ avant, tout était fauché, cultivé, et il y avait de la nourriture [pour le gibier]. [maintenant] Il n'y a pas d'herbe, il n'y a plus que des genêts, des ronces, qui étouffent l'herbe ”* et que *“ C'est un fléau, le chêne pubescent et les genêts ”*, *“ Les châtaigneraies sont envahies de ronces et de lierres qui étouffent le châtaignier ”*. La progression de la forêt inquiète : *“ La forêt gagne toujours dans le secteur. C'est une mauvaise forêt, elle cause des incendies ”*. En effet, le garde-forestier m'explique que *“ beaucoup de terrains sont abandonnés et recolonisés par la forêt. D'abord par les noisetiers puis par les semis de pin ou de sapin. Les friches sont recolonisées par les résineux ”*. Même les forêts existantes s'ensauvent et un ancien bûcheron me dit que certes *“ avant de la forêt il y en avait ”* mais que *“ On coupait plus [+] ”* et que *“ C'était propre car ils [les villageois] faisaient le bois ”*. D'ailleurs *“ La forêt est moins bien entretenue et il y a des anciennes routes qui ne sont plus entretenues, en plus du travail qui n'est plus fait ”* mais aussi parce que *“ Avant il y avait beaucoup de bêtes et elles nettoyaient. Les gens faisaient le foin pour les bêtes, c'est obligé que c'était propre ”*. Cet envahissement par le sauvage est vu comme une menace pour l'avenir de la vallée, surtout si il est encouragé par certaines instances. Un habitant me dit : *“ Le subalpin, c'est toute une zone où la présence humaine est de plus en plus faible. Ils vont asphyxier ces vallées par des mesures protectrices ”*.

b- Des sangliers et des loups qui en profitent

Animaux de la forêt, loups et sangliers symbolisent son retour en force dans le paysage du Mercantour. Si le sanglier n'a jamais disparu, ses effectifs ont augmenté avec l'expansion de la forêt. Le loup, quant à lui, incarne bien le pouvoir dévorant de la forêt, une forêt destructrice et

maléfique⁴¹. Comme le loup, certains sangliers sont des incarnations de Satan pour la tradition légendaire, peut-être en raison des dévastations qu'il commet⁴². Mais ici ces deux animaux représentent surtout les conséquences malheureuse de la perte du caractère cultivé par le territoire.

Si les personnes interrogées établissent rarement un lien direct entre le loup et l'ensauvagement, ce dernier est très présent dans leur discours et l'on peut supposer que de la même manière, cet animal est perçu comme une suite logique de cet ensauvagement, son aboutissement en quelque sorte. Cette hypothèse est déjà émise par R. Larrère⁴³, pour lequel certains habitants ne peuvent accepter le loup car le retour de cet animal "symbolise à leurs yeux la déprise agricole". D'ailleurs, un éleveur me précise que les attaques, "Ça arrive surtout dans les endroits sales". La femme d'un autre éleveur se désole que "les endroits comme ici, ça devient sauvage. Ils ont lâché des animaux pour entretenir la forêt, ils ont lâché des loups pour réguler" tandis qu'un chasseur pense que "le loup va reconquérir la France entière, il ne va pas se contenter du Mercantour, et là, il y aura encore d'autres problèmes", l'ensauvagement n'étant plus alors à l'échelle de la commune ou de la vallée, mais du pays.

Le sanglier représente aussi l'ensauvagement, la fin de l'activité humaine dans le village : "Après nous les sangliers", voilà ce que disait un berger de Fontan il y a déjà longtemps et que me rapporte un homme, lui même berger. Avec le développement de la forêt, la population de sangliers prend des proportions qui inquiètent certains villageois.

Cependant le retour de la forêt n'est pas le seul phénomène incriminé dans le développement des populations de sangliers, les chasseurs sont souvent accusés de les entretenir "Il y en avait moins des sangliers à l'époque, maintenant il y en a plus car ils sont nourris et se repeuplent plus facilement en grand nombre", voir de les agrainer à proximité des champs "il y a un agrainoir à 150 m de la maison, à la limite des champs... Les sangliers viennent là dans les champs et ravagent tout. J'ai toujours été contre ce système là. C'est sûr qu'il y a une population plus importante qu'avant". Un éleveur se plaint qu'"Ils mettent des sangliers qui bousillent tout, le cerf arrive et bousille tout. Avant la guerre il n'y avait pas de sangliers".

De plus les dégâts que les sangliers commettent interdisent la reprise de certaines activités : "maintenant si on voulait encore faire de la culture et même encore faucher, on n'y arriverait plus. Même là où c'est facile à exploiter en tracteur... car les sangliers ont tout ravagé là-haut. [...] Je suis monté là-haut, j'ai eu mal au cœur, y'a plus que des mottes et du gravier. On avait mis des vaches avec des clôtures. Les sangliers arrachaient les piquets". Ils sont donc à la fois fruit de l'ensauvagement, du retour des broussailles et de la forêt, mais aussi source de l'ensauvagement, en empêchant la reprise de l'agriculture sur les terrains qu'ils ravagent.

c- Une perte de limites entre sauvage et cultivé

Si l'envahissement du cultivé par le sauvage est reconnu, il devient cependant difficile de placer le loup et le sanglier dans l'une ou l'autre des catégories en raison des soupçons sur l'origine de leur présence et de leur développement. De plus, leur intrusion dans le monde du

⁴¹ Barrier P., 1991

⁴² idem

⁴³ Larrère R., 1999 : p. 138

cultivé, intrusion qui devient plus une habitude qu'un événement exceptionnel, les assimile peut-être comme faisant partie du monde du cultivé, même si c'est en tant qu'ennemi.

Le loup, pourtant archétype de l'animal sauvage, s'approche sans peur des troupeaux : *“ un chien errant, on ne l'approche pas à 20 ou 50 m comme on a approché le loup ”*, vient prendre des moutons à proximité des bergeries et traîne derrière lui la réputation d'avoir été introduit par l'homme : *“ pour nous, éleveurs, les loups sont réintroduits ”*. Pire encore, le loup est soupçonné d'être issu d'élevages puisqu'un chasseur m'affirme que *“ le loup qui a été réintroduit, c'est des bâtards d'élevage ”*. Ce loup n'affiche donc pas la sauvagerie que l'on attend de lui, c'est un loup élevé par d'autres hommes, une sorte de loup domestique que les “ écologistes ” auraient mis dans la montagne des moutons pour entendre hurler la nuit. Il pourrait même être considéré comme entretenu par l'homme vu son régime en partie “ moutonnivore ”. Le loup passe alors du statut de prédateur à celui de parasite des activités humaines.

le sanglier possède aussi une image ambiguë. En effet, avec le retour de la forêt, les populations ont augmenté et le sanglier cause des ravages dans les prairies de fauche voire dans les jardins. Voilà donc une bête sauvage qui s'introduit dans les cultures. Mais voilà, l'animal est agrainé, nourri comme un porc et de plus soupçonné d'être mâtiné avec des cochons domestiques : *“ À l'époque il y avait des sangliers mais maintenant ils sont devenus fous ces sangliers. C'est pas des sangliers. C'est plus des cochons que des sangliers ”*, ce qui est sensible par leur aspect : *“ Des fois il y a des sangliers, ils ont presque plus de poils... ”*, mais aussi par leur comportement : *“ ils viennent près des maisons. Un copain m'a raconté qu'il labourait au tracteur et que le sanglier venait derrière chercher les vers. Les sangliers d'avant faisaient pas ça... ”*. Ce sanglier ne se comporte plus comme un sauvage, et ce n'est d'ailleurs plus un vrai sauvage, il n'est pas “ pur ” : *“ les sangliers d'ici ne sont pas purs, ils sont croisés avec les cochons ”* m'affirme un homme du village.

L'impression qu'il y a moins de faune sauvage qu'avant marque aussi cette perte de limite entre sauvage et cultivé. Cette constatation se base sur la disparition d'un certain type de gibier, très attaché aux zones cultivées et à l'activité humaine. Nombreux sont ceux pour qui *“ la faune sauvage, il n'y en a plus beaucoup par ici ”*. En effet, bartavelles, perdrix et lièvres qui affectionnaient les espaces ouverts et entretenus par l'homme, se font de plus en plus rares. Un chasseur me dit *“ Il y a beaucoup moins de lièvres car il est lié à l'agriculture. Une fois que ce n'est pas planté, plus fauché, il n'y a plus de lièvres, plus de bartavelles ”*. Ces animaux constituent donc une faune sauvage dépendante du cultivé, signe d'un ensauvagement contrôlé, régulé, un sauvage cultivé car désirable⁴⁴, contrairement au loup.

Face à la déprise agricole et au retour de la forêt, les habitants se sentent démunis. Plus personne n'est capable d'entretenir ce territoire immense. La forêt gagne et les paysages se referment autour du village. De plus il y a une intrusion des animaux sauvages dans le cultivé, les sangliers détruisant les jardins et les loups dévorant les moutons. Mais si l'inverse se produit pour le sanglier, puisque le chasseur s'introduit dans la forêt pour le traquer, personne n'a le droit d'aller tuer le loup pour les méfaits qu'il commet, puisqu'il est protégé (Les mesures de protection

du loup figurent en annexe IX). Il n'y a pas de droit de réplique pour le loup comme l'a montré Sophie Bobbé pour l'ours⁴⁵. Or cette situation peut être à l'origine de tensions.

Dans ce contexte d'ensauvagement, la dernière activité d'entretien des terres reste l'élevage ovin, or, le voilà à son tour menacé par le sauvage en la personne du loup.

2° Le loup vu comme un péril pour le pastoralisme

a- Des attaques conséquentes

Comme il a déjà été précisé dans la deuxième partie, au delà de toute représentation mythique ou religieuse du loup, nous sommes en présence d'un animal physique, réel. Cet animal exerce une prédation forte sur les moutons. Les habitants se sentent concernés par le problème et nombreux sont ceux qui ont subi des dégâts ou qui connaissent quelqu'un qui en a eu. *“ Mon frère était éleveur, il a perdu 300 à 400 bêtes avec le loup ”* me dit l'un, *“ À Lugo, il y a eu 70 à 80 bêtes tombées. Il faut venir voir les conséquences pour les gens qui pratiquent. (...) Il y a des attaques de veaux, de chevaux ”*, s'exclame un autre tandis qu'un ancien éleveur me raconte : *“ L'animal, je voulais qu'il soit tué. Nous étions les plus touchés. On a eu 136 bêtes de tuées ”*. Perdant leur caractère exceptionnel, les attaques semblent être devenues une constante, ce qui les rend encore plus insupportables. Un éleveur m'assure *“ À chaque fois qu'on monte, au bout du 3^{ème} jour, ça loupe pas... [il y a une attaque de loup] ”*. Cette réalité est d'autant plus forte que ce ne sont pas des éleveurs transhumants mais des éleveurs locaux présents toute l'année, les brebis étant dehors plus longtemps : *“ Je suis en zone de prédation 10 mois de l'année. Il y a des ressources fourragères importantes et on essaie de les maintenir ”* me dit un éleveur. Il n'est pas le seul dans ce cas, et il m'explique que *“ Dans le département la DDA comptait que les éleveurs ne viennent qu'en juillet . Or 50 éleveurs sont en zone de prédation 10 mois de l'année. ”*. Cette menace constante du loup condamne les éleveurs à changer leurs habitudes et leur mode de vie, ce qui constitue une contrainte difficilement acceptable.

b- Un surplus de dépenses et de travail

En raison de ces attaques, le loup oblige éleveurs et bergers à revoir leurs méthodes de travail. *“ En plus on n'avait plus la même possibilité de lâcher le troupeau et d'aller les voir une fois par jour, à cause du loup. C'était et ça reste un gros handicap. Le loup, c'est quelque chose qui ne va pas avec les troupeaux ”* me dit un ancien éleveur. Pour ceux qui restent, cela entraîne des dépenses supplémentaires : *“ Sur les 700 bêtes, j'ai une centaine de bêtes de renouvellement. Ça fait entre 35 000 et 40 000 F pour les 2 mois en bergerie... ”* et un surplus de travail *“... plus le travail supplémentaire pour les soigner ”*, qu'il ne fallait pas fournir en l'absence du loup : *“ Avant les femelles de renouvellement et les bêtes vides on les lâchait dehors, maintenant on doit les garder à la bergerie ”*, et ce pour la plupart des éleveurs : *“ Pratiquement tous les éleveurs en zone de prédation sont obligés de le faire ou de payer un employé à leurs frais ”*. D'autant que les moyens de protection nécessitent également des efforts supplémentaires, tant financiers qu'en terme de temps de travail.

c- Des moyens de protection limités

Les éleveurs que j'ai rencontrés ont fait des efforts pour se protéger du loup. L'un d'eux a même fondé une association qui a débouché sur la formation d'emplois-jeune au métier d'agents pastoraux. Ils se sont équipés de chiens : *“ j'ai 5 chiens de protection, 4 mâles berger des Abruzzes et une femelle patou. Je travaille sur ces chiens-là car ils sont plus dociles avec les gens et ils ont gardé la présence du loup dans leurs gènes ”* et cela semble avoir une certaine efficacité, tant sur le nombre d'attaques que sur le bilan à chaque attaque. Mais il faut un certain temps d'apprentissage aux chiens, et le nombre d'attaques n'est pas réduit à zéro : *“ Jusqu'en 1996 je transhumais sur Tende et il n'y avait pas de problèmes là-bas. Le 10 février 1996, j'ai mis les chiens par précaution, en juillet 1996 j'ai eu des attaques. En 1996, 12 attaques et en 1997, 14 attaques en 90 jours. Puis il y a eu régression du nombre d'attaques, maintenant j'ai 3 à 5 attaques par an. Avant, à chaque attaque, il y avait 10 bêtes, maintenant 4 à 5, en moyenne 4 par attaque. Celles que l'on retrouve car parfois on ne les retrouve pas. ”*.

Mais les chiens ne sont pas toujours bien vus et ils sont supposés être source de problèmes, tant vis-à-vis des promeneurs *“ Le problème des patous, c'est qu'ils sont difficiles à domestiquer et qu'il y a des problèmes avec les promeneurs ”* que de la chasse et des animaux sauvages : *“ Pour le coq [de bruyère], je pense qu'il est chassé par les patous, encore à cause du loup ”*.

D'autre part, leur emploi n'est guère facile et perturbe le travail du berger *“ les chiens de protection ont posé des problèmes face aux chiens de conduite et c'est toujours pareil. J'ai de gros problèmes entre eux pour la cohabitation patous et chiens de conduite. Ça casse le travail car les chiens de conduite ont une grande valeur, ils peuvent remplacer 10 personnes autour d'un troupeau ”*.

D'autres moyens de protection sont aussi mis en place : *“ Ça fait 2 ans que je teste les clôtures électriques avec les 4 fils. L'association travaille aussi dans ce sens-là... ”* mais la confiance dans ces systèmes n'est pas totale face à un prédateur qui, comme on l'a vu plus haut, est considéré comme particulièrement intelligent.

De surcroît, l'éleveur ou le berger doit faire face à des contraintes naturelles difficiles. Un habitant qui connaît bien le milieu naturel m'explique : *“ Il y a eu beaucoup de dégâts. Les gens qui voient le monde pastoral par la fenêtre vont dire y'a qu'à, il faut que... Mais il y a la réalité, souvent il y a du brouillard, on n'y voit pas à 10 m, avec en plus le relief... Même quand il y a un parc, un loup déterminé trouve à tuer des moutons... ”*. Un ancien éleveur me raconte, à propos d'un transhumant qui venait sur la commune : *“ Il a eu des pertes quand il oubliait des bêtes dans le brouillard, mais dans le troupeau même, non, il n'a pas eu de massacres ”*, ce qui montre à la fois l'efficacité du chien, mais aussi ses limites en cas de conditions climatiques difficiles.

d- Une atteinte aux métiers de l'élevage

Au-delà des dégâts causés aux éleveurs, il y a leur représentation du métier. Éleveurs et bergers ont le sentiment de n'être pas compris, d'être méprisés : *“ Il sont venus parler du loup dans les écoles, ils sont venus dire que les loups étaient bons et les agneaux méchants ”* me dit un éleveur, *“ On n'est pas compris. Ils n'ont jamais voulu ouvrir un bon dialogue. J'estime que ce n'est pas de notre faute à nous, éleveurs ”*. Ils se sentent abandonnés au sein d'un pays qui ignore leurs problèmes car, me dit-il, *“ on est trop en minorité, et notre voix ne porte pas ”* et

“ Tant qu'on ne touche pas l'opinion publique au cœur... ”. Il me cite un exemple : “ Au départ le protocole de retrait du loup exigeait la permanence de l'éleveur jour et nuit, ils ont fini par l'enlever... Dans quelle corporation on est tenu de rester 24h/24 ? On n'est pas des chiens ! ”. Le fait qu'ils bénéficient de primes les bloque dans leurs revendications : “ Vu qu'on nous aide avec la P.A.C et les primes, on ne peut pas dire ce que l'on veut ”. Sans être contre le loup, un habitant me dit : “ Les bergers, on leur retire les moyens d'exercer dignement leur métier. Ces gars ont une éthique, un sens de leur métier. Culturellement, ils n'ont pas pris la relève de leurs parents pour élever des boîtes de Canigou sur pattes pour les loups ”

e- une menace pour l'avenir

La prédation du loup est très mal vécue dans une région où l'élevage ovin est l'une des dernières activités agricoles. À mon arrivée, le maire me résume la situation :

“ le problème de la commune est qu'avant, c'était un territoire principalement pastoral avec des troupeaux de vaches et de moutons. Depuis, les choses ont bien changé, il n'y a plus que trois bergers et l'arrivée du loup les a perturbés, qu'ils soient arrivés seuls ou héliportés. Leur vie est perturbée. ”

Cette situation leur semble grave et l'avenir de la vallée paraît être en jeu, un habitant de la commune se désole : *“ On n'a pas besoin de ça. Il reste une minorité d'éleveurs et de gens qui veulent vivre et travailler en montagne et l'arrivée du loup les a écœurés. ”*. Désabusé, un éleveur m'avoue : *“ Ils savent qu'il n'y aura plus d'éleveurs dans 10 ans avec le retour du loup... Demandez à X., il a eu 340 brebis qui ont déroché, il a tout le temps des attaques ”*. Certains habitants sont pessimistes quant à l'avenir du village. L'un d'entre eux m'explique qu' *“ il n'y a plus rien ici, il peuvent faire un barrage et inonder le village... ”* tandis qu'un autre pense que son village se meurt et que le tourisme n'y est pas pour rien : *“ Ils ont fait le Parc, maintenant ils ont mis les loups, c'est en train de devenir une réserve ici et nous on va devenir comme des Indiens, ils vont nous demander de mettre des plumes ”*. En outre, la grande majorité des questionnaires (résultats en annexe X) reflètent la menace que représente le loup pour l'élevage ovin (65%) ainsi que la désertification rurale (85%) et l'abandon des cultures (75%) pour l'avenir du village.

Danger matériel pour l'avenir du métier d'éleveur, mais aussi danger pour la qualité de son métier, l'arrivée du loup est perçue comme le signe avant-coureur de la fin de toute activité agricole sur le village. Or, l'usine d'eau de source étant fermée, il ne reste plus beaucoup d'activités et l'arrêt de l'élevage signerait la mort d'un village dont le déclin est déjà bien entamé. Cet état de fait paraît d'autant plus insupportable au villageois que le loup est fortement soupçonné d'être un animal réintroduit.

2°La plupart des villageois sont persuadés que le loup a été réintroduit

Les soupçons qui pèsent sur l'origine du loup se transforment vite en certitudes. Le loup a été réintroduit et cela ne fait aucun doute aux yeux de la plupart des villageois (70% des personnes qui ont répondu au questionnaire pensent que le loup est réintroduit, annexe X). De plus les arguments ne manquent pas pour étayer leur hypothèse, arguments rarement réfutables mais qui ne constituent jamais une preuve, “ la preuve ” que certains aimeraient bien trouver.

a- Un loup étrangement domestique...

Pour les gens qui le côtoient, éleveurs et bergers, son comportement est le signe, d'une part de sa réintroduction et d'autre part de sa provenance d'élevages. Ce loup n'est pas considéré comme sauvage. Un éleveur me dit : *“ l'été dernier je les ai vu 9 fois [les loups]. C'est passé dans le journal en dénonçant le comportement du loup qui n'a pas un comportement de loup sauvage. ”*. Il ajoute : *“ Pour nous éleveurs, les loups sont réintroduits, sinon ils ne viendraient pas se balader là, autour des maisons ”*. Cet éleveur a côtoyé le loup à de nombreuses reprises, ses expériences sont multiples et il me relate qu' *“ On le voit [le loup] comme de là à la brebis [son troupeau est à une dizaine de mètres]. Un chien errant, on ne l'approche pas à 20 ou 50 m comme on a approché le loup... ”*, ajoutant qu' *“ il [le loup] devrait s'éloigner. En 1997, on a tiré un coup de fusil et la nuit d'après il est venu en tuer 11... Il nous narguait ”*. Pourtant il avoue que *“ certains loup ont un comportement sauvage, les trois quarts des autres ont un comportement inhabituel ou alors il a une faculté d'adaptation exceptionnelle ”*. Mais son comportement n'est pas le seul responsable des soupçons qui pèsent sur son origine.

b- ... particulièrement prolifique...

Autre fait marquant qui constitue une preuve pour les gens interrogés, la progression étonnante du loup, inexistant il y a 10 ans et qui s'est répandu depuis, *“ ça s'étend comme la peste ”* s'exclame un chasseur tandis qu'un éleveur m'explique : *“ en 1992 il y avait 2 loups — enfin 1990-1991 vu qu'ils l'ont dit après — 2 loups cantonnés à Moulières, 2 loups en 1992... Et en 10 ans combien de loups ils ont fait ? Ce sont de bons chiens ! ”*. Tout aspect inexplicable concernant le loup devient rapidement un argument étayant la thèse de la réintroduction : *“ la population du loup a régressé un peu, ce qui confirme que ces animaux n'étaient pas revenus naturellement ”* me dit un chasseur.

c- ... aux déplacements erratiques

Mais ce qui paraît le plus étrange à mes interlocuteurs, c'est ce loup venu discrètement des Abruzzes, à 1000 km de là, sans laisser de traces, sans faire de dégâts. Un éleveur me dit *“ Si une meute était venue, ils se seraient arrêtés là où il y a des garde-manger. Or il n'y a aucune donnée sur les bêtes des Abruzzes jusqu'ici. Et en 1997, ils sont retournés en Italie ”*. Un chasseur s'étonne quant à lui qu' *“ Il n'y a pas de traces de prédation sur son chemin [au loup]. Les Français disent qu'il est venu d'Italie et les Italiens [ceux proches de la frontière] disent qu'il est revenu de France dans les Alpes ”*. La confusion règne donc sur l'origine du loup et les analyses génétiques ne changent rien. Vraisemblablement au courant de ces dernières, qui ont déterminé que le loup du Mercantour était de souche italienne, un ancien berger me dit d'un ton ironique : *“ Des Appenins, on peut venir par le train, par hélico, ou... à pied ”*.

La plupart des villageois semblent donc convaincus de la réintroduction du loup. Son arrivée paraît décidément bien trop étrange et son comportement ne semble pas correspondre à l'idée que les villageois s'en faisait ni aux connaissances qu'ils en ont. De plus son retour a été accompagné par des mesures de protection prises en catimini. tout ceci ne paraît pas innocent et une fois encore, comme pour le Parc National, les villageois ne se sentent pas écoutés et tout semble géré de loin, par et pour des gens qui méconnaissent la montagne et le monde rural, autrement dit des citadins.

3° Le loup vu comme une appropriation du territoire par un modèle étatique et citoyen de la nature.

Persuadés que le loup a été réintroduit, la plupart des villageois tentent d'expliquer les motivations de cette réintroduction. Pour eux, que ce soit un coup des "écologistes" ou du Parc, c'est en tous cas le fait de gens éloignés du monde rural montagnard et de ses préoccupations. Le citoyen est alors souvent pris pour cible. Ceci montre, ainsi que l'avait découvert Valentin Pelosse⁴⁶ sur son terrain, que *"les locaux restent étrangers au consensus constitué entre scientifiques et "consommateurs de la nature" d'origine urbaine"*. D'autant que toutes les décisions concernant la protection du loup sont prises à Paris ou à Bruxelles, que les ardents défenseurs du loup sont en général des citoyens et que le Parc National est géré depuis Nice. Le territoire que leurs parents ont modelé, qu'eux mêmes ont parfois entretenu leur semblé désormais conquis par le Parc National, les résidences secondaires, les touristes et indirectement par tout ceux qui estiment que ce territoire doit demeurer fidèle à l'image qu'il s'en sont forgés, sauvage et peuplé d'animaux mythiques tels que le loup. D'ailleurs le touriste, le citoyen, est aussi assimilé à un profiteur de l'ensauvagement. Un chasseur du village me dit *"les châtaigneraies sont envahies de ronces et de lierre qui étouffent le châtaignier. Il n'y a que les sangliers qui ramassent les châtaignes et les étrangers, les promeneurs. Ils ramassent mais ils nettoient pas"*.

a- Des citoyens qui ignorent les problèmes de la montagne

Le loup leur semble imposé parce que là-haut à Paris ou en bas, à Nice les citoyens veulent savoir le loup présent dans les forêts du Mercantour. Et cela parce que là haut ou en bas, les gens ne connaissent pas la difficulté de la vie en montagne. Un homme (né au village mais parti à la ville) m'explique : *"il y a de mauvaises informations. Ici les gens supportent leurs galères. Les gens d'en bas [Nice] ne peuvent pas comprendre... [ailleurs] il y a des vallées spacieuses où l'on peut faire quelque chose"*.

Les gens de la ville sont aussi accusés d'ignorer l'élevage et ses problèmes et *"peu importe qui les a réintroduit, ce sont des gens inconscients des réels problèmes que ça pose aux éleveurs"* s'exclame l'un d'entre eux tandis que pour un autre, victime du loup mais aussi des nouvelles normes sanitaires européennes, *"on est opprimé par une vision d'une économie politique citoyenne sur la manière de travailler, des normes qu'on te donne"*.

b- Des citoyens qui développent et imposent leur vision de la nature

En plus d'un manque de connaissance, les citoyens sont accusés de développer une vision de la nature qui ne correspond pas à la réalité du terrain et indirectement, de l'imposer. Un chasseur m'explique : *"On manque de communication. Les gens ont une vision de la nature sous cellophane. Ils ne veulent pas qu'on tue les sangliers ni qu'on touche au loup mais ils râlent quand un sanglier retourne leur jardin et ils ont peur du loup quand ils sont en forêt"*. Pour un autre habitant, notamment à propos de la forêt, il existe une vision *"réaliste, celle des gens du pays qui savent par quel côté on tient le manche de la pioche"* et il y a celle des *"néo-ruraux, adeptes d'une certaine vision de la nature, assez théorique, assez éthérée, persuadés que la forêt recule [en France] car ils voient le problème de la forêt amazonienne à la télé"*. Pour lui, qui ne se présente pas comme un adversaire du loup, *"il y a le monde virtuel, technocratisé et il y a*

⁴⁶ Pelosse V., 1993 : p. 78

le monde réel. On est en train de substituer une nature virtuelle à une réalité naturelle... et le loup en est l'image ". À ce sujet, Valentin Pelosse⁴⁷ fait remarquer que l'introduction du mouflon en Languedoc avait aussi été vécue comme une dépossession de l'espace par les populations locales.

Ce monde technocratisé, dirigé par les citadins serait donc source de décisions qui concernent la montagne, celle des locaux et des bergers. Loin des préoccupations de l'éleveur, mais aussi loin des menaces du loup, le citadin pourrait tranquillement rêver à une montagne peuplée de son animal favori. Pour un chasseur du village, *" C'est la lâcheté des gens qui sont dans les villes [de soutenir le loup] et qui voient ça de loin "*. Un autre habitant me dit que pour lui *" Il y a plus de mystification chez les défenseurs du loup que chez ses détracteurs. Les détracteurs ont une vision plus pragmatique. L'approche des défenseurs est plus épidermique. Les bergers et les locaux ne se sentent ni en péril [écologique] ni loin de la nature "*.

Finalement, que le loup ait été remis par le Parc ou par des " écologistes ", et même si il est revenu seul, le simple fait de le protéger envers et contre tous (annexe IX) relève de l'application d'une certaine vision de la nature qui n'est pas celle des gens du pays, et qui va s'imposer au milieu, car, comme l'explique un garde forestier, *" les gens en charge, techniquement, de ces milieux, les gestionnaires de ces terrains, vont être obligés de faire cadrer le milieu naturel avec la vision de cette population urbaine "*. Ceci montre l'existence d'un conflit d'espace auquel avait déjà fait allusion Véronique Campion-Vincent⁴⁸ : *" l'opposition aux opérations de réintroduction correspond surtout à des perceptions de l'espace radicalement différentes pour les naturalistes, promoteurs de ces opérations et pour les ruraux, habitants des lieux où elles se déroulent "*. Or ce conflit d'espace se révèle également dans une opposition au Parc National, qui reflète cette vision citadine de la nature.

c- Un Parc National qui représente cette vision citadine aux yeux des habitants

Exemple même de ce territoire, en quelque sorte " confisqué " par l'État pour en faire un sanctuaire pour le citadin qui viendra s'y promener, au détriment de toute activité humaine, le Parc National représente cette vision citadine de la nature aux yeux de certains. D'ailleurs, Valentin Pelosse⁴⁹ montre que la création d'un Parc National peut être vécue comme une *" dépossession de l'espace "*. Un éleveur l'accuse de pratiquer *" une politique étatique de fonctionnaires du Parc [National], qui n'ont aucun rapport avec l'environnement et imposent une vision citadine de l'environnement "*, et cette politique, *" ça nie la réalité de l'environnement, ça nie les paysans "*. Un employé du Parc m'avoue que *" le Parc, c'est fait pour les gens des villes plus que pour les gens du pays "* et que *" Le mec qui a toujours vécu ici, il ne comprend pas la nécessité d'un Parc, contrairement à celui qui est parti en ville "*.

Les citadins, inquiétés par la pollution et les crises écologiques qu'ils vivent de loin verraient alors dans les Parcs le moyen d'expiation des fautes commises envers la nature. C'est du moins ce que m'explique un habitant : *" la vision de la nature que certains cherchent à imposer serait l'excuse pour l'absence de nature, les destructions, la pollution qui existent dans les villes. On sanctuarise*

⁴⁷ Pelosse V., 1993

⁴⁸ Campion-Vincent V., 1995 : p.5

⁴⁹ Pelosse V., 1993 : p. 78

un autre terrain comme caution morale... alors que souvent ce n'était pas des milieux menacés ". Cette remarque est particulièrement intéressante et rejoint ce qu'avaient développé Valentin Pelosse et André Micoud⁵⁰ pour lesquels *"la valorisation du sauvage par réaction au désenchantement du monde industrialisé n'est pas en soi un phénomène nouveau"* .

Dans un monde qui se consacre de plus en plus aux loisirs, d'anciennes terres agricoles sont devenus des lieux de vacances, des sortes de paradis perdus qu'une partie de la population citadine souhaite préserver. Mais au sein de ces lieux, il existe une population au contact permanent de son environnement et qui n'a pas le même rapport avec celui-ci. Les interventions extérieures qui visent à protéger un milieu qu'ils ont entretenu et continuent d'entretenir sont perçues comme des menaces pour leur avenir. C'est le cas du Parc National mais c'est aussi le cas du loup, qui leur semble imposé par des décisions auxquelles ils n'ont pas participé. De plus, ces décisions leur semblent favoriser un animal destructeur sans aucune contrepartie alors que jamais personne ne s'est préoccupé du sort de la population rurale de la vallée.

d- Un loup qui apparaît comme favorisé au détriment des population

Je traiterai ici d'un autre phénomène qui participe à une vision négative du loup, à savoir l'argent qui a été versé pour accompagner son retour, avec des sommes qui paraissent colossales aux yeux des habitants. Pour les éleveurs, les sommes dépensées pour le suivi du loup sont bien trop élevées en comparaison à celles allouées à la protection de l'élevage. Un éleveur s'exclame : *"Ils ont dépensé presque un million pour faire des analyses (...). En tant qu'éleveurs on est révolté car il y a eu beaucoup d'argent dépensé sans faire d'audit"* . Pour d'autres habitants, il y a trop d'argent gaspillé pour le loup, même si c'est pour le remboursement des éleveurs : *"Personne n'a été consulté, il y a eu des centaines de milliers de Francs investis là dedans. Les gardes de l'O.N.C. remboursent les bêtes et le programme Life, c'est trois millions de Francs la 1^{ère} année"* . Certains vont même jusqu'à dire que *"c'est aussi un commerce, le berger peut ratisser les vieilles brebis. Finalement c'est le contribuable qui paye"* . Une autre cause de contestation transparaît dans ces affirmations, le fait qu'il n'y ait eu aucune consultation. Les villageois ont l'impression de subir le loup sans que jamais on ne leur demande leur avis.

Les sommes dépensées paraissent d'autant plus intolérables que les services administratifs disparaissent dans la commune et dans la vallée et à ce sujet un villageois me fait remarquer que *"Les indemnités, ça a coûté combien pour le loup ? Il n'y a pas de sous pour les hôpitaux, les écoles, et là il y en a... Pour payer les dégâts du loup sur le territoire de la commune, il y a de l'argent !"* , et d'ajouter que : *"le loup est un danger pour le portefeuille de l'homme..."* .

Avec ces sommes d'argent, le retour du loup leur paraît encadré, accompagné alors que les villageois sont délaissés, abandonnés à leur sort. Ce fait s'ajoute à tous les autres, décrits précédemment et forment une représentation collective, témoignage d'attitudes intellectuelles du groupe⁵¹ . Cette représentation collective du loup est issue de réalités communes auxquelles les habitants de ce village ont à faire face. C'est pourquoi il paraît indispensable, après avoir décelé quelle est l'image du loup dans le système de représentation de la population locale, de chercher les réalités du terrain qui ont pu conduire à cette construction.

⁵⁰ Micoud A. & Pelosse V., 1993 : p. 11

⁵¹ Boyer P. in Bonte P. & Izard M., 1991

III En toile de fond : une crise agricole, un loup pesant, une supposée réintroduction, un espace protégé et des influences extérieures

1° Un territoire marqué par la crise agricole

Cette section se base en grande partie sur mes entretiens et sur les ouvrages de Danièle Musset⁵² et de Charles Claudio⁵³.

Les caractéristiques du système agro-sylvo-pastoral en place dans la Moyenne-Roya et qui a fonctionné jusqu'au début du XX^{ème} siècle semble être d'une part une société largement fondée sur l'autosubsistance et d'autre part l'existence d'une symbiose entre élevage et agriculture. Quant à la forêt, elle a constitué pendant longtemps une ressource non négligeable. Malheureusement, l'agriculture a subi un grave déclin au cours du XX^{ème} siècle, déclin visible dans le paysage. La forêt est de moins en moins exploitée et plus récemment, l'élevage s'est lui aussi trouvé confronté à des difficultés qui le rendent vulnérable au retour du loup.

a- Un passé agricole marqué par une polyculture nécessaire à l'autosubsistance

Si seul l'élevage demeure aujourd'hui, les terrains autour du village et sur les plateaux étaient autrefois cultivés et la terre était précieuse. Un ancien du village me raconte que “ *Où il y avait une belle planche pour la cultiver, on ne construisait pas une maison, on faisait tout sur la pierre* ”. Les cultures étaient variées et surtout destinées à la subsistance des familles, un ancien éleveur se souvient que “ *Les gens achetaient pas grand chose, juste le café. De toute façon, ils avaient pas d'argent. Au départ, **il fallait vivre avec les produits du terrain**, les châtaignes, les figues, les amandes, les noisettes, les noix* ”.

Il est vrai que le relief très escarpé de la vallée de la Roya n'autorise pas l'installation d'une agriculture intensive. Mais, grâce au labeur des hommes, il a été compensé par la construction de multiples terrasses (“ *planches* ”, “ *faïche* ”, “ *boundé* ”) sur le domaine cultivable. Ce système, qui a atteint son apogée au XIX^{ème} siècle, période de présence humaine maximale, permettait l'irrigation des cultures par gravité mais demandait **beaucoup d'entretien** et reste **défavorable à la mécanisation**.

En Moyenne-Roya, le finage des communes contient une zone de pâturages, réservée à l'élevage (toponymes “ *Alpe* ”, “ *Arpe* ”) et une zone de cultures (toponymes “ *Morghe* ”, “ *Morgha* ”). Au sein de chacune de ces zones, on peut trouver une **bipartition** entre communal et privé. Les communaux regroupaient quasiment tous les pâturages et les forêts tandis que cultures et prés de fauche appartenaient aux particuliers. La taille des parcelles augmentait des abords du village (quelques ares) jusqu'aux prés d'altitude (plusieurs hectares).

De dimensions modestes, les jardins (“ *ort* ” à Breil, “ *ortou* ” à Tende) prenaient une place prépondérante aux abords des cours d'eau, près des villages et étaient entretenus avec soin. Ces jardins avaient une certaine importance vivrière et permettaient de “ *rompre la monotonie des*

⁵² Musset D., 1983

⁵³ Claudio C., 1985

repas, composés essentiellement de farineux ”⁵⁴ grâce aux lentilles, pois, haricots qui peuvent être conservés secs jusqu’à l’hiver.

Orientées vers la culture vivrière, les parcelles étaient utilisées pour de nombreuses sortes de plantes qui assuraient ainsi l’autosubsistance des familles qui les cultivaient. Cultures de céréales et de pommes de terre occupaient les champs (“*campi*”) et, si près des villages la culture se faisait sur des pentes parfois très fortes, aménagées en terrasses, le plus souvent les terres de cultures étaient éloignées du village, accompagnées d’un habitat dispersé temporaire. Toutes les céréales étaient cultivées sur des terrasses constituées de talus herbeux courbes, le plus souvent sans mur de soutènement afin de pouvoir semer sur leurs flancs. Le blé était cultivé jusqu’à 700 m mais seigle et sarrasin atteignaient 1300 m où ils partageaient les champs avec pommes de terre et légumes secs, comme les lentilles. Mais, dans toute la Roya, la céréaliculture restait peu rentable car les rendements étaient médiocres, souvent inférieurs à 5 quintaux à l’hectare, un ancien éleveur m’explique d’ailleurs que “*même avant, on semait du blé. Ça veut pas dire que les gens se faisaient leur production de blé pour avoir la farine toute l’année mais presque...*”.

La culture de pomme de terre constituait une belle réussite dans la vallée mais sa répartition était limitée aux fonds de vallée que les potagers n’utilisaient pas pour des raisons d’irrigation ou de pauvreté du sol. C’est par exemple le cas des vallées sèches ou à écoulement temporaire. Les pommes de terre étaient aussi plantées sur les terrasses à céréales et ce jusqu’à une altitude de 1500 m.

La limite de l’olivieraie se situe à Fontan et la faible surface qui y était consacrée (4,5% de la surface cultivée) ne permettait qu’une consommation familiale, contrairement à Breil qui en a fait un commerce. Un ancien du village m’affirme que “*pratiquement toutes les familles se faisaient la production d’olives*”.

Les hameaux de Berghe, rattachés à Fontan, possédaient les plus belles châtaigneraies de la vallée. La superficie qu’elles occupaient était relativement faible en raison de l’absence de sols siliceux en Moyenne-Roya. Cependant, leur importance alimentaire n’était pas négligeable car elles remplaçaient les céréales. Appelé “*arbre à pain*”, le châtaignier tenait une grande place dans les cultures d’autosubsistance et les châtaignes étaient un bien très précieux. Elles pouvaient d’ailleurs servir de monnaie d’échange comme le raconte une vieille dame : “*On ramassait beaucoup de châtaignes, on les faisait sécher et on les vendait décortiquées. On en portait à Saorge et à Breil contre des olives et de l’huile*”.

En Moyenne-Roya, la figue constituait également un aliment de base et pouvait remplacer la châtaigne comme appoint hivernal. Un habitant se souvient que : “*les figuiers, il n’y en a plus, ma grand-mère avait un coffre de 1,5 m sur 60 cm de largeur et 60 cm de profondeur, à moitié rempli de figues sèches. Ils les mettaient avec des feuilles de pêcher pour les garder. Il y avait des arbres fruitiers partout. Maintenant on s’en occupe plus. Tout le monde faisait sécher des figues, avec des claies en canne. Les greniers étaient ouvert d’un côté pour faire sécher au soleil*”.

À Saorge et à Fontan, la vigne tenait une place importante (jusqu’à 22 % de la surface cultivée pour les 2 communes). La vigne était considérée comme “*un élément de prestige*”.

⁵⁴ Claudio C., 1985 : p. 30

social ”⁵⁵ et jusqu’au XX^{ème} siècle, devoir acheter son vin était un signe de misère. Boire son propre vin, même de qualité médiocre, était important. La culture de la vigne pouvait donc être aussi considérée comme une activité d’autosubsistance.

En raison des difficultés d’exploitation et des faibles rendements, la majorité des récoltes étaient destinées à la consommation familiale. Les récoltes ne suffisaient d’ailleurs pas toujours à nourrir la famille et il fallait quelquefois louer ses bras pour obtenir un revenu supplémentaire. Pour cette raison, l’agriculture employait la majorité de la population rurale et a eu une influence considérable sur le territoire et les relations tant intra-valléennes qu’extra-valléennes.

b- Un élevage et une agriculture fortement liés

L’ élevage a toujours tenu une place importante dans la vallée de la Roya. En Moyenne-Roya, l’altitude étant assez faible, à Breil et Saorge notamment, l’homme a défriché la forêt en bas pour obtenir des pâturages qu’il ne pouvait trouver en haut, l’altitude étant trop basse pour les prairies alpines naturelles. Par contre, Fontan possède de grands versants bien exposés et déjà arrosés par les orages estivaux, comme le plateau de la Ceva. Les pâturages étaient autrefois très étendus à Saorge / Fontan et occupaient un espace aujourd’hui enforesté. Pour Charles Claudio⁵⁶, “ *les pratiques pastorales ont créé des paysages particuliers complexes qui font des montagnes de la Roya un milieu intensément humanisé jusqu’en haute altitude* ”.

Les zones non cultivables, souvent communales, n’ont pas été mises en terrasses. Ce sont les “ *terres gastes* ” (de gâtées, abîmées) de la Moyenne-Roya, domaine des chèvres. Ces terres étaient considérées comme un “ *patrimoine communautaire inépuisable* ”⁵⁷ , à condition qu’elles ne soient pas utilisées de manière abusive et gérées “ *da buon padre per suoi figli* ”, en bon père pour son fils. Ainsi il ne fallait pas couper les arbres trop jeunes ni abandonner les jeunes pousses à la dent des troupeaux .

La symbiose entre élevage et agriculture reposait sur la concurrence mais aussi sur la solidarité et la complémentarité de ces activités. On la retrouve dans les pratiques et les règlements de l’utilisation de l’espace. Le fumier produit par les troupeaux était redistribué aux cultures et l’élevage bovin était rendu indispensable pour sa force de travail et son fumier. Quant aux bergers, ils avaient besoin des jachères, vaines pâtures et autres prés de fauche des agriculteurs tandis que leurs troupeaux enrichissaient les sols de ce dernier. Ainsi, du 15 avril au 2 août, toutes les bêtes qui n’étaient pas montées dans les alpages étaient lâchées dans l’olivieraie, ainsi fumée à satiété étant donnée la sobriété de l’arbre. La châtaigneraie, décidément indispensable, fournissait également des feuilles pour la litière des bêtes, dans une montagne où ne poussent que des résineux. Terres de culture et pâtures étant imbriquées, l’accès des bêtes aux différentes terres était organisé par des règles écrites ou coutumières qui évitaient les conflits. Par exemple, les ovins, considérés comme les plus destructeurs, pacageaient sur une terrasse, encadrés par des bovins sur l’une des terrasses adjacentes et des équins sur l’autre. Ainsi cernés, ils ne risquaient pas de sauter d’une terrasse à l’autre, risquant alors de recevoir le sabot d’une vache ou d’un mulet.

⁵⁵ Claudio C., 1985 : p. 33

⁵⁶ *idem* : p. 70

⁵⁷ *idem* : p. 100



« maintenant, si on voulait encore faire de la culture et même faucher, on n'y arriverait plus (...) car les sangliers ont tout ravagé là-haut» (p.16)



les sangliers retournent la terre : « y'a plus que des mottes et du gravier (p.16)



Parcelle de pommes de terre sur une planche à Berghes Supérieur

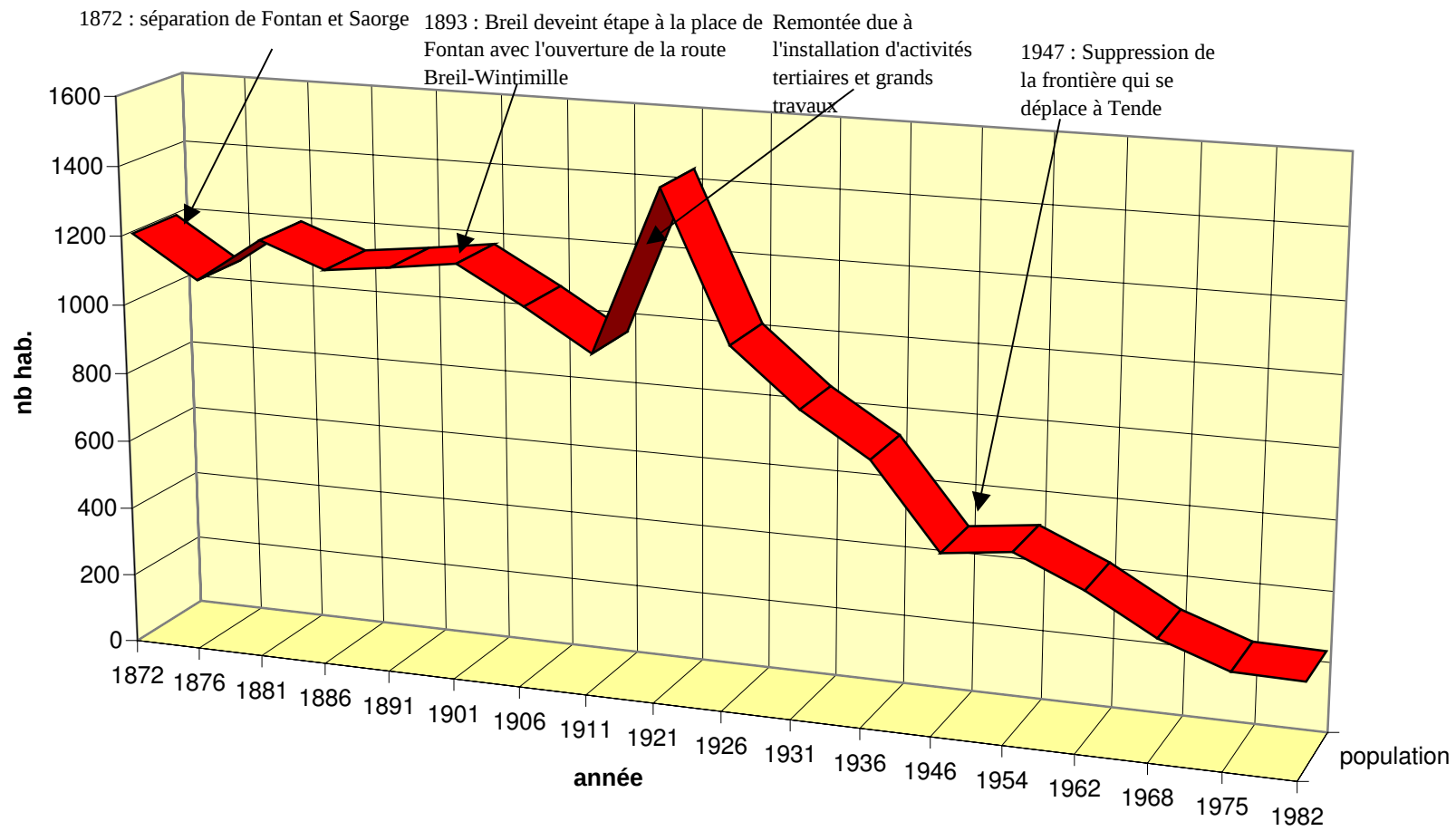


Toutes les céréales étaient cultivés sur des talus herbeux courbes, le plus souvent sans mur de soutènement, afin de pouvoir semer sur leurs flancs (Pratolin, Fontan) (p.26)

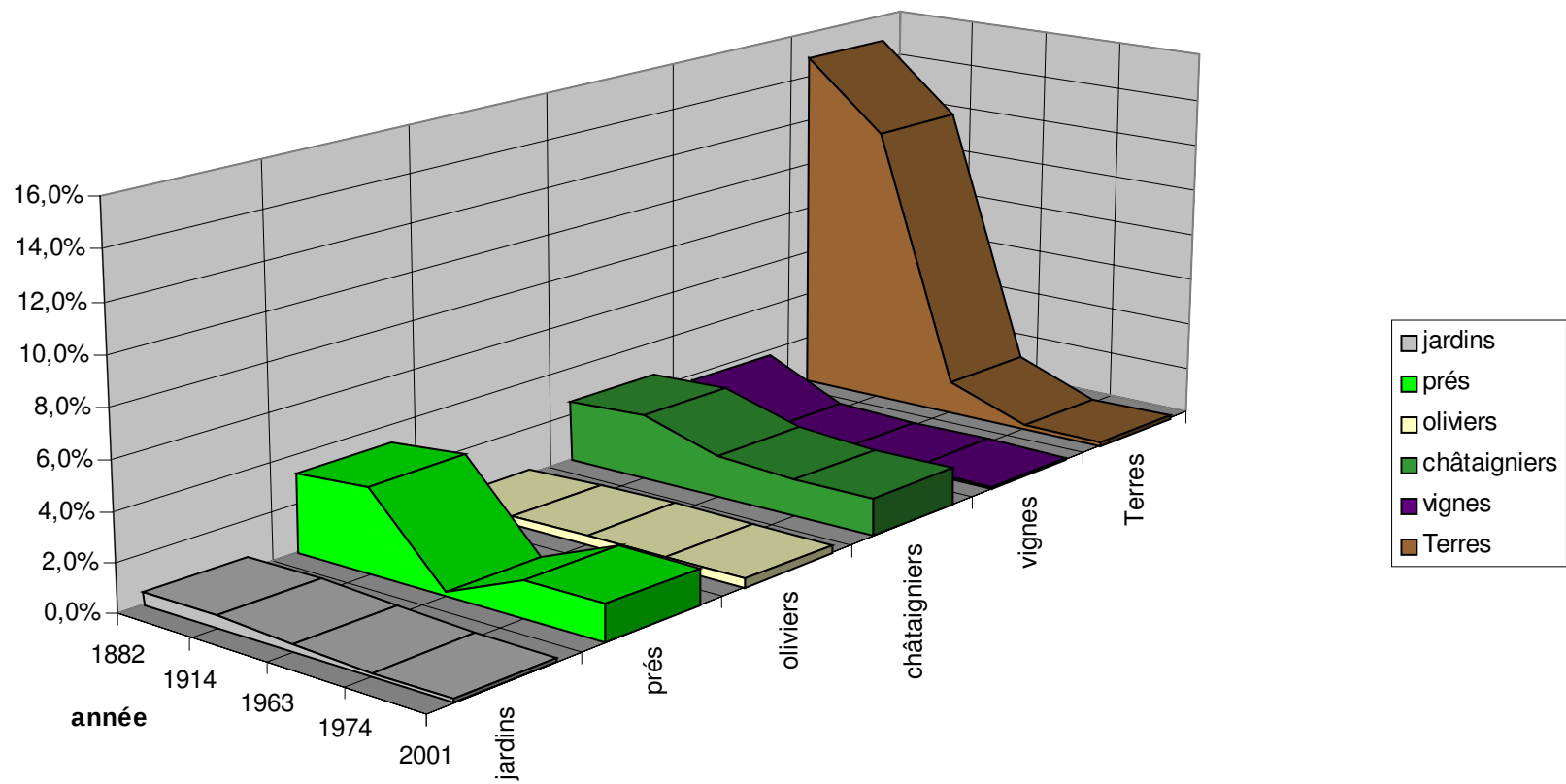


Le plateau de la Céva

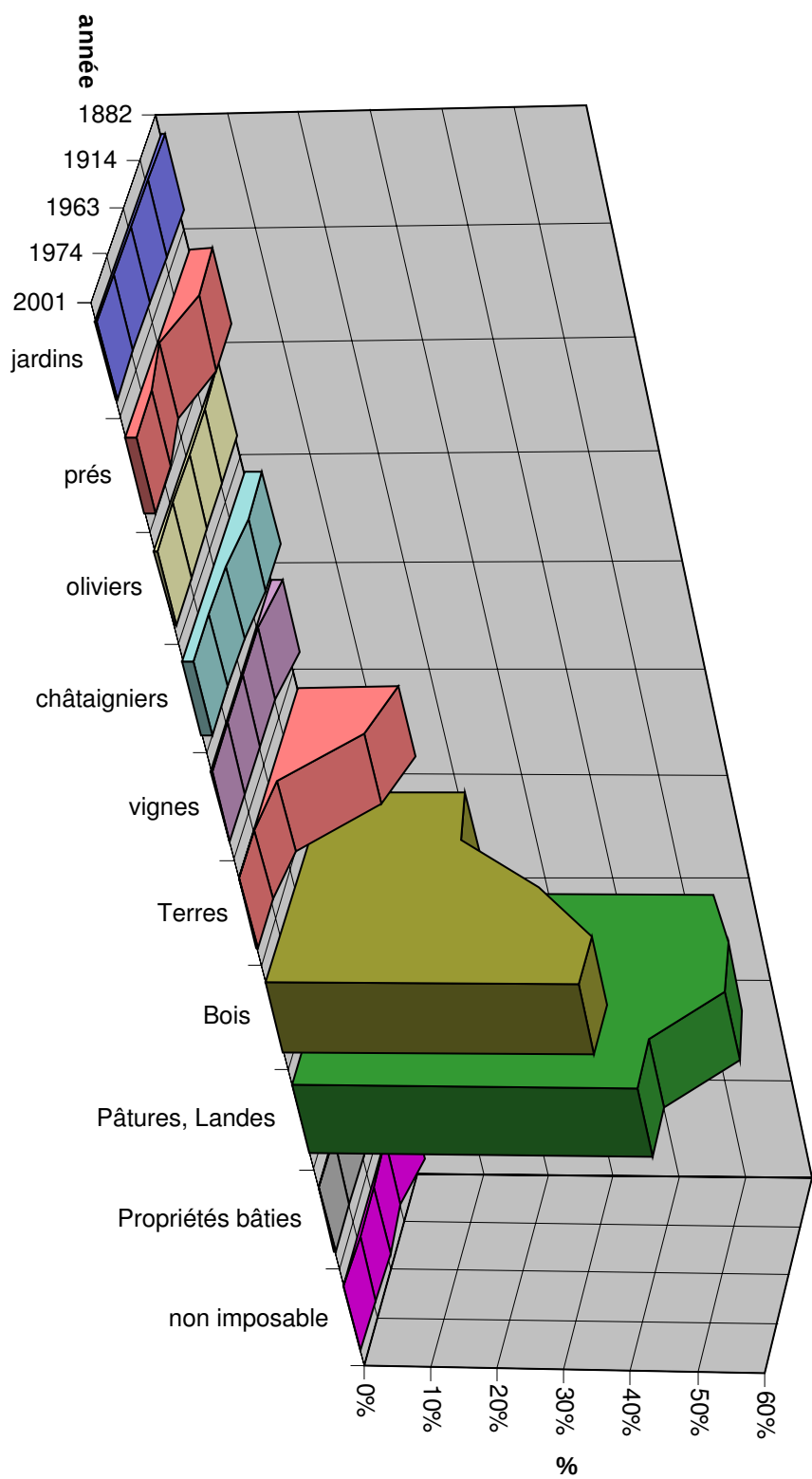
Graphique 1 : Évolution de la population de la ville de Fontan



Graph.3 : évolution de l'utilisation des terres sur la commune de Fontan



Graph. 2 : évolution de l'utilisation des terres sur la commune de Fontan





La vacherie de la Céva, devenue aujourd'hui une bergerie



Une cave autrefois utilisée pour garder le fromage au frais

c- Une exploitation forestière autrefois massive

La forêt offrait du bois pour les usages domestiques ou artisanaux. Bois d'œuvre et sous-produit du sol forestier eurent un rôle important dans l'économie rurale. En effet, les feuilles servaient de litière aux bestiaux tandis que la " *teïa* ", constituée de racines de pin résineuse, servait à l'éclairage. À Saorge, qui englobait Fontan à l'époque, la forêt représentait 8,85% de la superficie en 1862. Au XIX^{ème} siècle, l'exploitation forestière était florissante dans toute la Roya et Charles Claudio⁵⁸ mentionne qu' " *un tel patrimoine végétal était une véritable bénédiction pour la population de la Roya qui en tirait un profit trop souvent abusif* ". En raison des fortes pentes de la vallée, et comme me l'explique un ancien bûcheron, le débardage du bois se faisait par glissement ou ravinement : " *On faisait quelquefois partir le bois dans un vallon. On les faisait glisser* " puis par câble : " *Tous les troncs étaient descendus par câble. Ils plaçaient des téléphériques. Il y avait un câble porteur pour les descendre. Le poids du tronc faisait remonter le câble avec. Les gros troncs, on en mettait 1, les plus petits 2 ou 3* ". Lorsque la pente était plus faible, le débardage pouvait se faire au moyen de mulets : " *Ils avaient transporté le bois par des mulets. Ils avaient fait venir des mulets de toute la vallée. À l'époque il y avait pas de tracteurs et les tracteurs passent pas partout* ".

Malgré les difficultés de l'extraction du bois, la forêt était une des ressources les plus exploitées en Roya et a employé de nombreuses personnes, notamment des immigrés, " *il y avait beaucoup d'Italiens et beaucoup d'Espagnols dans la forêt* " se rappelle un ancien bûcheron, immigré italien, qui se souvient : " *Avant on était des équipes quelquefois jusqu'à 20. Quand j'ai commencé on était 22* ". Et il y avait plusieurs équipes qui travaillaient dans la région, ce bûcheron m'explique que " *maintenant il y a aussi moins d'exploitants. il y en avait 20 ou 30 avant dans les Alpes Maritimes, Maintenant il y en a 4, 5 ou 6* ". Et en plus de ces équipes de bûcherons, les scieries employaient d'autres ouvriers : " *Dans les années 60-70, la scierie employait 150 personnes, avec la scierie, les bûcherons et le transport* " se rappelle-t-il.

L'exploitation forestière permettait à la vallée de la Roya et au village de Fontan de tirer profit de manière non négligeable des ressources naturelles du territoire. Avec l'agriculture, ces activités du secteur primaire fournissaient la majorité des emplois aux habitants de la vallée. Mais avec l'avènement de la mécanisation, le changement des aspirations des habitants et l'orientation du secteur primaire vers la production massive, cette exploitation rationnelle mais peu rentable du milieu naturel va être appelée à disparaître, provoquant un séisme agricole mais aussi social dans la structure des communautés de la vallée.

d- L'abandon des cultures

Au fur et à mesure des entretiens et des sorties autour du village, il m'est apparu que ce village avait connu une période où l'agriculture était plus prospère qu'aujourd'hui. Cette impression m'a été confirmée lorsque j'ai orienté mes entretiens autour de la vie au village autrefois. Alors qu'aujourd'hui l'agriculture n'emploie plus que 7 personnes au village⁵⁹, elle était pourtant l'activité la plus courante dans la vallée au début du siècle dernier.

⁵⁸ Claudio C., 1985 : p. 69

⁵⁹ Recensement Général Agricole, 2000

L'agriculture a en effet connu un déclin qui n'est pas propre au village. Il aurait même été généralisé au département des Alpes-Maritimes et pour A. Dauphiné⁶⁰, *“la richesse des campagnes Niçoises célébrée par tous les écrivains illustres qui ont séjourné dans les Alpes-Maritimes n'est plus qu'un lointain souvenir”*. La première guerre mondiale serait la cause principale de l'abandon des terres. L'ouvrage de Georges Duby et Armand Wallon⁶¹ nous signale que :

“ Du fait de la guerre, l'agriculture a perdu plusieurs centaines de milliers d'hommes et en a vu revenir presque autant d'invalides. De nombreux paysans, enfin, ont préféré rester en ville pour ne pas avoir à se réhabituer aux contraintes économiques et sociales de la société rurale. ”

Entre ceux qui ont péri et ceux qui ne sont pas revenu, préférant la ville à la dure vie des montagnes, il ne reste plus beaucoup de bras pour travailler la terre qui, faute du labeur des hommes, s'est couverte de friches. La crise des marchés qui a suivi en 1920-1921 a empêché toute reconstruction. La mécanisation, difficile à adapter aux planches étroites, a encore accentué la disparité avec la rentabilité de l'agriculture de plaine. En effet, Thierry Tatoni⁶² explique que *“ malgré leur sophistication et à cause des contraintes pratiques qu'ils imposaient, les systèmes de terrasses furent très rapidement touchés par le phénomène de la déprise agricole ”*. Les anciennes spécialités ont disparu (châtaigne d'Isola, Pomme de Terre du Valdeblore) tandis qu'aucune culture nouvelle n'est parvenue à s'imposer pour enrayer cette crise.

L'élevage ovin est le seul qui a résisté à la crise et bergers et éleveurs demeurent les derniers agriculteurs actifs. Mais pour combien de temps encore ? Pour A. Dauphiné *“ le déclin agricole des moyennes montagnes est irréversible ”*. Le chiffre d'affaires par emploi, au dessus de 300 000 F pour l'agriculture française, ne dépasse pas 120 000 F dans le département des Alpes-Maritimes (chiffres de 1993). Avec seulement 2% des actifs, l'agriculture semble être devenue *“ une activité relictuelle ”*⁶³ pour ce département. Déjà en 1974, Jean Miège⁶⁴ faisait ce triste constat : *“ La montagne du département des Alpes-Maritimes fournit un bon exemple d'une **dégradation générale des économies traditionnelles** accompagnée et souvent précédée par un exode rural plus accusé encore que dans la plupart des massifs alpins français ”*.

En ce qui concerne l'exploitation forestière, les pentes raides nécessitent aujourd'hui l'emploi de moyens d'extraction coûteux, rentables seulement sur les grands massifs forestiers et qui n'emploient plus grand monde : *“ Quand j'ai commencé on était 22. Après on était de moins en moins. C'était trop dur et certains voulaient plus faire le travail ”*. De plus les fortes pentes ne rendent pas seulement l'exploitation difficile, elles peuvent aussi donner un bois de qualité médiocre, un ancien bûcheron m'explique : *“ Les forêts sont pendues et les arbres se fendent avant de faire des planches. Le hêtre, quand il pousse sur le plat, il ne tourne pas. Le sapin, c'est pareil. Sinon, quand l'arbre tourne, la planche se coupe au milieu et ça a pas la même valeur ”*. Les adjudications de coupe ne trouvent pas toujours preneur et l'exploitation forestière est ralentie, même si elle résiste mieux que l'agriculture.

60 Dauphiné A., 1993 : p.358

61 Duby G. & Wallon A., 1976 : Tome 4, p. 59

62 Tatoni T., 1991 : p. 46

63 Dauphiné A., 1993 : p. 361

64 Miège J., 1974 in Dauphiné A., 1993 : p. 361

Concernant la vallée, Charles Claudio⁶⁵ remarque que le “ *caractère le plus marquant de l'évolution de l'espace cultivé* ” est l'abandon progressif de la culture des céréales, d'abord du sarrasin, puis de l'avoine, du seigle et finalement du froment d'hiver. Les raisons de cet abandon seraient à chercher dans la faible rentabilité de la céréaliculture en Roya. En effet, la production de céréales dans cette vallée nécessite une grande masse de travail, coûteuse et immédiatement concurrencée sur le marché par des céréales à prix très compétitifs. L'évolution des habitudes alimentaires serait une autre explication, les farineux prenant de moins en moins de place et les gens se lassant “ *des bouillies de céréales ou de farine de châtaigne* ”⁶⁶. La diminution des besoins et de la force de travail seraient des facteurs aggravant du phénomène.

Le plus fort de la crise des cultures de céréales se situe entre 1930 et 1950, ce qui correspond également à une période de déclin démographique. Cette crise de la céréaliculture, générale à la vallée, a débuté bien avant 1930. Ainsi entre 1862 et 1911 Saorge perd 75,9% de ses emblavures et l'exemple de Breil-sur-Roya est particulièrement parlant (Figure 1). Toujours selon Charles Claudio⁶⁷, “ *l'abandon des cultures de céréales peut être mis en rapport direct avec le déclin démographique* ” et ce déclin est bien visible en ce qui concerne Fontan (Graphique 1) qui ne possède plus aujourd'hui ni terres labourables, ni cultures de céréales⁶⁸.

*Fig. 1 : évolution de la surface cultivée en céréales à Breil sur Roya*⁶⁹

Année	1868	1889	1905	1913	1980
Surface en céréales (ha)	810	250	60	195	1

La culture de la pomme de terre a connu le même déclin. Si à Breil-sur-Roya, elle occupait une surface de 90 ha en 1882 puis 25 ha en 1905, elle a bénéficié dans un premier temps de l'abandon des emblavures en reprenant les anciennes terres à seigle (+ 37,5% de 1905 à 1926) mais a chuté ensuite de 87,5 % pour atteindre la surface de 5 ha aujourd'hui. Il ne restait plus un seul hectare de pommes de terre sur Fontan en 2000⁷⁰ malgré l'existence de quelques parcelles de ce légumes sur le village.

La vigne n'a pas connu meilleur sort et son déclin s'est amorcé dès le milieu du XIX^{ème} siècle. Si en 1862, Breil et Saorge comptaient respectivement 130 ha et 233 ha de vigne, il n'en reste plus que 80 ha et 102 ha en 1882. L'oïdium portera ensuite un coup fatal à cette culture dans la vallée. Cependant, d'après certains habitants, la vigne aurait disparu en raison de l'interdiction d'en faire du vin. En effet, il existe une sorte de raisin dans la Roya, appelé raisin-framboise, dont la fermentation produirait des substances toxiques et dont la culture aurait été interdite.

L'abandon de la culture des châtaignes a été progressif. Les échanges commerciaux dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle apportèrent de nouvelles maladies, qui provoquèrent une certaine irrégularité dans les récoltes. Comme les sous-bois étaient de moins en moins entretenus et que la fumure se faisait rare, la baisse de la production était inévitable, tant et si

⁶⁵ Claudio C., 1985 : p. 64

⁶⁶ *idem*

⁶⁷ *idem* : p. 65

⁶⁸ Recensement Général Agricole, 2000

⁶⁹ Claudio C., 1985

⁷⁰ Recensement général agricole, 2000

bien qu'aujourd'hui les châtaignes ne sont plus consommées, la production et les récoltes étant quasiment nulles.

L'olivier n'a pas connu les mêmes mésaventures. En effet, l'oléiculture était une pratique d'avantage spéculative qui n'a pas eu à subir l'abandon des cultures d'autosubsistance. Cependant, le déclin a été réel pour cette culture qui ne concerne que la Moyenne-Roya. 370 ha d'oliviers y étaient plantés en 1862 alors qu'en 1913, il n'en restait plus que 182 ha. Cette crise est en partie due à la concurrence des colonies d'Afrique du Nord mais aussi à la contre publicité faite à l'encontre de l'huile d'olive lors du développement des huiles de maïs et d'arachide. Vint s'ajouter à cela de nouvelles normes d'acidité pour les huiles que ne remplissait pas celle de Breil-sur-Roya, au pH trop élevé. De plus, l'olivier est ici en limite altitudinale et est tributaire des variations climatiques. Si, durant les mois de janvier et février, la température atteint -10° durant quelques heures, la récolte est perdue et l'olivier stérile pour 3 à 5 ans. En 1956, les oliviers gelèrent sur pieds dans toute la Moyenne-Roya tandis que le gel de 1984-1985 n'affecta que les oliviers de Fontan et de Saorge. Aujourd'hui l'oléiculture n'est plus viable qu'à Breil, tandis que les oliviers de Saorge et de Fontan sont quasiment tous improductifs et abandonnés.

En ce qui concerne la commune de Fontan, une vision générale de la crise agricole peut être donnée par l'évolution de l'utilisation des terres sur la commune (graphiques 2 et 3). Ce terrible déclin va avoir plusieurs répercussions sur l'évolution du territoire. Parmi celles-ci, l'émergence d'un paysage autrefois marqué par l'agriculture dont le visage est aujourd'hui celui d'un évident retour à la friche et à la forêt.

e- La transformation des paysages

Conséquence visible de l'abandon des cultures et de la déprise agricole, le paysage actuel de la vallée est une cicatrice portée aux yeux des villageois qui leur rappelle à tout moment que leur territoire est à l'abandon. Cette cicatrice est d'autant plus douloureuse que, le système agropastoral de la commune ayant longtemps été un système basé sur l'autosubsistance, la terre cultivée avait une importance capitale, vitale. De plus, le paysage de terrasses qui caractérisait autrefois le village étaient perçus, ainsi que l'explique Thierry Tatoni, "*comme les symboles d'une nature maîtrisée, voire organisée*" car ils sont marqués par "*un important ordre rural résultant d'une forte utilisation des terres*"⁷¹.

Sous les pins, on distingue encore les murs de pierres sèches qui s'effondrent tandis que sur une vue plus générale, la forme des terrasses ressort sous la forêt. Les villageois sont marqués par cette transformation car, selon Thierry Tatoni "*la perte des terres cultivables et le mauvais état des murets constituent 2 facteurs particulièrement dérangeants au niveau de la symbolique sociale*"⁷². l'un des villageois me raconte que quand il est arrivé à Fontan, "*il y avait plein de blé partout. Maintenant il n'y a plus rien. C'est le désert. Tout était labouré. Il n'y a plus que des pâtures, maintenant, il n'y a plus rien de planté*". À Berghe inférieur, une vieille dame me montre le versant qui descend sur Fontan (photo) et me dit : "*Ici tout était cultivé jusqu'en bas*". De plus, le paysage est ici la marque du dur labeur de l'homme et il rappelle les efforts des anciens : "*De partout ils ont fait des murs, des murettes, pour faire des planches, pour avoir un*

⁷¹ Tatoni T., 1991 : p. 41

⁷² idem : p. 46

morceau de terrain de 10m²”. Cela donne le sentiment d'un travail ingrat et injustement récompensé : *“ Faut voir ces pauvres gens ce qu'ils ont fait, des murs pour un morceau de terre, pour faire des châtaignes. Maintenant, c'est les sangliers qui les mangent et en plus on leur donne du maïs ! Si nos vieux nous voyaient, ils nous tueraient ”*.

Cette transformation du paysage, notamment le développement de la forêt (voir la carte de la progression des bois en annexe XI), est durement ressentie, pourrait expliquer la crainte et la désapprobation face au retour du sauvage sur le territoire de la commune. Une fois les cultures abandonnées, la forêt revient, partout visible et avec elle sangliers et loups se multiplient, dévastant jardins et troupeaux. Il existe alors un sentiment d'impuissance face à ce phénomène qui peut se traduire dans le rejet violent de ce qu'il a de plus marquant : le loup qui, malgré son ambiguïté, reste le comble de la sauvagerie et correspond à la dernière étape de la dégradation de l'espace rural.

La crise agricole a eu une autre conséquence que les stigmates dans le paysage. En effet, **l'abandon des cultures a engendré la fragilisation d'un élevage qui a perdu son insertion dans un agrosystème diversifié** et est ainsi devenu davantage dépendant de l'extérieur.

f- Difficultés et vulnérabilité de l'élevage

Si, sur le village, la totalité des cultures a été abandonnée, l'élevage a résisté un moment à cette crise mais il a dû se transformer pour assurer sa survie. Ces transformations, tant sur les méthodes d'élevage que sur les espèces et les races élevées l'ont fragilisé, ont bouleversé l'équilibre qui s'était établi avec le milieu et, par une trop grande spécialisation, ont aussi compromis son avenir.

i La baisse générale du cheptel

Avant la seconde guerre mondiale, chaque village possédait plusieurs types d'animaux : les bovins de travail tout d'abord, des vaches laitières, un certain nombre d'ânes et de mulets ainsi que des ovins et des caprins. Pour chacune de ces espèces, des races particulières, adaptées au pays, avaient été sélectionnées. Grâce à un certain nombre de règlements coutumiers, ces espèces pouvaient cohabiter et se partager l'espace et les ressources⁷³. De plus, des pratiques collectives de gardiennage permettaient d'économiser la main d'œuvre et de libérer certains espaces. Un ancien éleveur se souvient :

“ On travaillait en équipe à la vacherie de la Céva, au pro-rata du nombre de laitières. [...] À l'époque, les gens se regroupaient. Il y avait la vacherie de la Caussega et juste à côté Ubaghette et le 3^{ème} quartier Guarda Peira ”.

Cependant, depuis le début du XX^{ème} siècle, il y a eu régression progressive du cheptel, quelles que soient les espèces concernées. Cela s'ajoutant à la désertification rurale, l'élevage dans la vallée s'est transformé en raison de l'abandon de nombreuses terres. Races, pratiques et fonctions de l'élevage ont changé et continuent de le faire.

73

Musset D., 1983

Fig. 2 : Composition du cheptel de Fontan en 1929 et 1984⁷⁴

Année / catégorie	Ovins	Bovins	Caprins
1929	3499	329	605
1984	850 / 900	5	72

En Moyenne-Roya, l'abandon des caprins a provoqué une augmentation des surfaces en friches, qui sont devenues autant de nouvelles terres de parcours pour un élevage ovin à viande. Le troupeau peut alors y rester en toutes saisons. Seule la période d'agnelage réclame la stabulation et l'apport de compléments alimentaires.

ii L'abandon de l'élevage bovin

Le manque d'espace, la pénurie de foin et le coût de la collecte ont longtemps limité l'élevage bovin. Le manque de main d'œuvre a provoqué sa disparition sur le village de Fontan malgré le dynamisme des éleveurs. Un ancien éleveur bovin m'explique :

“ Au départ, on avait des vaches. On s'est converti en 1977 parce qu'avec les bovins on n'avait plus de main d'œuvre. L'été il y avait la traite et les fromages à la montagne. Et aussi faire les foin. On parlait pas d'acheter les foin. À 2 c'était difficile, on trouvait plus de main d'œuvre [...] Y'avait plus de gens qualifiés. Parmi l'équipe des propriétaires, l'effectif a vieilli et il y a eu des départs à la retraite ”.

Pourtant des moyens avaient été mis en place pour faciliter la collecte, à l'initiative des éleveurs :

“ Toutes les vaches étaient mises en commun, Fontan et Saorge. Il y a eu un regroupement en 1966. Avant il y avait 3 vacheries : la Ceva, Merine, Fangine. Tout a été regroupé à la Ceva et il y a eu installation du pipe-lait. Le pipe-lait partait de la Ceva à 1680 m et arrivait au pont de Mérimé, vallée du Cairos à 850 m, ce qui lui faisait une longueur de 4,2 km. En début de saison, on faisait plus de 900 L par jour. Le lait été collecté pour la coopérative de Sospel. Ce pipe-lait avait beaucoup changé le travail des éleveurs car avant le lait été descendu à dos de mulet ou servait en partie à la fabrication de fromage sur place ”.

Aujourd'hui, l'élevage bovin laitier n'existe plus sur la commune mais récemment, un éleveur s'est installé avec 28 vaches gasconnes pour produire des veaux de boucherie. Cette initiative est de bonne augure pour la diversification des activités agricoles sur le territoire de la commune, diversification profitable pour le milieu mais aussi pour l'avenir du village.

iii Des difficultés particulières à la vallée...

Pour les ovins comme pour les bovins, l'orientation vers une production bouchère, plus rentable, exige l'engraissement des bêtes dans de bons pâturages. Mais dans la Roya, il existe une grande surface de pâturages médiocres tandis que la pression s'est accentuée sur les alpages les plus rentables, moins vastes et sujets à convoitise⁷⁵.

⁷⁴ *idem* : p. 74

⁷⁵ Musset D., 1983

D'autre part, même avant le loup, les éleveurs se plaignaient de la difficulté du milieu, en raison du climat mais aussi du mauvais équipement des alpages et de la médiocrité des pâturages. Le climat est en effet un handicap dont il faut tenir compte et les éleveurs se plaignent notamment du brouillard comme on a pu voir précédemment (cf II.2°.c). D'ailleurs, selon Salim Bacha, qui a mené une étude sur la prédation dans le Queyras⁷⁶, pour certains alpages, “ *les vulnérabilités du troupeau sont à rechercher plus dans les composantes structurelles (densité du bois et nature du relief) que dans des éléments sur lesquels le berger a réellement la possibilité d'intervenir* ”. Quant aux équipements, il sont en effet considérés comme insuffisants, et un éleveur avoue que “ *si il y avait des aménagements comme dans les Abruzzes, ce serait mieux...* ”.

Si ces difficultés locales sont réelles et fort contraignantes, elles étaient supportables lorsque le loup n'avait pas fait son apparition. Par contre, en ce qui concerne les difficultés globales de l'élevage ovin en France, notamment la concurrence de certains pays et l'abandon du soutien des prix, on peut se demander si elles ne sont pas à elles-seules coupables de la situation actuelle, le loup étant révélateur de la crise en cours.

iv ...qui s'ajoutent aux difficultés globales de l'élevage en montagne...

Le rapport de mission interministérielle de Pierre Bracque⁷⁷, établi à la demande du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement fait le point sur la cohabitation entre l'élevage et le loup.

Il signale que l'élevage ovin, longtemps basé sur le seul recours aux parcours (de proximité jusqu'à la grande transhumance), était un moyen naturel de nourrir les troupeaux en utilisant les ressources en herbe des différents espaces et permettait, en zone de montagne, de fertiliser les terres céréalières pauvres. Au XIX^{ème} siècle l'élevage intensif a pris le pas sur l'extensif et a alors atteint son point culminant.

L'intensification agricole s'est accélérée au milieu du XX^{ème} siècle. L'élevage s'est alors replié sur les surfaces mécanisables, mieux adaptées aux cultures fourragères, afin d'assurer un meilleur engraissement des agneaux. De ce fait, **le nombre d'exploitants a diminué, compensé par un accroissement des effectifs**. Une dimension pastorale survivait cependant avec le pâturage de parcours de proximité, le maintien de la grande transhumance et la persistance de systèmes d'élevage herbassiers. Il y a une vingtaine d'années, l'élevage ovin français s'est trouvé confronté, avec la mondialisation des échanges commerciaux, à la concurrence de pays dont les coûts de production étaient nettement inférieurs (Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni).

Pour y répondre, l'organisation européenne du marché de la viande ovine s'est mise en place en 1980, anticipant la réforme de la P.A.C. (Politique Agricole Commune) intervenue en 1992. Le soutien aux prix agricoles fut alors abandonné en grande partie pour satisfaire aux accords internationaux de commerce, maîtriser les excédents de production et contrôler les coûts budgétaires. Un dispositif d'aides directes au revenu des éleveurs fut mis en place : prime

⁷⁶ Bacha S., 2001 : non paginé

⁷⁷ Bracque P., 1999

compensatrice ovine, prime au monde rural... Attribuées à l'hectare ou **à la tête de bétail**, ces aides sont contingentées sous forme de droits à primes individualisés. Des indemnités compensatrices de handicaps naturels sont aussi accordées dans les zones de montagne .

Conséquence directe, **la taille des troupeaux s'est accrue de manière significative** (une exploitation type compte de 500 à 800 brebis et des troupeaux de 1000 à 3000 brebis ne sont pas rares) et **les coûts de production ont dû être réduits**, en passant par la réduction du coût d'une main-d'œuvre élevée et la réorientation vers des **pratiques extensives**. Les troupeaux ont ainsi été regroupés pour rentabiliser l'emploi d'un salarié, atteignant alors des effectifs de 1000 à 2000 bêtes, et les surfaces pastorales ont augmenté.

v ... et le rendent vulnérable au retour d'un grand prédateur

Agriculture et élevage étant fortement liés par le passé, **l'abandon de l'agriculture a rendu l'élevage dépendant de l'extérieur pour l'apport de fourrage**, ce qui a poussé les éleveurs à maximiser la présence du bétail sur les pâtures afin de minimiser les achats de fourrages. Par la suite, la politique productiviste de l'Europe et la chute des prix du mouton ont entraîné la **baisse du nombre d'éleveurs** et **l'augmentation démesurée de la taille des troupeaux** avec l'impossibilité financière pour les éleveurs de posséder une main-d'œuvre suffisante pour la garde de ceux-ci.

La situation dans les Alpes-Maritimes est donc la suivante : des troupeaux de taille considérable dehors pendant 10 mois de l'année, particulièrement difficiles à garder étant données les conditions du milieu. Les faibles revenus de l'éleveur ne lui permettent en aucun cas de payer plusieurs bergers ni de s'équiper de manière suffisante pour se protéger d'un prédateur. On ne peut dans ce cas que tomber d'accord avec Véronique Champion-Vincent⁷⁸ lorsqu'elle affirme que *“ de telles pratiques extensives d'élevages, encouragées par l'administration de l'agriculture, sont évidemment incompatibles avec le retour d'un prédateur ”*.

D'autre part, la spécialisation vers un élevage ovin à viande quasiment exclusif a bouleversé l'utilisation du territoire mais aussi fragilisé l'élevage. L'élevage ovin semble plus sensible que l'élevage bovin aux attaques de prédateurs tels que loups ou lynx en raison notamment du comportement anti-prédateur des bovins⁷⁹. Par ailleurs, l'abandon de l'élevage bovin peut représenter une perte pour le milieu car la multiplicité des espèces de bétail s'avère un atout pour la diversité dans certaines conditions⁸⁰. En outre l'abandon de l'élevage bovin est aussi un tort pour la culture locale, dont de nombreux produits (Tome de pays, brousse : “ le brous ”) étaient basés sur cet élevage.

Cette pratique extensive de l'élevage est plutôt respectueuse de l'environnement et même favorable à l'augmentation de la biodiversité dans certaines conditions⁸¹, mais la taille des troupeaux et les difficultés pour les guider pourraient représenter une menace pour le milieu et certains éleveurs en sont conscients. Ainsi un ancien éleveur m'explique que pour faire un bon travail, “ 250 brebis, le gars divise ça en 3 [le pâturage]. Si on en met 750 et qu'on les fait passer

⁷⁸ Champion-Vincent V., 2000 : p.

⁷⁹ Landry J.M., 2001

⁸⁰ Bakker J.P., 1998

⁸¹ Bakker J.P., 1998

à la course, l'herbe sera piétinée mais pas mangée, sauf les meilleures. Maintenant les bergers actuels peuvent pas faire de parcs car les troupeaux sont trop gros ”.

Il ne s'agit en aucun cas de remettre en cause les pratiques et le savoir-faire des bergers et des éleveurs, mais de considérer que pour des raisons économiques extérieures à leur volonté, l'élevage s'est spécialisé à outrance et les troupeaux ont atteint des tailles qui ne permettent pas la maîtrise de l'espace pastoral par une seule personne, aussi qualifiée soit elle. De plus, les éleveurs sont devenus minoritaires et isolés au sein d'une région de moins en moins agricole. Ils se sont sentis délaissés et désarmés face au retour d'un animal qui trouvait les conditions idéales pour exercer une forte prédation. L'abandon des cultures ainsi que de l'élevage bovin et l'augmentation de la taille des troupeaux ont donc fragilisé l'élevage et l'ont rendu très vulnérable à l'arrivée d'un prédateur, d'autant que celui-ci a un réel potentiel de destruction.

2°Le loup : une menace réelle pour les troupeaux

a- Des dégâts conséquents

En général, les chiffres présentés par les ardents défenseurs du loup font état du peu de victimes causées par le loup en comparaison des chiens errants ou des maladies⁸². D'une part le nombre d'animaux tués par les chiens errants est difficile à connaître, puisqu'il oscille entre 100 000⁸³ et 500 000⁸⁴. D'autre part, ces chiffres, bien que largement supérieurs à ceux du loup (6094 animaux indemnisés sur l'Arc Alpin de 1993 à 2000⁸⁵, voir l'annexe XI), sont calculés sur l'ensemble de la France alors que le loup ne sévit que sur une zone pour l'instant restreinte à la partie française de l'Arc Alpin. De plus, à l'échelle locale les dégâts peuvent être considérables, car concentrés sur quelques troupeaux. Ainsi 14 troupeaux sur les 81 en zone de présence du loup réunissaient 70% des attaques en 1998⁸⁶, ces attaques survenant de nuit dans 90% des cas. Il faut ajouter à cela les pertes indirectes liées au stress des animaux et à l'allongement des périodes d'agnelage⁸⁷. Ceci montre bien que l'impact du loup, même si il ne concerne que quelques éleveurs, est un bouleversement pour ceux-ci, une pression insupportable contre laquelle il est tout à fait légitime qu'ils s'insurgent. De plus, l'accroissement de la population lupine s'est inévitablement soldé par une augmentation des dégâts⁸⁸, d'où une inquiétude pour l'avenir.

En outre, concernant le problème des chiens errants, Laurent Garde, du centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranéennes⁸⁹, a comparé dans le massif des Monges l'évolution de toutes les attaques à l'encontre du troupeau entre 1990 et 2000 soit avant et après l'arrivée du loup en 1998 dans ce massif. Le nombre moyen d'attaques depuis l'arrivée du loup a été multiplié par 12 par rapport à la moyenne annuelle des autres années tandis que le nombre d'animaux victimes de prédation l'a été par 5. Il constate par ailleurs un changement de la période de pic des attaques, concentrées en automne avant l'arrivée du loup et regroupées en

82 Moutou F., 2000

83 Campion-Vincent V., 2000

84 Moutou F., 2000

85 Mathieu R., 2001

86 Chevallier D., 1999 : p.7

87 *ibidem*

88 Bacha S., 2001

89 Garde L., 2001

août depuis son arrivée. Auparavant, les chiens responsables des attaques étaient repérés dans 90% des cas tandis qu'à l'heure actuelle dans 90% des cas le prédateur n'est pas repéré, dans 5% des cas le loup est repéré et dans 5% des cas le chien est repéré.

Sophie Bobbé explique le peu de cas qui est fait des attaques de chiens errants par son caractère domestique qui l'empêcherait d'endosser le rôle du prédateur⁹⁰, car le chien serait en quelque sorte un sauvage tu⁹¹. Cependant, Raphaël Larrère⁹² considère l'existence d'un " *contrat domestique tacite* " qui " *impose à l'éleveur des obligations auxquelles correspondent les droits de l'animal : droit à la sécurité, à la santé, à la subsistance et à la reproduction* ". Dans ce cas, loup ou chien errant l'éleveur se doit de lutter contre les ennemis de son troupeau, quelle que soit la hauteur de la menace. Quant à Véronique Champion-Vincent⁹³, elle considère que l'argument des dégâts du chien errant est plus polémique que logique et consiste surtout pour son utilisateur à délégitimer la réaction de rejet du loup.

Outre les dégâts directs commis, les attaques de loup ont des conséquences plus insidieuses que le rapport Bracque met en lumière. Stressées par les attaques, nombre de brebis avortent et leur fécondité baisse tandis que le poids des agneaux diminue. La diminution de la durée de pâturage nécessite l'achat supplémentaire de fourrage et de nouveaux frais interviennent tels que l'achat d'aliments pour les chiens de protection. De plus, la présence du loup bouleverse l'environnement des éleveurs qui y sont confrontés. Malgré les compensations financières, les nouvelles contraintes d'exploitation fragilisent un équilibre financier déjà précaire.

Mais surtout, La pénibilité des conditions de travail est accrue. La garde permanente des troupeaux entraîne une grande fatigue nerveuse, doublée de mauvaises conditions de logement en estive et d'incidences sur la vie familiale. Le travail supplémentaire imposé prendrait même des proportions alarmantes et mettrait en cause l'avenir de l'exploitation ovine en " zones à loup " ⁹⁴.

b- Les dégâts en Roya et sur la commune de Fontan

En ce qui concerne la commune de Fontan, la meute présente sur son territoire est la meute " *Vesubie-Roya* ". Il est à noter que cette meute a un penchant prononcé pour les ongulés domestiques qui constituent la majeure partie de sa nourriture (Figure 3 en comparaison du régime de la meute " *Vesubie-Tinée* " ⁹⁵). L'une des explications à ce phénomène serait le plus faible taux d'ongulés sauvages présents sur le territoire de cette meute. Cependant, il serait intéressant de comparer le nombre de têtes de bétail présent sur les territoires de ces différentes meutes. Les troupeaux situés sur la commune de Fontan ont subi de nombreuses attaques au cours des dernières années (tableau des attaques et plan en annexe XIV et XV) et en subissent de manière régulière.

⁹⁰ Bobbé S. in Lizet B. & Giordani G.R., 1993 : p. 222

⁹¹ Bobbé S., 2001

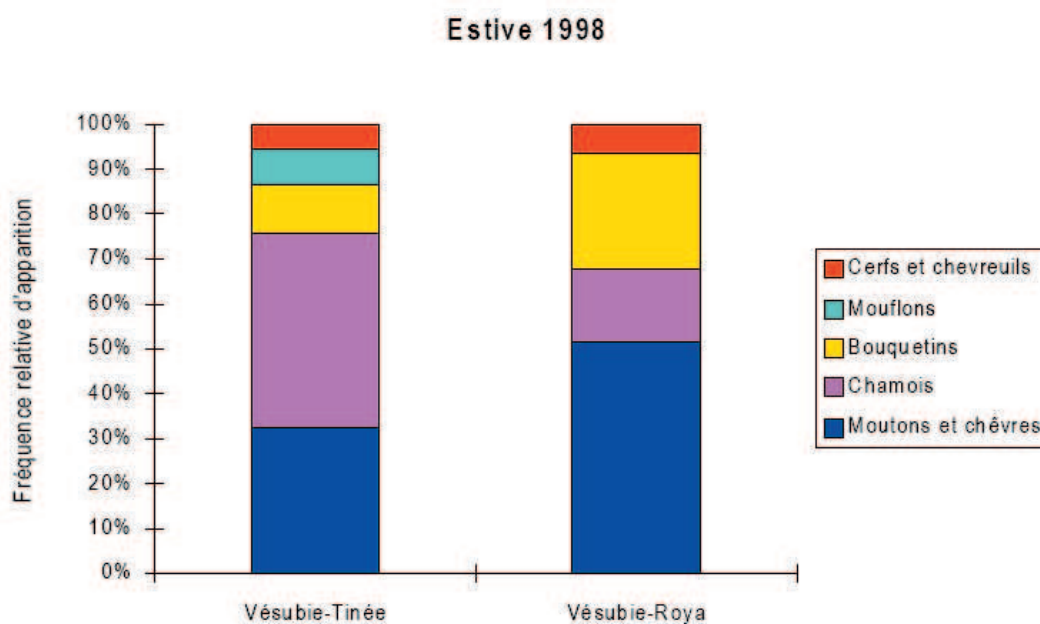
⁹² Larrère R., 1999 : p. 142

⁹³ Champion-Vincent V., 2000

⁹⁴ Bacha S., 2001

⁹⁵ Poulle M., Dahier T., Durand C., de Beaufort R., 1998 et 2000

Figure 3 : Proportion des animaux domestiques dans le régime alimentaire des meutes Vésubie Tinée et Vésubie Roya (d'après Poulle M-L., Dahier T., De Beaufort R. et Durand C. (2000))

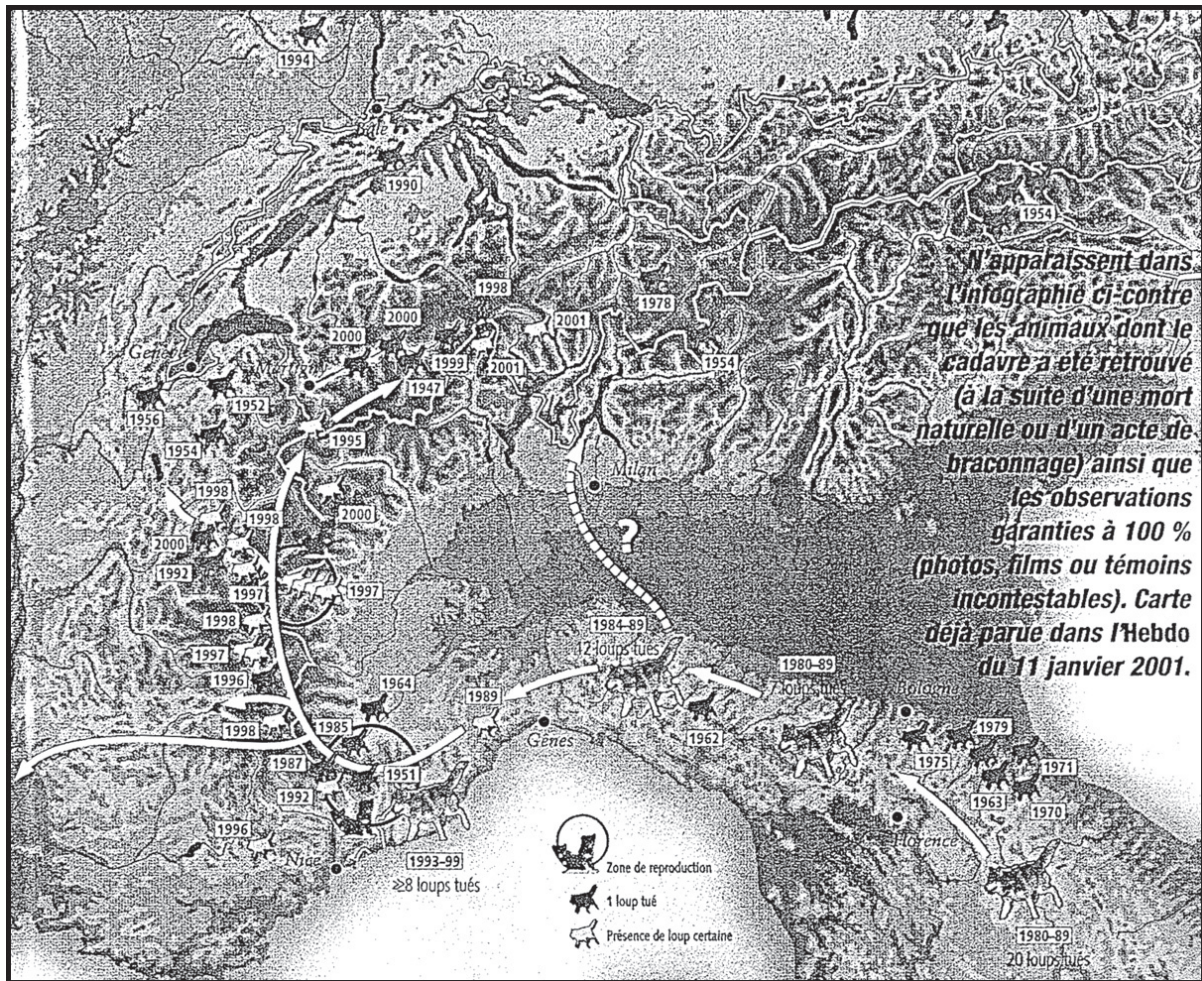


Fréquence d'apparition des différentes espèces d'ongulés dans les fèces des loups collectées entre le 1^{er} juin et le 30 octobre 1998 dans les territoires des meutes « Vésubie-Tinée » (39 fèces analysées) et « Vésubie-Roya » (33 fèces analysées).

Nombre d'apparitions de différentes catégories alimentaires dans les fèces de loup collectées, de 1997 à 1999, par les correspondants du "Réseau-Loup" hors Parc national du Mercantour (toutes saisons confondues).

Région	Nbr fèces analysées	Nombre d'apparitions						
		Mouflon	Chamois	Chevreuil	Cerf	Bouquetin	Mouton	Lièvre
Monges (04)	5	4	0	0	0	0	1	0
Queyras (05)	8	0	4	0	1	2	1	0
Vercors (26 et 38)	16	4	4	1	4	2	4	2
Belledonne (38 et 73)	11	2	5	1	2	1	0	0
Maurienne (73)	5	1	0	0	0	2	2	0

Figure 4 : La progression du loup dans l'arc Alpin (d'après Landry, 2001)



c- Des moyens de protection plus ou moins efficaces

Face aux dégâts provoqués par le loup, éleveurs et bergers ont dû s'équiper afin de protéger leurs troupeaux. Le moyen le plus efficace semble être le chien de protection. Ce dernier a pour tâche de prémunir le troupeau contre toutes les attaques extérieures (loups, chiens errants, etc...). Pour ce faire, il est élevé dès son plus jeune âge avec le troupeau auquel il va donc s'identifier. De bonne souche et bien dressé, il peut constituer un moyen très efficace contre les prédateurs. Il est possible de l'utiliser avec n'importe quel bétail mais aussi en combinaison avec d'autres moyens de protection. *“ En France, le chien de protection est un moyen très efficace pour protéger les troupeaux ovins contre les chiens divagants. Des éleveurs et des bergers du Mercantour admettent que depuis qu'ils possèdent des chiens, le nombre de moutons tués par les loups est supportable. ”* affirme Jean Marc Landry⁹⁶.

Pourtant, l'efficacité du chien, bien que réelle, est limitée comme on l'a vu plus haut (cf II.2°.b). Si il diminue effectivement le nombre d'attaques, elles n'ont pas cessé pour autant et le prélèvement du loup reste important. Malgré les chiens, les loups peuvent attaquer dans certaines conditions climatiques. D'autre part, les chiens de protection type montagne des Pyrénées posent des problèmes pour la gestion des troupeaux, puisqu'ils entrent en conflit avec les chiens de conduite type border-collie, comme me l'explique un éleveur. Or ces chiens de conduite sont indispensables pour une bonne gestion des pâturages.

En outre le prix de revient des chiens de protection est assez élevé et représente une dépense supplémentaire pour le berger ou l'éleveur. l'un d'eux m'explique : *“ À l'origine, j'ai 4 chiens, ça fait 13 000 F par an de nourriture, ni payés par les écolos, ni par l'état. Ce sont des frais supplémentaires et des responsabilités supplémentaires face aux problèmes qu'on peut avoir avec les touristes ”*. Il semble aussi que la limite du chien soit le nombre de bêtes à surveiller. Si le rapport Bracque considère qu'un chien est nécessaire pour 500 brebis, il n'est pas rare que dans d'autres région où le loup est présent, comme au Portugal, les éleveurs possèdent 1 chien pour 50 brebis⁹⁷. Étant donné que le nombre de chiens est limité, les bergers n'étant pas des éleveurs canins, le problème de la taille des troupeaux resurgit.

En outre, élus et éleveurs s'inquiètent des risques que ces chiens pourraient faire courir aux touristes. Pourtant, un rapport réalisé par Gilles Le Pape⁹⁸ de l'Université de Tours a démontré que les contacts entre patous et promeneurs étaient rares et que les chiens de protection se montraient très rarement agressifs envers ceux-ci, allant même jusqu'à se laisser caresser dans certains cas. Mais les éleveurs craignent de se retrouver un jour au tribunal pour des méfaits dont leurs chiens se seraient rendus coupables⁹⁹.

Les filets de contention mobiles électrifiés ne constituent pas en eux-mêmes des mesures de protection. Ils peuvent même être dangereux pour un troupeau qui, son berger absent, céderait pour une cause quelconque à la panique. Ce type de matériel est uniquement destiné à

⁹⁶ Landry J.M., 2001 : p. 157

⁹⁷ Galhano Alves J.P., 2000

⁹⁸ Le Pape G., 1998

⁹⁹ Bacha S., 2001

regrouper le troupeau la nuit. Il implique donc la présence du berger à proximité et leur installation doit se faire près des cabanes ou des abris d'août¹⁰⁰.

Une autre solution envisageable, notamment pour soulager la surcharge de travail des éleveurs est la mise en place d'aides berger. Cependant le manque de qualification de ces aides berger semble ne pas permettre une réelle efficacité de ce système et une amélioration nette des conditions d'exercice du berger ou de l'éleveur¹⁰¹. En outre, cette solution est difficilement réalisable dans un contexte présenté plus haut (III.1°f) qui est plutôt à la réduction de la main d'œuvre afin de diminuer les coûts de production.

L'application d'une ou plusieurs mesures de prévention réduit tout de même le nombre d'attaques sur un troupeau donné¹⁰² mais les attaques peuvent se déplacer d'un troupeau à l'autre (l'efficacité des mesures de prévention peut être évaluée au moyen des diagrammes figurant en annexe XII). Quoiqu'il en soit, le rapport d'information de Daniel Chevallier¹⁰³, présenté à l'Assemblée Nationale, note que les mesures de protection sont apparues souvent très imparfaites et insuffisantes. Il est pourtant nécessaire, si le loup doit s'installer en France, que toutes les mesures soient prises afin que les éleveurs aient à subir le moins de pertes possibles, les indemnités montrant vite leurs limites, car elles restent un moyen d'accompagnement dévalorisant pour le métier d'éleveur ou de berger et coûteux pour la société (voir l'annexe XIII). En effet, comme l'affirme Salim Bacha¹⁰⁴, "*les animaux, en plus de la valeur marchande qu'ils peuvent représenter sont le fruit d'un travail et d'un savoir faire*". Or ce fruit durement obtenu leur semble attaqué par un animal volontairement remis, et ce n'est pas un hasard si les soupçons quant à l'origine de *Canis lupus* demeurent vivaces.

3° Retour naturel ou réintroduction : des faits et des attitudes qui laissent planer le doute

a- Il existe une progression du loup sur l'arc Alpin

Pour Geneviève Carbone¹⁰⁵, la protection du loup en Italie serait à l'origine de son expansion. En effet, en 1972, une opération de recensement judicieusement baptisée "*Saint François d'Assise*" avait mis à jour la situation critique du loup italien. Entre 1973 et 1976 sa protection fut mise en place et en 1982, le loup était présent en Calabre, en Basilicate, en Campanie, en Molise, dans les Abruzzes, le Latium, les Marches et en Toscane. Il entra en Ligurie en 1983 et entre 1986 et 1988, la population installée autour de Gênes arriva au contact du parc frontalier d'Alte Vialle dalle Peso. Si des actes de lâcher clandestins sont tout à fait possibles ponctuellement, il faut reconnaître que la progression du loup se fait en continu sur l'Arc Alpin, continuité tant spatiale que temporelle. Ceci s'observe d'ailleurs sur la carte établie par Jean Marc Landry¹⁰⁶ (Figure 4) qui avance d'ailleurs que, contrairement aux affirmations courantes, le loup n'a jamais disparu de la partie nord de l'Italie. Le recensement national de 1971 à 1973 déjà cité montre que des loups erratiques sont présents dans les Appennins de Tosco-Emiliano et dans la

100 Bracque P., 1999

101 Bacha S., 2001

102 Poulle M., Dahier T., Durand C., de Beaufort R., 1998 et 2000

103 Chevallier D., 1999

104 Bacha S., 2001 : non paginé

105 Carbone G., in Carbone G. & Le Pape G., 1996

106 Landry J.M., 2001

région de Emilia-Romagna. La présence du loup serait officiellement confirmée dans la région de Gênes et d'Alessandria et de 1980 à 1989 au moins 39 loups auraient été tués dans la région englobant Florence, Bologne et Gênes. D'autre part, les analyses génétiques effectuées à l'Université de Grenoble ont confirmé l'origine italienne des animaux abattus dans les Alpes¹⁰⁷, en raison d'une variation de moins de 1% des séquences de l'A.D.N. mitochondrial.

b- Mais il existait aussi des projets de réintroduction et des lâchers clandestins

Malgré l'évidence de cette progression, il ne faut pas négliger les déclarations de militants et de scientifiques, antérieures au retour du loup, qui clamaient leur désir de réintroduction voire qui affirmaient l'existence de lâchers clandestins. Ainsi Christian Kempf¹⁰⁸ écrivait en 1987 : “ *En Europe, bien des loups ont déjà discrètement été relâchés. En février 1978, j'ai entendu le loup dans le Lubéron, en compagnie de trois amis. J'ai attendu ce livre pour en parler. Robert Hainard rapporte sa présence dans le Massif Central en 1983* ”. Une proposition de réintroduction dans le parc de Chambord, prévoyant un dédommagement des éleveurs, fût même présentée au colloque de St Jean du Gard sur les réintroductions d'espèces animales, colloque organisé par la D.P.N. et le P.N.C.

De plus, un aspect longtemps ignoré de la situation du loup en France est l'existence de nombreux loups captifs. Ce phénomène est révélé dans l'article de Véronique Champion-Vincent¹⁰⁹ et met en lumière l'existence de nombreux lâchers clandestins au cours du siècle dernier (Liste en annexe XVI) ainsi que la réalité d'une population lupine captive, soit dans des parcs zoologiques, soit comme animaux familiers ou comme géniteurs d'hybrides. Or, Gilles Le Pape¹¹⁰ relate que le loup s'élève bien en captivité mais qu'il a une forte tendance à l'escapade et qu'il peut aussi devenir dangereux pour ses maîtres, ce qui pourrait expliquer que certains loups s'échappent tandis que d'autres sont relâchés car trop encombrants. Il y eut ainsi 39 affaires d'apparitions mystérieuses de loup en France de 1945 à 1989 dont celle de Fontan en 1987. Cet animal, qui fût bel et bien lâché¹¹¹, figure d'ailleurs sur la carte de Jean Marc Landry, ce qui est de nature à semer le doute sur l'origine des loups présents sur celle-ci. En effet le Professeur Pfeiffer, du Muséum National d'Histoire Naturelle, a attesté que cet animal avait vécu une partie de sa vie en captivité. Par ailleurs, suite au rapport Bracque, une obligation de marquage des loups en France commence à être mise en place.

c- Une communication maladroite qui n'a pas arrangé les choses

Retour naturel ou réintroduction, la gestion de la situation par les administrations semble en partie responsable des doutes subsistants sur l'implication des autorités dans le retour du loup. Ces implications sont supposées directes par soutien ou indirecte par absence d'intervention. En effet, le retour du loup a volontairement été caché par les autorités du Ministère de l'Environnement¹¹² qui attendaient d'avoir la preuve que ces loups étaient bien revenus

¹⁰⁷ Testard S., 2001

¹⁰⁸ Kempf C., 1987 : p. 91

¹⁰⁹ Champion-Vincent V., 2000

¹¹⁰ Le Pape G., in Carbone G. & Le Pape G., 1996

¹¹¹ Champion-Vincent V., 2000

¹¹² Champion-Vincent V., 2000

naturellement et de mettre en place des mesures pour répondre aux immanquables dégâts qui risquaient d'arriver. Craignant de rater le scoop, le magazine Terre Sauvage ne résiste pas à la tentation d'annoncer l'événement en mai 1993¹¹³. En plus de cela, de nouveaux textes de lois sont publiés concernant le loup, l'ours et le lynx. Comme l'explique Véronique Campion-Vincent¹¹⁴, "*l'administration n'ayant pas mené d'action d'information afin d'explicitier ce texte juridique (...), les accusations de réintroduction des éleveurs trouveront leur aliment dans cette attitude peu diserte et cette absence d'action d'information concertée*". De plus, elle signale que le 18 avril 1996, une lettre du directeur de la DNP a été envoyée au préfet des Alpes-Maritimes, affirmant cartes à l'appui l'origine italienne des loups du Mercantour. Or les cartes de cette lettre ont été reprises par la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes et replacées dans leurs articles d'origine. Il se révèle alors que la présence de loups à l'ouest de Gênes n'était pas signalée par les sources italiennes, ce qui sera confirmé par le grand spécialiste italien du loup, Luigi Boitani¹¹⁵. Ce camouflet conduit inéluctablement à un manque de crédibilité pour les autorités.

Finalement, le doute peut toujours subsister car cette reconquête peut s'être faite à partir d'un noyau d'individus relâchés en France ou au Nord de l'Italie. Une autre hypothèse, intermédiaire, serait celle de l'existence d'une progression naturelle du loup sur l'Arc Alpin avec de manière ponctuelle des lâchers d'individus. Cependant, qu'il se soit fait naturellement ou qu'il ait été aidé par des lâchers clandestins, le retour du loup dans les Alpes françaises semble une suite logique de sa progression sur l'arc alpin et l'on peut penser que tôt ou tard il serait arrivé en France.

Si des soupçons de réintroduction demeurent, le nom du Parc National comme instigateur de ce retour a été cité par certains habitants. Ceci est sans doute dû à la perception que les habitants de la vallée et de Fontan en particulier ont du Parc National du Mercantour.

4° Un espace protégé mal perçu : le Parc National du Mercantour

Au sein de cet espace qui devient sauvage, un Parc National a été installé en 1979 afin de protéger les richesses du patrimoine naturel de la région. Loin de faire l'unanimité, le Parc est vu comme une incursion dans l'espace rural d'un élément étatique à la fois absent de la vie locale et détaché de ses préoccupations. D'autre part le Parc National, sous couvert de protection, sépare la nature de l'homme, allant à l'encontre d'une partie des habitants qui se sentent intégrés dans leur environnement.

a-Un Parc absent de la vie locale

Le Parc National semble être un pôle administratif avec lequel les contacts sont rares. Un ancien éleveur m'explique que "*On voit 2 fois par an les gardes pour ramasser quelques PV pour des gens qui sont rentrés en voiture*". Il faut cependant noter qu'aucun garde n'habite à Fontan, ce qui n'est pas le cas de Breil ou de Tende et cela peut avoir son importance. Certains gardes ont essayé de faire un travail de communication. L'un d'eux, qui trouve que "*La communication est un des aspects négligés*" me raconte : "*À [un hameau], j'ai fait une projection pour les habitants du village et tous les habitants du village viennent. On s'échange des informations, etc.*" mais il m'avoue que "*La direction ne fait rien pour nous encourager à ça*". Il se dit "*beaucoup investi dans le tissu social, associatif*" et regrette que "*le Parc n'en tienne pas compte*". En

¹¹³ Peillon A. et Carbone G., 1993

¹¹⁴ Campion-Vincent V., 2000 : p. 35

¹¹⁵ par un fax envoyé à la directrice du PNM. Campion-Vincent V., 2000 : p. 37

conséquence, les gens ne savent pas à quoi sert le Parc. Un agent me fait remarquer : *“ les gens du pays ne vont pas en montagne, à part la chasse. Ils se demandent ce que l'on fait ”*. De ce fait, seul le côté répressif de l'action du Parc apparaît aux yeux de la population.

b- Un Parc détaché des préoccupations locales

Du fait d'un manque de communication et de présence à proximité des habitants, le Parc est accusé de ne rien faire pour la vie locale, surtout à Fontan : *“ Le Parc, il a des retombées économiques sur Tende et St Martin Vésubie... Peut être ils ont raison car il y a des touristes qui saccageraient tout là-haut [si il n'y avait pas le Parc]. Nous, ici, ça nous a rien apporté le Parc. Pour Fontan, c'est que des inconvénients, ça n'amène pas de touristes, il n'y a rien de fait ”* me dit un ancien éleveur.

Bien que le maintien du pastoralisme fasse partie des objectifs du Parc National du Mercantour, les éleveurs ne semblent pas satisfaits de l'aide apportée, un garde avoue d'ailleurs que *“ le leitmotiv de l'administration, c'est le soutien au pastoralisme, dans la réalité, c'est différent... ”*. Un éleveur, qui a demandé une subvention pour installer un parc afin de protéger son troupeau m'explique que *“ le Parc dit qu'il a des financements mais les travaux prévus ne rentrent pas dans leurs cadres ”*. De plus, le contact avec les éleveurs ne semble pas être très bon, un éleveur me raconte :

“ Le directeur du Parc a interdit aux agents de discuter avec les éleveurs. C'est la direction du Parc qui ne va pas. Après, avec les gardes, ça dépend. Je veux le dialogue mais il faut que les gens s'expriment correctement. Au colloque sur les grands prédateurs à San Remo, un représentant du Parc [National] a dit que [X, lui même] attachait ses brebis à un arbre...”

Que les faits soient vérifiés ou non, la phrase montre en elle-même la tension qui existe au niveau de la relation Parc-éleveurs. En ce qui concerne les agents, tous disent avoir un contact correct avec les éleveurs *“ même si parfois ils pêtent les plombs ”* me dit un agent, qui avoue cependant que *“ c'est justifié, quand ils ont eu des attaques ”*. En fait les relations se sont améliorées depuis que les gardes du Parc ne font plus les constats d'attaques. En effet, les gardes devaient identifier le prédateur sur place d'après les moutons retrouvés. Un des agents se souvient que *“ au retour du loup, le garde devait se prononcer sur les attaques et quand le garde disait que c'était un chien, ça ne se passait pas très bien. Maintenant, le garde constate juste l'attaque ”*. De fait les contacts entre les agents et les éleveurs se font plus rares et la tension est retombée.

Le Parc semble aussi être le reflet d'un état répressif auprès des habitants et un ancien berger, qui au demeurant est plutôt favorable à l'existence du Parc se rappelle qu'à l'époque où le Parc fut installé, le directeur adjoint leur a fait comprendre *“ que dans un Parc, on n'a aucun droit, que l'on tolère juste des activités ”*. Le Parc véhicule alors une image d'*“ empêcheurs de tourner en rond ”* pour reprendre l'expression d'un des garde-moniteurs. Nombreux sont ceux qui se plaignent des désavantages liés au Parc, d'autant qu'ils se rappellent que le Parc avait fait des promesses. Un ancien éleveur s'exclame *“ Toutes les promesses ! Ils n'ont jamais rien fait à part poser 2 panneaux et une barrière avec “circulation interdite” ”*. D'ailleurs un agent du Parc m'avoue : *“ C'est vrai qu'au début, pour faire passer la pilule, on a dit que le Parc, ça allait faire du bien ”*. Les inconvénients ne semblent pas à première vue être particulièrement dommageable.

Un ancien éleveur m'explique : *“ Le 1^{er} inconvénient, dans la zone centrale du Parc, la circulation est interdite. il y a pas mal de proprios qui ont du terrain là-haut et qui ne peuvent plus aller sur leurs terres. Avant la création, on n'en parlait pas de trop de l'interdiction des propriétaires. La circulation est autorisée aux résidents, aux exploitants. Or, des résidents, dans le Parc, il n'y en a pas beaucoup ”*. Mais au niveau individuel, les inconvénients peuvent s'avérer plus sérieux, un habitant se montre excédé : *“ J'ai un terrain dans le Parc, je ne peux même pas y aller avec mon chien, je ne peux pas construire... Je paye des impôts pour ce terrain et je ne peux même pas y aller... Vous trouvez ça normal ? ”*.

c- Un parc qui sépare l'homme et la nature

Finalement, tant par son comportement vis à vis des populations que par ses règlements, le Parc National sépare progressivement la nature qu'il incarne ou qu'il veut incarner des activités humaines qui ont pourtant modelé en grande partie le paysage qui est aujourd'hui celui du Mercantour. Cela se ressent d'ailleurs dans la définition de la “ nature “ que donnent les agents du Parc interrogés. Pour l'un, *“ Nature doit rimer avec vie et avec sauvage. [...] Sauvage, c'est un espace où l'on est intervenu de manière minimale, si ce n'est aucune intervention ”*, pour un autre *“ la nature, elle est sauvage, vierge, et c'est un endroit à découvrir. Des petits vallons sauvages, des endroits où on peut encore se perdre et faire des découvertes. Pour moi, la nature, c'est l'Amazonie. Le sauvage, c'est la nature pas forcément accessible, où l'on peut tomber sur un ours, sur un loup. Ce côté frisson, ce côté appréhension, la découverte ”*. Un autre me donne une vision très écologique. Pour lui, la nature est *“ Un ensemble d'écosystèmes viables les uns avec les autres ”*. Enfin, un garde né dans la vallée me donne une définition différente, plus proche d'une vision durable du développement, qui ne sépare pas l'homme de la nature, puisque pour lui, c'est *“ où l'homme s'y sent bien, où il peut se sentir en harmonie, se sentir bien. On peut consommer le bénéfice mais pas le capital ”*. L'un d'eux me pose la question : *“ est-ce la mission d'un Parc National de faire du développement rural ou est-ce de faire de la protection ? ”*. Le développement rural n'est pas vu comme un moyen de protection alors que Charles Claudio¹¹⁶ rappelle que *“ les paysages exclusivement minéraux de la haute montagne sont les seuls représentants du “ cru ”, de la nature sauvage dans cette vallée où l'action de l'homme est partout visible, structurante ”*. Le garde forestier m'explique que :

“ il y a une réalité du milieu, caractérisé par sa richesse, sa diversité, dues à des facteurs édaphiques, au fait que l'on soit en limite d'aire, aux variations altitudinales de 0 à 3000 m avec des contrastes de versant, telles qu'il y a eu établissement d'un Parc National. Mais il y a aussi un facteur anthropique. Les activités passées des bergers et des paysans qui ont taillé la montagne et aussi les activités sylvicoles. Plusieurs facteurs qui donnent un paysage très riche et très varié ”.

Les habitants, eux, ne se sentent pas forcément détachés de la nature, et l'un d'eux me dit d'ailleurs que *“ L'homme n'est pas forcément un agresseur potentiel, mais un acteur du territoire. Ici l'être humain n'a pas les moyens d'être hégémonique ”* tandis qu'un éleveur m'explique :

“ Je laisse les mélèzes bien élancés, ça servira pour les générations après, les enfants ou les petits enfants, ils auront tout le matériel de construction sur place. Ici, on a défriché pour planter

116 Claudio C., 1985 : p. 77

les patates. On entretient, on empêche que ce soit envahi. J'ai bien envie de planter du seigle. On entretient les 6 planches qui sont ici... Ça c'est de l'écologie... ”.

Enfin, un homme connaissant bien la région et son environnement s'exclame : *“ Il y a ici des planches dans des endroits inaccessibles. Ça, c'est une réalité patrimoniale, [ceux qui ont construit ça] ils se servaient pas de l'écologie comme d'un dentifrice ! ”.*

En raison de cette vision que les habitants ont du Parc, et que le Parc donne de lui, il existe une certaine tension entre des habitants qui se sentent du pays et un Parc qui représente à leurs yeux le citadin, l'État, l'extérieur qui impose sa vision du monde. C'est dans ce contexte que le Parc a pu être accusé d'avoir réintroduit le loup et ce manque de communication y est pour beaucoup.

D'autre part, si les habitants se sentaient plus concernés par la vie du Parc, si le Parc les impliquait dans leurs programmes, les invitait à leurs colloques, les sensibilisait autrement que par la répression et l'interdiction à la protection de l'environnement, alors les réactions face au retour du prédateur n'auraient peut-être pas été les mêmes. Dans le cas présent, le Parc pas plus que le loup ne leur apparaît comme un élément faisant partie de leur patrimoine mais plutôt comme une incursion d'éléments extérieurs gênants, imposés, qu'il n'est pas nécessaire de respecter voire dont il faut se débarrasser.

Cependant, les réactions face au retour du prédateur ont aussi été conditionnées par les multiples déclarations émanant des associations de protection de la nature et des syndicats agricoles et leur influence n'est peut-être pas négligeable.

5°L'influence des discours extérieurs

Le loup est un sujet polémique qui a fait naître des actions et des associations pro ou anti-loups dont le discours est relayé par les médias. Il faut ajouter à cela les propos officiels tenus par les ministères, pas toujours d'accord entre eux d'ailleurs. Ces multiples déclarations, allocutions et autres plaidoyers ont et continuent vraisemblablement d'influer sur les connaissances, les représentations et donc les discours tenus par les populations locales.

a- Le discours sur la réintroduction

i. Les organisations professionnelles de l'agriculture

Grâce à leurs réunions, les éleveurs se tiennent informés des problèmes rencontrés face à des prédateurs. Or, certains ont déjà été confrontés à des réintroductions (ours ou lynx) et le retour du loup entraîne forcément des suspicions en ce qui concerne son origine. Ceci se ressent dans la déclaration du président d'un syndicat national ovin : *“ 1989, 1990 ont été les années record des dégâts commis par les lynx dans le Jura français, 500 moutons tués dès 1989. À l'époque nous sentions déjà se préparer le retour du loup. Les études de réintroduction de l'ours fleurissaient dans la région Rhône-Alpes ”*¹¹⁷.

D'une manière générale, les organisations professionnelles agricoles se déclarent résolument contre le loup et font de sa réintroduction **leur principal cheval de bataille**. En effet, si il est montré que le loup a été réintroduit, il n'aura alors plus sa place et pourra être éliminé. Ainsi le

¹¹⁷ Grosjean D., 2001 : non paginé

président de l' A.E.S.T. déclarait-il à Nice : “ *Pour nous, le loup présent dans les Alpes est le résultat de réintroductions plus ou moins clandestines couvertes par les responsables politiques* ”, ajoutant que “ *Ce prédateur n'a donc aucune légitimité au regard de la convention de Bern concernant la protection qui lui est accordée* ”¹¹⁸.

Abandonnant le terme de réintroduction, une déclaration du groupe professionnel alpin¹¹⁹, élaborée conjointement par les chambres d'agricultures, les F.D.S.E.A., les C.D.J.A. des régions P.A.C.A. et Rhône-Alpes ainsi que l'Association Européenne pour la Sauvegarde de la Transhumance parle même d'introduction : “ (...) *3 ans après les premières attaques de loup dans les alpages du Queyras et 8 ans après son **introduction** dans le Mercantour,...* ”. Ce terme est explicité par Denis Grosjean, président de la F.N.O. “ *Son retour après une si longue absence, dans un milieu modifié, adapté à son départ est en réalité une **introduction** avec toutes les incertitudes que cela implique, les vicissitudes pour un milieu dans lequel il ne peut se réinsérer qu'**artificiellement*** ”¹²⁰.

ii. Les associations de défense du loup

En ce qui concerne les associations qui se réclament de la protection du loup, aucune en France ne met en doute le retour naturel du loup, retour vu comme un hommage à la qualité du milieu. La désertification agricole est alors considérée comme un bien pour la société. C'est du moins ce qu'affirme Jean-Claude Courbis¹²¹, pour qui “ *la civilisation (...) a aussi des conséquences heureuses. En limitant l'espace dévolu à l'agriculture, elle permet le retour de la forêt qui (...) est très positif* ”.

Le milieu associatif de défense du loup s'appuie sur de nombreux scientifiques du domaine de la zoologie ou de l'écologie pour défendre leurs arguments. Ainsi François Moutou (vétérinaire, chercheur à l'A.F.F.S.A.) fait partie du directoire de la mission loup de France Nature Environnement tandis que Geneviève Carbone (ethnozoologue) se pose en défenseur enthousiaste du loup dans son article de Terre Sauvage : “ *Je l'ai vu, j'ai lu ses marques et le vallon tout entier prend une autre résonance. Il est habité* ”¹²². Cette place des scientifiques dans les associations ou comme défenseur passionné des loups est un élément à prendre en compte car il peut s'ensuivre un manque de confiance de la part des populations concernées vis à vis de la science. Les scientifiques sont alors soupçonnés d'être des pro-loups et leur crédibilité s'en trouve amoindrie. Il est par exemple flagrant de constater que les gens qui ont répondu au questionnaire connaissent en général le nombre de loups que contient une meute (71,4% ont répondu 1 à 7 loups) mais surestiment le nombre de loups présents en France (71,4% ont répondu qu'il y avait plus de 50 loups en France), non par ignorance mais parce qu'ils ne font pas confiance dans les chiffres donnés par les scientifiques.

iii. La position officielle

Bon an, mal an, autorités et élus qui suivent l'affaire, qu'ils soient pour ou contre le retour du loup, admettent aujourd'hui qu'il paraît fort probable que le loup soit revenu de manière naturelle.

¹¹⁸ Proust F., 2001 : non paginé

¹¹⁹ Poulle M., Dahier T., Durand C., de Beaufort R., 1998 et 2000

¹²⁰ Grosjean D., 2001 : non paginé

¹²¹ Courbis J.C., 2001 : p. 17

¹²² Carbone G., 2000

Le rapport de Daniel Chevallier¹²³ affirme ainsi que “ *les membres de la mission croient plutôt, ceci étant, à un retour “ naturel “ de cet animal sauvage* ” tandis que pour Pierre Bracque¹²⁴ “ *la controverse demeure toujours sur cette question, en dépit d’éléments qui vont plutôt dans le sens du retour naturel de ce grand prédateur* ”. En ce qui concerne la position du Ministère de l’Environnement, il ne semble pas jusqu’alors y avoir de doutes sur l’origine italienne de la population de loup et sur son retour naturel et la question n’est même pas débattue dans les rapports annuels du programme Life-Loup¹²⁵.

b- La bataille du loup

Si les arguments donnés par chacun en ce qui concerne la réintroduction se veulent précis, l’argumentaire développé par les acteurs en présence concernant la légitimité de la présence du loup en France relève beaucoup plus des conceptions que chacun des acteurs peut avoir du monde qui l’entoure et des moyens de le gérer. D’autre part, les moyens et les arguments employés par les adversaires en présence sont souvent similaires. Si tous se basent sur des arguments logiques comme point de départ, le débat devient vite passionnel.

i. La défense de l’environnement

Le premier point commun entre anti-loups et pro-loups est la volonté de défendre l’environnement. Militants écologistes ou éleveurs se définissent comme des protecteurs de la nature mais tous ne croient pas que le loup puisse y avoir sa place et tous ne voient pas la nature de la même façon.

En ce qui concerne les défenseurs du loup, que Véronique Campion-Vincent¹²⁶ qualifie de “ *passionnés et intransigeants* ”, les prédateurs sont pour eux des garants des équilibres biologiques, “ *leur rôle écologique au sommet de la chaîne alimentaire est reconnu* ” affirme le W.W.F.¹²⁷

Cependant il faut bien reconnaître que le loup mobilise plus que les chauve-souris et que les défenseurs des animaux se focalisent sur des espèces phares telles que le loup, l’ours ou le lynx. Autrement dit, au delà de la défense du rôle écologique de l’animal, il y a une passion, des sentiments, une certaine vision de ces animaux qui conduit au militantisme.

Face à ces défenseurs passionnés, les syndicats d’éleveurs opposent un argumentaire moins exalté. Ils se définissent comme les garants de l’environnement et les défenseurs des paysages de montagne, comme le précise Denis Grosjean¹²⁸ : “ *Ces pratiques, bienfaitantes pour la nature, qui s’appellent pâture, transhumance et fauche favorisent une flore et une faune riches. Les scientifiques confirment que la multiplicité des espèces, l’abondance des effectifs dépendent de la présence des troupeaux* ”. Ils se posent en victimes des prédateurs dont ils contestent la moindre utilité dans les zones occupées par l’homme, considérant qu’ “ *aucun intérêt écologique supérieur ne justifie l’introduction ou la protection des loups dans les trop petits espaces naturels* ”.

¹²³ Chevallier D., 1999

¹²⁴ Bracque P., 1999

¹²⁵ Poulle M., Dahier T., Durand C., de Beaufort R., 1998 et 2000

¹²⁶ Campion-Vincent V., 2000 : p. 41

¹²⁷ W.W.F., [http](http://www.wwf.fr), 2002

¹²⁸ Grosjean D., 2001 : non paginé

français ". Mais derrière ce pragmatisme affiché, l'opposition au loup relève aussi de conceptions personnelles, d'une volonté de conserver " *un pastoralisme durable et doux* " pour que " *nos petits enfants admirent encore la migration splendide des transhumants, le vif travail des chiens, le tintement des sonnailles* ".

ii. Le mépris de l'autre

Une autre caractéristique de l'opposition entre défenseurs et détracteurs du loup, c'est le mépris qui existe face aux arguments voire aux capacités de réflexion de l'autre. Les arguments de l'adversaire sont toujours dénoncés comme des inventions dénuées de toute raison et surtout guidées par les sentiments. Ainsi, pour l'ASPAS¹²⁹, l'une des plus virulentes associations pro-loups, " *le loup ne doit pas être sacrifié à la haine de quelques éleveurs* ", l'opposition au loup étant le fait des " *éleveurs les plus extrémistes, partisans d'une nature productiviste, opposants viscéraux à toute faune sauvage...* ". L'ASPAS ne se prive pas de rappeler la situation assistée de l'élevage ovin qui selon elle, la soumet à certaines exigences : " *L'ASPAS rappelle d'ailleurs que les subventions européennes octroyées à cette filière qui vit sous perfusion sont conditionnées au respect de la biodiversité, et donc à l'acceptation du loup, comme de toute autre espèce sauvage qui a naturellement sa place* ". Pour cette association, des moyens de protection existent et sont efficaces " *quand ils sont pratiqués par des bergers de bonne volonté* ". Cet échantillon montre bien le dédain affiché par cette association envers l'élevage et les éleveurs.

La condescendance est parfois plus insidieuse, elle se cache derrière l'affirmation que le rejet du loup par les éleveurs est dû à des croyances ou des mythes. Le mépris est parfois relayé par les médias : " *réaction de bergers locaux atypiques, rejetons de la désertification rurale et de la politique agricole commune. Beaucoup d'entre eux, sur ces versants des Préalpes du sud, se contentent de toucher des primes substantielles de la CEE (...), et leurs troupeaux - mis au plus tôt dehors à la fin de l'hiver, rentrés au plus tard à la fin de l'automne - errent en toute liberté, jour et nuit* " ¹³⁰ ou encore : " *il faut avouer que les bergers restent insensibles à ces richesses que représentent le loup et la biodiversité. Ils ne dressent l'oreille que si l'on parle d'indemnités...* " ¹³¹.

Il existe une autre attitude, parallèle à ce mépris pour les éleveurs, c'est la négation de toute sensibilité chez les animaux de rentes. Véronique Champion-Vincent s'en inquiète d'ailleurs : " *Comment ne pas remarquer chez les écologistes l'absence de compassion pour les animaux domestiques victimes du loup et l'intérêt exclusif pour leurs prédateurs ?* ". Ce phénomène avait d'ailleurs été souligné par Jean Pierre Digard dans son livre *les Français et leurs animaux*¹³².

Face à cette attitude, les syndicats agricoles ne sont pas en reste. Ils dénoncent la mise en place " *d'une protection de la nature théorique et dogmatique* " qui " *caresse dans le sens du poil la sensibilité d'européens citoyens à qui l'on fait facilement croire que le loup est une pauvre victime de l'acharnement d'hommes bornés* ". Le loup ferait ainsi " *fantasmer les bobos des beaux quartiers* " et il serait " *utopique, voire puéril, de vouloir sacraliser un animal dans un espace qui n'est plus pour lui* ". L'opinion générale serait " *naïve* " et " *une France devenue urbaine et télé-*

¹²⁹ ASPAS, *http*, 2002

¹³⁰ L'Express, 14 juillet 1994

¹³¹ Les dossiers du Canard, juillet 2001

¹³² Digard J.P., 1999

boulimique, ne peut abusant de l'anthropomorphisme, que trouver gentilles les "bêtes à poils" »¹³³.

Derrière ces exemples flagrants, il existe bien sûr des exceptions à la règle et on peut lire dans le documentation d'orientation du Groupe Loup France un appel à développer *"toutes formes de collaboration intelligente entre le milieu rural, façonneur de notre environnement et les autres catégories sociales demandeuses d'un environnement et d'une production agricole de qualité"*¹³⁴.

iii. La rupture du dialogue

Face à des administrations que Véronique Champion-Vincent qualifie de *"tiraillées et passives"*¹³⁵, les défenseurs comme les détracteurs du loup dénoncent le manque d'action du gouvernement et des politiques sur ce sujet pour le moins épineux. Si, pour Denis Grosjean¹³⁶, *"le courage politique serait de reconnaître que pour le loup [la signature de la convention de Berne] c'est une erreur gravissime"*, le GLF clame que *"l'état doit montrer beaucoup plus clairement sa volonté de voir se mettre en place une grande politique de conservation des espèces animales sauvages"*. Autrement dit, personne n'est satisfait de la politique menée par le gouvernement sur le sujet du loup car celle-ci semble plutôt floue, un pas dans un sens ou dans un autre risquant de déclencher la ire des uns ou de autres. L'action politique est alors paralysée en raison de la tension décrite précédemment.

La conséquence de cette bataille est que tout dialogue est rompu, si tant est qu'il y en ait eu un de mis en place, entre associations de défense du loup, administrations et syndicats d'élevage. Chacun reste sur ses positions et la situation s'en trouve bloquée. Les arguments des uns et des autres restent pour ainsi dire paroles mortes puisque les parties en jeu se referment sur leur argumentaire.

Bien qu'isolés géographiquement, les populations des villages de montagne n'en sont pas moins influencées par ces discours venant de l'extérieur. Cependant, l'influence des syndicats agricoles, souvent relayés par les élus locaux, est perceptible. En effet, il est possible de retrouver dans le paroles de certains de mes interlocuteurs des éléments que j'ai pu relever dans le discours de certains représentants des organisations professionnels agricoles. Mais il faut noter que le discours de certains militants de la protection du loup a un effet certain sur une partie de la population, plus souvent par réaction d'opposition que par approbation. David Mech¹³⁷ a d'ailleurs remarqué que les détracteurs du loup intensifient parfois leur attitude anti-loup en réaction à l'extrémisme de l'autre bord.

Il apparaît donc indéniable que la représentation que les populations locales ont du loup est liée à une réalité propre au territoire. Le loup stigmatise les préoccupations des villageois quant à l'avenir de leur espace, de l'identité de leurs paysages et de leurs pratiques. Cependant, si il est incontestable que le loup représente une menace, la perte des paysages et de la maîtrise de l'espace, l'abandon des pratiques traditionnelles sont des phénomènes qui ont débutés avec la

¹³³ Grosjean D., 2001 : non paginé

¹³⁴ Groupe Loup France,

¹³⁵ Champion-Vincent V., 2000

¹³⁶ Grosjean D., 2001 : non paginé

¹³⁷ Mech D., 1996

déprise agricole, c'est à dire depuis 1914. Le loup en est certainement une conséquence et il risque aussi, dans ces conditions, d'être un catalyseur, d'où le rejet dont il fait l'objet. Ce rejet est tout à fait compréhensible dans la mesure où les véritables sources de la crise, moins apparentes, sont plus difficiles voire impossibles à combattre.

Conclusion

Cette enquête au sein d'un village du Mercantour a permis d'éclaircir certains points concernant les origines des conflits qui ont éclaté autour du loup. Contrairement à certaines idées reçues, le rejet du loup par la population locale n'est pas fondé sur une référence au bestiaire occidental et à la symbolique chrétienne. Le retour du loup dans les Alpes-Maritimes un siècle après sa disparition n'a pas fait resurgir les vieux antagonismes. Au contraire, l'animal est pensé et représenté d'après une réflexion moderne. Le loup n'est plus l'envoyé du diable mais il reste le comble du sauvage. La campagne de réhabilitation dont il a fait l'objet de la part des scientifiques et des associations de protection de la nature lui a donné une autre image auprès des populations rurales et il est devenu le protégé des citadins. Derrière le rejet du loup se cache donc, entre autres, une opposition entre le monde citadin et le monde rural. En effet il semble que le second soit devenu pour le premier une aire de loisir, une sorte de " zoo du 3ème type " pour reprendre les termes d'Anne Vourc'h¹³⁸. Un zoo dans lequel les partisans d'une nature sauvage et vierge voudraient bien revoir le loup, l'ours, les bisons. Seulement voilà, ce monde rural qui se dépeuple, qui s'ensauvage effectivement avec la déprise agricole, n'est pas prêt à mourir et il se révolte contre cet état de fait et contre son représentant le plus symbolique : le loup.

Cependant, la lutte contre *Canis lupus* est loin d'être uniquement symbolique et il ne faut pas négliger le rapport concret qui s'établit avec l'animal, un rapport basé ici sur le conflit d'intérêt.

Si les dégâts du loup touchent peu de personnes, ils concernent beaucoup de monde. En effet, ceux qui n'ont pas encore été attaqués craignent ce jour fatidique et ont dû changer leurs méthodes de travail et leur mode de vie. Les habitants et les élus de montagne craignent pour l'avenir de leurs villages, dont l'élevage ovin reste souvent la dernière étincelle de vie depuis que les cultures ont été abandonnées. Dans la vallée de la Roya, les villages vieillissent, les maisons sont rachetées pour devenir des résidences secondaires, la montagne à 1h30 de Nice. Si les plus gros villages bénéficient de l'élan touristique, ce n'est pas le cas de ceux, plus isolés ou peut-être moins " typiques " aux yeux des touristes, et qui essaient tant bien que mal de garder leur bureau de poste, leur école, leur boulangerie. Alors, si le loup vient menacer la dernière activité agricole du village, il met en danger par la même occasion l'avenir de ce dernier.

Mais la question est alors de savoir si cette menace est réelle. La présence du loup peut-elle mettre un terme à l'élevage ovin de montagne ? La réponse n'est pas simple mais la cohabitation entre le pastoralisme tel qu'il est pratiqué à l'heure actuelle et la présence d'un grand prédateur semble être difficile. Cependant, le loup n'est revenu que depuis 10 ans. 10 années qui doivent paraître longues pour les éleveurs victimes de cet animal, mais qui sont relativement courtes pour l'élaboration d'une relation plus paisible entre les deux espèces. En effet, l'homme et le loup peuvent apprendre à se connaître¹³⁹. L'homme peut apprendre à se défendre tandis que le loup pourrait, si la déprédation devient trop périlleuse, se désintéresser des troupeaux. Néanmoins, il faut admettre que cette vision est quelque peu théorique et dans la réalité, les moyens de

¹³⁸ Vourc'h A., in *Campion-Vincent V.*, 1996 : p. 15

¹³⁹ Boitani L., 1995

protection se révèlent limités et le loup reste destructeur pour les troupeaux d'autant que certaines meutes semblent s'être spécialisées.

D'autre part, la situation dans laquelle se trouve l'élevage ovin, poussé à une rentabilité maximale par les politiques agricoles actuelles ne laisse que peu de marges de manœuvre aux éleveurs. Si l'élevage extensif est considéré comme traditionnel, il n'en est rien en ce qui concerne la taille des troupeaux. Le berger, même accompagné de chiens de protection, est bien démuni face au loup lorsqu'il doit surveiller 2000 bêtes. Il est aussi fort possible qu'il soit bien en peine de les guider afin d'optimiser l'utilisation du pâturage. Jusqu'à quel niveau l'augmentation de la taille des troupeaux pourra-t-elle se faire ? Cette politique agricole qui pousse également à la baisse du nombre d'éleveurs et de bergers est à coup sûr une menace pour l'avenir de l'élevage ovin dit traditionnel.

Cependant il est aussi nécessaire de considérer l'intérêt que représente le retour du loup en France. Tout d'abord, il serait nécessaire de sortir du conflit autour de la réintroduction. Les analyses génétiques démontrent l'origine italienne des loups du Mercantour. Ceci ne suffit pas bien entendu à démontrer l'absence de la main de l'homme dans le retour du loup. Mais qui pourrait aujourd'hui parler de retour naturel ? L'extension des populations de loup depuis l'Italie est due à sa protection dans ce pays depuis 1973. Dès son retour les conditions ont été créées pour favoriser son installation dans les Alpes et il bénéficie d'un suivi de population et de mesures coûteuses de protection et d'encadrement. Le loup est revenu en France parce que l'homme a créé les conditions de son retour. Mais la présence d'interventions humaines ne remet nullement en cause la légitimité de la présence du loup en France étant donné que la faune sauvage est désormais gérée. Ainsi, Véronique Champion-Vincent signale que, en ce qui concerne le lynx et l'ours, pourtant réintroduits, *“ le régime de protection n'a pas été remis en cause par ces opérations, pourquoi en irait-il autrement pour le loup ? ”*¹⁴⁰. Le débat sur la réintroduction serait donc un débat stérile tandis que la vraie question est de savoir si l'on veut du loup en France, pourquoi et comment ?

Le désir des défenseurs de la nature de conserver le loup en France n'est ni plus ni moins légitime que la volonté de sauvegarder le pastoralisme dans nos montagnes et les arguments de chacun sont à respecter. Cependant, dans un pays où la faune sauvage est partout gérée, encadrée, protégée ou chassée, il faudrait cesser, ainsi que le dit Véronique Champion-Vincent, *“ de rêver d'une impossible reconstitution du paradis perdu pour se préoccuper de gérer l'environnement avec mesure ”*, puisque de toute façon, si la nature existe, elle est *“ façonnée et voulue par l'homme, que ce soit pour la cultiver ou pour y rétablir des espèces animales que l'on avait voulu faire disparaître ”*¹⁴¹.

C'est pourquoi, à l'instar d'autres espèces, le loup doit être géré, même si cela passe par des régulations directes (tirs de loups) qui sont de nature à choquer une partie de l'opinion publique, alors que les méthodes indirectes de contrôle (pose de clôtures, chiens de protection), moins choquantes favorisent aussi la mort d'individus en réduisant la capacité de charge du territoire de la meute¹⁴².

¹⁴⁰ Champion-Vincent V., 2000 : p. 54

¹⁴¹ idem : p. 55

¹⁴² Mech L.D., 1991

En outre, le maintien de populations de grands prédateurs représente un défi pour les sociétés humaines. Il ne serait pas concevable que certains pays, souvent plus pauvres que le nôtre, aient à supporter des conflits avec des populations de grands prédateurs sous couvert de la sauvegarde de la biodiversité et que les pays occidentaux se déchargent de cette responsabilité. Dans ce cas, ce n'est plus le monde rural qui devient un " zoo du 3ème type " pour les citadins mais les pays pauvres qui deviennent un " zoo du 3ème type " pour les pays riches. Verra-t-on dans ce cas apparaître un droit à exterminer comme il existe un droit à polluer ? La France pourra alors sauvegarder les lions du Kenya pour avoir le droit de supprimer ses loups ? La faune sauvage n'est-elle donc appréciable que lorsqu'elle est chez les autres ?

Je pense que le défi pour l'homme est de parvenir à s'insérer dans un environnement diversifié qu'il gère et entretient afin d'y faire cohabiter ses différentes activités. Les prédateurs sont utiles, sinon indispensables car ils peuvent aider, par leur insertion dans l'écosystème, à la gestion de cet environnement. Cependant les grands carnivores sont aussi, par l'indéniable fascination qu'ils procurent aux hommes, des animaux qui ont inspiré de nombreux mythes, des fables et des romans, des artistes et des savants. Ce sont donc des éléments forts de la culture de l'humanité, des animaux " bon à penser " dont la disparition serait dommageable.

Dans ce cas les sociétés humaines doivent se donner les moyens de ce défi qui ne doit pas être uniquement supporté par le monde rural ni par les éleveurs. Si pour Raphaël Larrère¹⁴³, cette cohabitation peut passer par un système d'indemnisation plus large, je pense que l'amélioration des relations entre l'homme et les grands prédateurs passe par une meilleure connaissance de l'éthologie de ces derniers qui permettrait d'améliorer les moyens de protection des troupeaux et d'arriver à des méthodes de dissuasion efficaces afin que les grands carnivores remplissent leur rôle écologique au sein de l'agroécosystème sans devenir des animaux domestiques.

Enfin, je terminerai par une phrase de Jean Pierre Digard qui pose les problèmes d'une autre façon, en se plaçant du point de vue du respect de la vie, sous toutes ses formes :

*" Après avoir, durant des millénaires, traité tantôt les hommes comme des animaux, tantôt les animaux comme des hommes, le moment n'est il pas venu de songer à traiter plus raisonnablement les uns et les autres pour ce qu'ils sont, dans le respect bien compris de la vie et des êtres ? "*¹⁴⁴

¹⁴³ Larrère R., 1999

¹⁴⁴ Digard J.P., 1990 : p. 256

Bibliographie

1. Bacha S. *Étude de l'impact des prédateurs causées par les loups auprès des élevages ovins de Provence-Alpes-Côte d'Azur*. In Rencontre européenne des éleveurs victimes de prédateurs, 8 septembre 2001.
2. Bakker J.P. *The impact of grazing on plant communities*. In WallisDe Vries M.F., Bakker J.P. & Van Wieren S.E. *Grazing and conservation management*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers, 1998. p. 137-184.
3. Barrier P. *Forêt légendaire*. Paris : Christian de Bartillat, 1991. 254 p.
4. Beaud S. & Weber F. *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La découverte, 1998. 327 p.
5. Bobbé S. *Ours, loup, chien errant en Espagne, des couples dans le bestiaire*. In Giordani R.G. & Lizet B. *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*. Paris : Comité des travaux historiques et scientifiques, 1993a. p. 211-226.
6. Bobbé S. *Hors statut, point de salut : ours et loups en Espagne*. Études rurales, 1993b n° 129-130 : p. 59-72.
7. Bobbé S. *Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant*. Ruralia, 2001, n°7.
8. Boitani L. *Ecological and cultural diversities in the evolution of wolf-human relationships*. In Carbyn L.N., Fritts S.H. & Seip D.R. *Ecology and conservation of wolves in a changing world*. Edmonton : Canadian Circumpolar Institute, 1995. p. 3-11.
9. Bonte P. & Izard M. *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris : Presses Universitaires de France, 1991.
10. Bracque P. *Rapport de mission interministérielle sur la cohabitation entre l'élevage et le loup*. 75 p. + annexes. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche ; Inspection Générale de l'Agriculture : Février 1999.
11. Campion-Vincent V. *Le retour du lynx*. Anthropozoologica, 1996, n°23, p. 3-12
12. Campion-Vincent V. *Les réactions au retour du loup en France. Une analyse tentant de prendre " les rumeurs " au sérieux*. Anthropozoologica, 2000, n°32, p. 33-59
13. Canestrier D., Loury N., Potron J.P., Settimo R. *L'ABCdaire du Mercantour*. Paris : Flammarion, 1996. 120 p.
14. Carbone G. *La peur du loup*. Paris : Gallimard, 1991. 176 p.
15. Carbone G. & Peillon V. *Bienvenue aux loups*. Terre Sauvage, Mai 1993, n° 73, p. 23-43.
16. Carbone G. *L'ABCdaire du loup*. Paris : Flammarion, 1996. 117 p.
17. Chevallier D. *De l'incompatibilité du loup et du maintien d'un pastoralisme durable*. Rapport d'information n° 1875. 63 p. Paris : assemblée Nationale : Octobre 1999.
18. Claudio C. *Les paysages et leurs utilisations : évolution et état présent. Le cas de la Roya*. Mémoire de Maîtrise de Géographie : Université de Nice : 1995.
19. Compan A., Croué G., Dauphiné A., ... et al. *Alpes-Maritimes*. Paris : Bonneton, 1993. 432 p.
20. Courbis R. *Pourquoi le loup dérange ? La voie du loup*, 2001, n° 10, p. 17
21. Dahier T., Durand C., de Beaufort R. & Poulle M.L. *Rapport annuel sur le loup et les dommages*. 61 p. Programme Life-Loup ; Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire : Février 1998.
22. Dahier T., Durand C., de Beaufort R. & Poulle M.L. *Le loup en France : Rapport Final 1997-1999*. 90 p. Programme Life-Loup ; Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire ; Office National de la Chasse ; Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt : Mai 2000.
23. De Beaufort F. *Le loup en France : Éléments d'écologie historique*. In Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères. *Encyclopédie des carnivores de France*. Nort sur Erdre : SFEPM, 1987. 32 p.

24. Digard J.P. *L'homme et les animaux domestiques*. Paris : Fayard, 1990. 325 p.
25. Digard J.P. *Les Français et leurs animaux*. Paris : Fayard, 1999.
26. Duby G. & Wallon A. *Histoire de la France rurale. Tome 4 : la fin de la France paysanne de 1914 à nos jours*. Paris : Seuil, 1976.
27. Douguedroit A. *Les paysages forestiers de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes*. Aix-en-Provence : Edisud, 1976. 550 p. + annexes.
28. Galhano Alves J.P. *Vivre en Biodiversité totale. Des hommes, des grands carnivores et des grands herbivores sauvages. Deux études de cas : loups au Portugal, Tigres en Inde*. 850 p. Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle : Anthropologie : Aix-Marseille III : 2000.
29. Garde L. *Incidence technique sur les systèmes pastoraux*. In Rencontre européenne des éleveurs victimes de prédateurs, 8 septembre 2001.
30. Grosjean D. *La problématique des relations prédateurs-ovins*. In Rencontre européenne des éleveurs victimes de prédateurs, 8 septembre 2001.
31. Landry J.M. *Le loup*. Paris : Delachaux et Niestlé, 2001. 240 p.
32. Larivière J. & Victor P.E. *L'empire des loups*. Paris : Duculot, 1990. 181 p.
33. Larrère R. *Le loup, l'agneau et l'éleveur*. Ruralia, 1999, n°5, p. 135-147.
34. Le Pape G. *Chiens de protection et promeneurs dans le Parc du Mercantour*. GIE Faune Sauvage, Saint-Martin-Vésubie, France, 1998.
35. Lopez B.H. *Of wolves and men*. New-York : Charles Scribner's Sons, 1975. 309 p.
36. Marchenay P. *L'enquête régionale ethnoécologique*. In : L'homme et l'animal. 1er colloque d'ethnozoologie. Paris : Institut national d'ethnoscience, 1975. p. 127-136.
37. Matthieu R. *1993-1999 : l'expansion du loup dans l'arc alpin*. In Rencontre européenne des éleveurs victimes de prédateurs, 8 septembre 2001.
38. Mech L.D. *Le défi et l'opportunité du retour de populations de loup*. Faune de Provence, 1996, n° 17, p. 33-43.
39. Micoud A. & Pelosse V. *Du domestique au sauvage cultivé : des catégories pertinentes de la biodiversité ?* Études rurales, 1993, n° 129-130, p. 9-14.
40. Moutou F. *Accorder le chant des loups et celui des sonnailles*. Terre Sauvage, Mai 2000, n° 150, p. 48-51.
41. Musset D. *Espèces animales et végétales dans l'aménagement du Haut Pays Niçois*. 145 p. Rapport de Synthèse. Parc National du Mercantour ; Institut d'Études et de Recherches Inter-Ethniques et Inter-Culturelles ; Centre de Recherche Inter-Culturelles sur les relations entre Écosystèmes et Sociétés : décembre 1984.
42. Muyard F. *Les loups et la loi*. Spéracèdes : TAC motifs, 1998. 96 p.
43. Pelosse V. *Construction de l'animal cynégétique : mouflons et sangliers en Languedoc*. Études rurales, 1993, n°129-130, p. 73-82.
44. Pelosse V. *Comment penser la domestication animale ?* L'homme, 1991, n° 118, vol XXXI, Tome 2, p. 133-139.
45. Perriguy D. *Arrêté d'Aménagement 1993-2012 de la forêt communale de Fontan*. 44 p. + cartes + annexes. Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : 1992.
46. Proust F. *Allocution*. In Rencontre européenne des éleveurs victimes de prédateurs, 8 septembre 2001.
47. Randa V. *L'ours polaire et les Inuits*. Paris : SELAF; 1986. 323 p.
48. Tatoni T. *Perception de l'évolution post-culturelle des paysages de terrasses*. Ecologie humaine, 1991, vol. IX, tome 2, p. 39-53.
49. Testard S. *Comment concilier prédateur et pastoralisme : le cas du loup en France*. 29 p. Mémoire de Maîtrise de Biologie des Populations et des Écosystèmes : Université Paris VI. 2001.

50. Collectif. *Loups et élevages*. Déclaration du Groupe Professionnel Alpin. Chambre d'agriculture, FDSEA, CDJA, AEST* *. 27 juillet 2000.

Sources internet :

1. Groupe Loup France. *Document d'orientation*. [en ligne]. Adresse URL du site : <http://www.loup.org> (site consulté le 18 août 2002)
2. Association Pour la Protection des Animaux Sauvages. *Le loup ne doit pas être sacrifié à la haine de quelques éleveurs*. [en ligne]. Adresse URL du site : <http://www.aspas-nature.org> (site consulté le 18 août 2002)
3. Parcs Nationaux de France. Le Parc National du Mercantour. [en ligne]. Adresse URL : <http://www.parcsnationaux-fr.com/mercantour> (site consulté le 18 août 2002)
4. WWF. Vivre avec les grands carnivores. [en ligne]. Adresse URL : <http://www.wwf.fr/especes>
5. Légifrance. Code de l'environnement. [en ligne]. Adresse URL : <http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen> (site consulté le 18 août 2002)

* voir la liste des abréviations

Liste des sigles employés

A.S.P.A.S. :	Association pour la Sauvegarde et la Protection des Animaux Sauvages
A.E.P.S.T. :	Association des Éleveurs pour la Sauvegarde de la Transhumance
C.D.J.A. :	Centre Des Jeunes Agriculteurs
D.D.A. :	Direction Départementale de l'Agriculture
D.N.P. :	Direction de la Nature et des Paysages
I.N.S.E.E. :	Institut National de la Statistique et des Études Économiques
F.D.S.E.A. :	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
F.N.O. :	Fédération National Ovine
M.A.T.E.:	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
P.N.C. :	Parc National des Cévennes
P.N.M. :	Parc National du Mercantour
R.G.A. :	Recensement Général Agricole
W.W.F. :	World Wildlife Fund (Fond Mondial pour la Nature)

Liste des Annexes

Annexe I :	Questionnaire distribué aux habitants de Fontan
Annexe II :	Extrait de la base de données
Annexe III :	Chiffres du recensement de l'I.N.S.E.E.
Annexe IV :	Chiffres du Recensement Général Agricole concernant le village de Fontan
Annexe V :	Carte des peuplements de la forêt communale de Fontan. Source : Office National des Forêts
Annexe VI :	Articles du code de l'environnement concernant les Parcs Nationaux. Source : Légifrance, http , 2002
Annexe VII :	Présence du loup dans l'Arc Alpin. Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 1998
Annexe VIII :	Chronologie de la disparition du loup en France. Source : De Beaufort F., 1987
Annexe IX :	Les mesures de protection du loup. Source : Muyard F., 1998
Annexe X :	Résultat du questionnaire donné aux habitants de Fontan
Annexe XI :	Progression de la forêt dans les Alpes Maritimes depuis le 18 ^{ème} Siècle. Source : Douguedroit A., 1976
Annexe XII :	Efficacité des moyens de prévention contre le loup. Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 2000
Annexe XIII :	Dégâts du loup et coût des indemnisations sur l'Arc Alpin. Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 2000
Annexe XIV :	Liste des attaques survenues sur les troupeaux et des victimes constatées en 1998. les troupeaux surlignés sont ceux pâturant sur Fontan. Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 1998
Annexe XV :	Localisation schématique des troupeaux dans le massif du Mercantour avec le nombre d'attaques. Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 2000
Annexe XVI :	Liste des affaires de loups mystérieux en France de 1945 à 1989. source : Campion-Vincent V., 2000.

Annexe I :

Questionnaire distribué aux habitants de Fontan

Mr LESCUREUX Nicolas
étudiant en ethnobiologie

Aux habitants de la commune de FONTAN

Madame, Mademoiselle, Monsieur

Dans le cadre de mes études, je réalise une enquête sur le village de FONTAN. Je suis déjà venu dans le village au mois d'avril afin d'interviewer certaines personnes sur la relation des habitants à la faune sauvage. Mon enquête continue et se tourne désormais vers l'évolution des pratiques agricoles et du paysage sur la commune.

Afin de pouvoir recueillir l'avis et l'expérience du maximum de personnes dans un temps qui m'est malheureusement limité, j'ai rédigé ce questionnaire que **chaque habitant de la commune** peut remplir de manière **anonyme**. L'avis de tous les habitants m'intéresse, que vous soyez concernés ou non par l'agriculture et le paysage.

Je vous serais très reconnaissant si vous pouviez consacrer quelques minutes à remplir ce questionnaire et m'aider ainsi dans ma démarche.

D'autre part, si vous avez des informations supplémentaires, une expérience à communiquer, des anciens outils, des photos ou autres choses, n'hésitez pas à me contacter. Je suis logé au 1er étage de la maison de Mr et Mme STRUYF du 04 au 20 juin.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie de bien vouloir accepter mes salutations respectueuses.

LESCUREUX Nicolas

Vous êtes : ☐ un homme ☐ une femme

Votre âge : ans

Votre profession :

Êtes vous né(e) dans le village ? ☐ oui ☐ non

Si non, en quelle année êtes vous arrivé(e) ?

Êtes vous : ☐ pêcheur ☐ chasseur

Possédez vous : ☐ un jardin ☐ des champs ☐ des prés

Surface :

Que cultivez-vous ?

.....

Est-ce que vos cultures sont endommagées par des animaux sauvages ?

☐ oui ☐ non par lesquels ?

.....

Quels moyens de protection utilisez vous ?

.....

Possédez vous des animaux domestiques ? ☐ oui ☐ non

lesquels ? combien ?

☐ chiens

☐ chats

☐ moutons

☐ cochons

☐ caprins

☐ bovins

☐ lapins

☐ poules

☐ autres :

Vos animaux sont-ils tués par des animaux sauvages ?

☐ oui ☐ non par lesquels ?

.....

Quels moyens de protection utilisez vous ?

.....

.....

Sur le village, les animaux sauvages vous pensez qu'il y en a :

☐ trop ☐ beaucoup ☐ suffisamment ☐ pas assez

Avant il y en avait :

☐ beaucoup plus ☐ plus ☐ autant ☐ moins ☐ beaucoup moins

Pensez-vous que ces animaux sont utiles ?

☐ oui, ils sont tous utiles ☐ non, ils sont inutiles ☐ certains le sont, d'autres pas

Sur la commune, la forêt vous pensez qu'il y en a :

☐ trop ☐ beaucoup ☐ suffisamment ☐ pas assez

Avant il y en avait :

☐ beaucoup plus ☐ plus ☐ autant ☐ moins ☐ beaucoup moins

Allez-vous dans la montagne pour...

ramassez du bois ☐ souvent ☐ parfois ☐ rarement ☐ jamais

à quelle saison ?.....

combien ?.....

cueillir des champignons ☐ souvent ☐ parfois ☐ rarement ☐ jamais

à quelle saison ?.....

lesquels ?.....

cueillir des baies ☐ souvent ☐ parfois ☐ rarement ☐ jamais

à quelle saison ?.....

lesquelles ?.....

cueillir des plantes ☐ souvent ☐ parfois ☐ rarement ☐ jamais

à quelle saison ?.....

lesquelles ?.....

Pour quoi faire ? ☐ médicinal ☐ cuisine ☐ décoration ☐ animaux

Rencontrez vous des animaux sauvages...

☐ souvent ☐ parfois ☐ rarement ☐ jamais

lesquels ?.....

Quelle est votre réaction ?.....

.....

.....

.....

Pensez-vous que l'avenir de l'élevage ovin soit menacé dans la vallée ?

☐ Oui ☐ Non ☐ sans opinion

Si oui, quelles sont les menaces qui pèsent sur celui-ci ?

☐ la politique agricole européenne ☐ le loup ☐ la concurrence d'autres pays

☐ la politique agricole française ☐ autre :

Pensez vous que l'abandon de l'élevage bovin sur la commune a été

☐ une bonne chose ☐ une mauvaise chose ☐ sans conséquences

Pensez-vous que l'avenir économique de la vallée est menacé ?

☐ Oui ☐ Non ☐ sans opinion

Si oui, quelles sont les menaces qui pèsent sur celui-ci ?

☐ la désertification rurale ☐ l'abandon des cultures
☐ le manque de services de proximité ☐ autre :

La création du Parc National a été, pour les habitants de la vallée :

☐ une bonne chose ☐ une mauvaise chose ☐ sans influence

La création du Parc National a été, pour les habitants de la commune :

☐ une bonne chose ☐ une mauvaise chose ☐ sans influence

Pensez-vous que le Parc National prenne en compte les attentes des habitants de la commune ?

☐ jamais ☐ rarement ☐ parfois ☐ souvent

Pensez-vous qu'il devrait le faire ?

☐ oui ☐ quelquefois ☐ Non, ce n'est pas son rôle

Pensez-vous que le loup :

☐ a été réintroduit ☐ est revenu tout seul ☐ on ne sait pas

Pensez vous que dans la vallée la cohabitation avec le loup est :

☐ impossible ☐ difficilement réalisable ☐ possible

Pensez-vous que le loup représente un danger pour les habitants de la vallée ?

☐ Oui ☐ Non ☐ sans opinion

Pensez-vous que le loup représente un danger pour la faune sauvage ?

☐ Oui ☐ Non ☐ sans opinion

Selon vous une meute de loup contient :

☐ 1 à 7 loups ☐ 8 à 15 loups ☐ 16 à 25 loups ☐ + de 25 loups

Selon vous, combien y'a-t'il de loups en France ?

☐ de 10 à 30 ☐ de 30 à 50 ☐ de 50 à 100 ☐ + de 100

Un avis, des remarques ? (n'hésitez pas à rajouter une feuille).....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Annexe II :
Extrait de la base de données

nom	3/4/2	sanglier, degats	n° 2
Les sangliers font des dégâts, ils retournent les prés.			
☐ Be ☐ elOv ☐ elBO ☐ cu ☐ cll ☐ ch ☐ pê ☐ Dp ☐ Diff ☒ Es ☐ Fo ☐ Avt ☐ Ip ☒ sg ☐ lpf ☐ Ar ☐ R ☒ Dc ☐ ☐ Et ☐ Pa ☐ Ci ☐ Co ☐ Pl ☐ PS ☐ Nat			
nom	3/4/2	sanglier, cochon	n° 3
Les sangliers d'ici ne sont pas purs, ils sont croisés avec les cochons.			
☐ Be ☐ elOv ☐ elBO ☐ cu ☐ cll ☒ ch ☐ pê ☐ Dp ☐ Diff ☒ Es ☐ Fo ☐ Avt ☐ Ip ☒ sg ☐ lpf ☐ Ar ☐ R ☐ Dc ☐ ☐ Et ☐ Pa ☐ Ci ☐ Co ☐ Pl ☒ PS ☐ Nat			
nom	3/4/2	chasse, chevreuil, chamois, sanglier	n° 4
Le chevreuil commence à arriver. Ici on chasse aux sangliers, chamois, chevreuil.			
☐ Be ☐ elOv ☐ elBO ☐ cu ☐ cll ☒ ch ☐ pê ☐ Dp ☐ Diff ☒ Es ☐ Fo ☐ Avt ☐ Ip ☒ sg ☐ lpf ☐ Ar ☐ R ☐ Dc ☐ ☐ Et ☐ Pa ☐ Ci ☐ Co ☐ Pl ☒ PS ☐ Nat			
nom	4/4/2	sanglier	n° 9
Le sanglier, il y en a trop, il prolifère.			
☐ Be ☐ elOv ☐ elBO ☐ cu ☐ cll ☐ ch ☐ pê ☐ Dp ☐ Diff ☐ Es ☐ Fo ☐ Avt ☐ Ip ☒ sg ☐ lpf ☐ Ar ☐ R ☒ Dc ☐ ☐ Et ☐ Pa ☐ Ci ☐ Co ☐ Pl ☐ PS ☐ Nat			
nom	4/4/2	sanglier, chasse, destruction	n° 18
Les sangliers, on en tue une vingtaine par an. Une vingtaine, c'est suffisant, on n'est pas des destructeurs, il ne faut pas tout détruire.			
☐ Be ☐ elOv ☐ elBO ☐ cu ☐ cll ☒ ch ☐ pê ☐ Dp ☐ Diff ☐ Es ☐ Fo ☐ Avt ☐ Ip ☒ sg ☐ lpf ☐ Ar ☐ R ☐ Dc ☐ ☐ Et ☐ Pa ☐ Ci ☐ Co ☐ Pl ☐ PS ☐ Nat			
nom	4/4/2	chasse, plaisir, sanglier, manger, chien, battue	n° 19
Moi, je n'en mange pas du sanglier. Mon plaisir, c'est de voir les chiens travailler, les entendre, faire des battues. Moi, j'ai des chiens.			
☐ Be ☐ elOv ☐ elBO ☐ cu ☐ cll ☒ ch ☐ pê ☐ Dp ☐ Diff ☐ Es ☐ Fo ☐ Avt ☐ Ip ☒ sg ☐ lpf ☐ Ar ☐ R ☐ Dc ☐ ☐ Et ☐ Pa ☐ Ci ☐ Co ☐ Pl ☐ PS ☐ Nat			

Annexe III :

Chiffres du recensement de l'I.N.S.E.E.



INSEE
DIRECTION GÉNÉRALE

INSEE INFO SERVICE

195 rue de Bercy - Tour Gamma A

75582 PARIS CEDEX 12

Tel : 01 41 17 66 11

Fax : 01 53 17 88 49

www.insee.fr

Pyramides des âges 1990 et 1999

Commune : Fontan

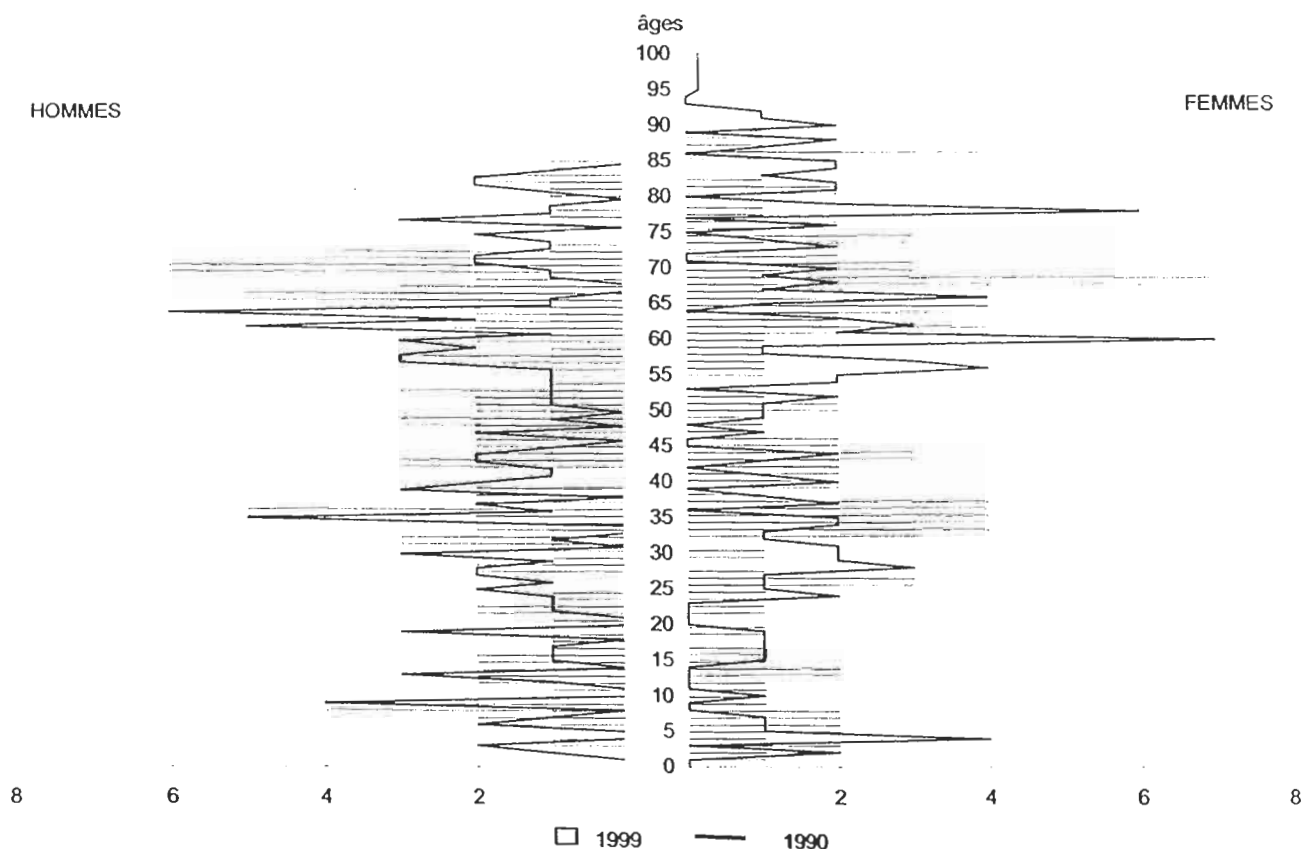
Code géographique : 06062

Population sans doubles comptes 1999 : 234

Superficie en (km²) : 50

Densité en 1999 (hab/km²) : 5

fiche profil



Source : Recensements de la population, 1990 : exploitation exhaustive, 1999 : exploitation principale

Le recensement de la population ayant eu lieu le 8 mars en 1999, l'âge "0" représente seulement les naissances ayant eu lieu entre le 1er janvier et le 7 mars 1999.
Le recensement de la population de 1990 ayant eu lieu le 5 mars 1990, l'âge "0" représente seulement les naissances ayant eu lieu entre le 1er janvier et le 4 mars 1990.

Structure par âge

Âges	1999					1990				
	Génération	Hommes		Femmes		Génération	Hommes		Femmes	
		Nombre	%	Nombre	%		Nombre	%	Nombre	%
Ensemble		116	100,0	118	100,0		112	100,0	118	100,0
0 à 14 ans	De 1985 à 1999	14	12,1	16	13,6	De 1976 à 1990	14	12,5	10	8,5
15 à 29 ans	De 1970 à 1984	12	10,3	9	7,6	De 1961 à 1975	17	15,2	15	12,7
30 à 44 ans	De 1955 à 1969	23	19,8	29	24,6	De 1946 à 1960	23	20,5	19	16,1
45 à 59 ans	De 1940 à 1954	22	19,0	13	11,0	De 1931 à 1945	18	16,1	19	16,1
60 à 74 ans	De 1925 à 1939	37	31,9	34	28,8	De 1916 à 1930	27	24,1	28	23,7
75 à 94 ans	De 1905 à 1924	8	6,9	17	14,4	De 1896 à 1915	13	11,6	26	22,0
95 ans ou plus	Avant 1904	0	0,0	0	0,0	Avant 1895	0	0,0	1	0,8

Source : Recensements de la population, 1990 : exploitation exhaustive, 1999 : exploitation principale

Catégories socioprofessionnelles

Commune : Fontan

Code géographique : 06062

Population sans doubles comptes 1999 : 234

Superficie en (km²) : 50

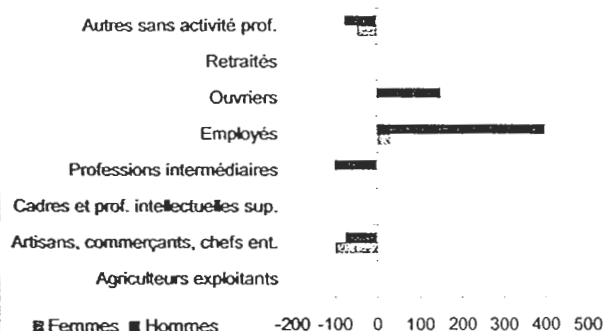
Densité en 1999 (hab/km²) : 5

fiche profil

Population de 15 ans ou plus par sexe
et catégorie socioprofessionnelle

	1999	Evolution 1990-1999 %	Part des femmes	
			en 1999 %	en 1990 %
Ensemble	208	-1,9	53,8	58,5
Agriculteurs exploitants	4	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4	-80,0	0,0	20,0
Cadres et professions intellectuelles sup.	12	///	33,3	///
Professions intermédiaires	4	0,0	100,0	0,0
Employés	56	75,0	64,3	87,5
Ouvriers	20	150,0	0,0	0,0
Retraités	76	0,0	52,6	52,6
Autres sans activité professionnelle	32	-52,9	87,5	76,5

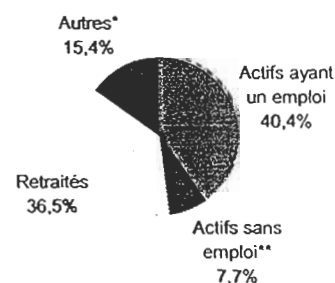
Evolution des 15 ans ou plus
par sexe et catégorie socioprofessionnelle
entre 1990 et 1999 - en %



Population de 15 ans ou plus par tranche d'âge
et catégorie socioprofessionnelle

	1999	Part en % des ...		
		15-29 ans	30-49 ans	50 ans ou +
Ensemble	208	11,5	26,9	61,5
Agriculteurs exploitants	4	0,0	0,0	100,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4	0,0	0,0	100,0
Cadres et professions intellectuelles sup.	12	0,0	33,3	66,7
Professions intermédiaires	4	0,0	100,0	0,0
Employés	56	14,3	78,6	7,1
Ouvriers	20	40,0	20,0	40,0
Retraités	76	///	0,0	100,0
Autres sans activité professionnelle	32	25,0	0,0	75,0

Population de 15 ans ou plus par type d'activité



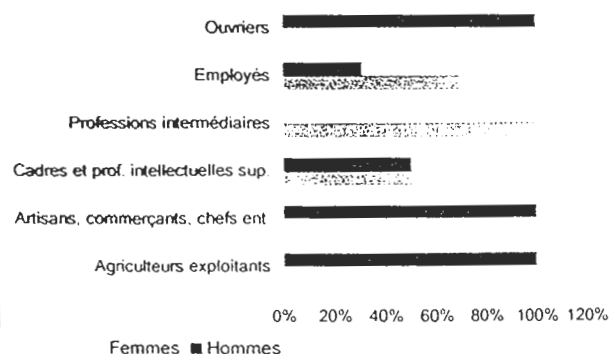
*Autres : étudiants, personnes sans activité professionnelle

**Actifs sans emploi : chômeurs et militaires du contingent

Population active de 15 ans ou plus ayant un emploi
par catégorie socioprofessionnelle

	1999		Evolution 1990-1999 %	Part des femmes en 1999 %
	Nombre	%		
Ensemble	84	100,0	31,3	52,4
Agriculteurs exploitants	4	4,8	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4	4,8	-80,0	0,0
Cadres et professions intellectuelles sup.	8	9,5	///	50,0
Professions intermédiaires	4	4,8	0,0	100,0
Employés	52	61,9	85,7	69,2
Ouvriers	12	14,3	50,0	0,0

Répartition des actifs ayant un emploi
par sexe et catégorie socioprofessionnelle



Sources : INSEE, Recensement de la population de 1999 - exploitation complémentaire - lieu de résidence
INSEE, Recensement de la population de 1990 - sondage au quart - lieu de résidence

Annexe IV :

***Chiffres du Recensement Général Agricole
concernant le village de Fontan***

FONTAN

AUTRES TERRITOIRES PÂTURES

	<i>Commune</i>	<i>Département</i>
Nature du foncier	Pourcentage	Pourcentage
* Propriétaire privé (individuel ou collectif)	27	13
* Propriétaire public ou communale	0	10
* Mixte (privé et public)	73	78

Nombre d'exploitations utilisatrices (1)

3	334
---	-----

Nombre de bâtiments d'habitation

1	133
---	-----

Origine des troupeaux

provenance	effectif (1)	Bovins-Equins	Ovins-Caprins	Bovins-Equins	Ovins-Caprins
* de la commune		4	420	780	83 407
* du département (hors commune)		0	0	45	33 584
* de la région PACA (hors département)		0	1 200	160	15 760
* hors de la région PACA		0	0	280	0

Nombre de logements pour les animaux

1	184
---	-----

Nombre d'unités situées dans une zone sensible à l'incendie

3	159
---	-----

Nombre d'unités ayant un contrat agri-environnement

Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
0	0	0	0

FONTAN
UNITES D'ALTITUDE ou ESTIVES

	Commune	Département
Nature du foncier	Pourcentage	Pourcentage
* Propriétaire privé (individuel ou collectif)	11	27
* Propriété communale	89	69
* Propriétaire public (état, département, région)	0	4
Nombre d'exploitations utilisatrice (1)	5	310
Nombre de bâtiments d'habitation	3	157
Grigine des troupeaux		
provenance	effectif (1)	Bovins-Equins : Ovins-Caprins
* de la commune	0	1 520
* du département (hors commune)	0	1 300
* de la région PACA (hors département)	0	1 200
* hors de la région PACA	0	0
		559 : 45 088
		661 : 47 303
		176 : 48 456
		2 009 : 693
Effectif des animaux au 15 juillet 1997	Bovins : Equins : Ovins : Caprins	Bovins : Equins : Ovins : Caprins
	0 : 0 : 2 820 : 0	2 576 : 161 : 118 333 : 829
Nombre de logements pour les animaux	1	45
Nombre d'unités ayant un problème d'alimentation en eau pour les animaux		
	2	59
Répartition physique		
	Pourcentage	Pourcentage
* part en herbe pâturée	66	60
* part en bois pâturée	9	23
Nombre d'unités situées dans une zone sensible à l'incendie		
	0	33
Nombre d'unités ayant un contrat agri-environnement		
	Nombre : Surface (ha)	Nombre : Surface (ha)
	0 : 0	0 : 0
Nombre d'unités concernées par des travaux d'aménagement		
	Réalisés de 1983 à 1997	En projet
* sur les surfaces (défrichement, reboisement, protection, érosion)	1	0
* sur les accès (création, aménagement)	0	0
* sur les équipements (eau, habitation, contention...)	1	2
	9	10
	15	1
	53	38

FONTAN**LES DIFFERENTES CATEGORIES D'UNITES PASTORALES**

	<i>Commune</i>		<i>Département</i>	
	Nombre	Surface (ha)	Nombre	Surface (ha)
* Unités d'altitude ou Estives	4	1 328	158	69 775
* Autres territoires pâturés (hors estive)	3	365	268	72 298
* Unités abandonnées depuis l'enquête de 1983	0	0	27	8 861
* Secteur potentiel	0	0	30	5 157

FICHER DEFINITIF - Novembre 1998

DEFINITIONS

L'unité pastorale est une portion de territoire toujours en herbe exploitée par un pâturage extensif. Elle correspond à tout territoire **exclusivement** pâturé (hors prairies permanentes, terres cultivées, ...) et doit répondre aux critères suivants :

- utilisée de façon saisonnière,
- formant une unité géographique, portion de territoire continue de plus de 10 ha,
- conduite sur toute sa superficie par un seul gestionnaire.

On distingue les unités d'altitude (ou estive) des autres territoires pâturés.

* Les **unités d'altitude** se situent au-dessus ou au même niveau que l'habitat permanent et sont utilisées pendant la période estivale. Elles se trouvent essentiellement en zone de montagne.
(feuille « UNITES D'ALTITUDE ou ESTIVES »)

* Les **autres territoires pâturés** correspondent à toute surface utilisée hors période estivale, quelle que soit l'altitude, pâturée une bonne partie de l'année ou en intersaison. On les retrouve surtout en zone de plaine et de piémont. (feuille « AUTRES TERRITOIRES PÂTURES »)

* Les **unités abandonnées** correspondent à des surfaces déjà exploitées et recensées lors de l'enquête de 1983 mais qui n'étaient pas utilisées en 1997.

* Le **secteur potentiel** correspond à des surfaces importantes (minimum 50 ha), à vocation herbagère extensive qui pourraient être mises en valeur par le pastoralisme.

AnnexeV :

***Carte des peuplements de la forêt communale de Fontan.
Source : Office National des Forêts***

Annexe VI :

***Articles du code de l'environnement concernant
les Parcs Nationaux.***

Source : légifrance, [http](http://legifrance.gouv.fr), 2002

- ▶ Article L331-1
- ▶ Article L331-2
- ▶ Article L331-3
- ▶ Article L331-4
- ▶ Article L331-4-1
- ▶ Article L331-4-2
- ▶ Article L331-5
- ▶ Article L331-6
- ▶ Article L331-8
- ▶ Article L331-9
- ▶ Article L331-9-1
- ▶ Article L331-10
- ▶ Article L331-11
- ▶ Article L331-13
- ▶ Article L331-14
- ▶ Article L331-15
- ▶ Article L331-15-1
- ▶ Article L331-15-2
- ▶ Article L331-15-4
- ▶ Article L331-15-5
- ▶ Article L331-15-6
- ▶ Article L331-16
- ▶ Article L331-17
- ▶ Article L331-18
- ▶ Article L331-19
- ▶ Article L331-19-1
- ▶ Article L331-20
- ▶ Article L331-24
- ▶ Article L331-25
- ▶ Article L331-26
- ▶ Article L331-28
- ▶ Article L331-29
- ▶ Article L332-20

Annexe VII :

Présence du loup dans l'Arc Alpin.

Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 1998

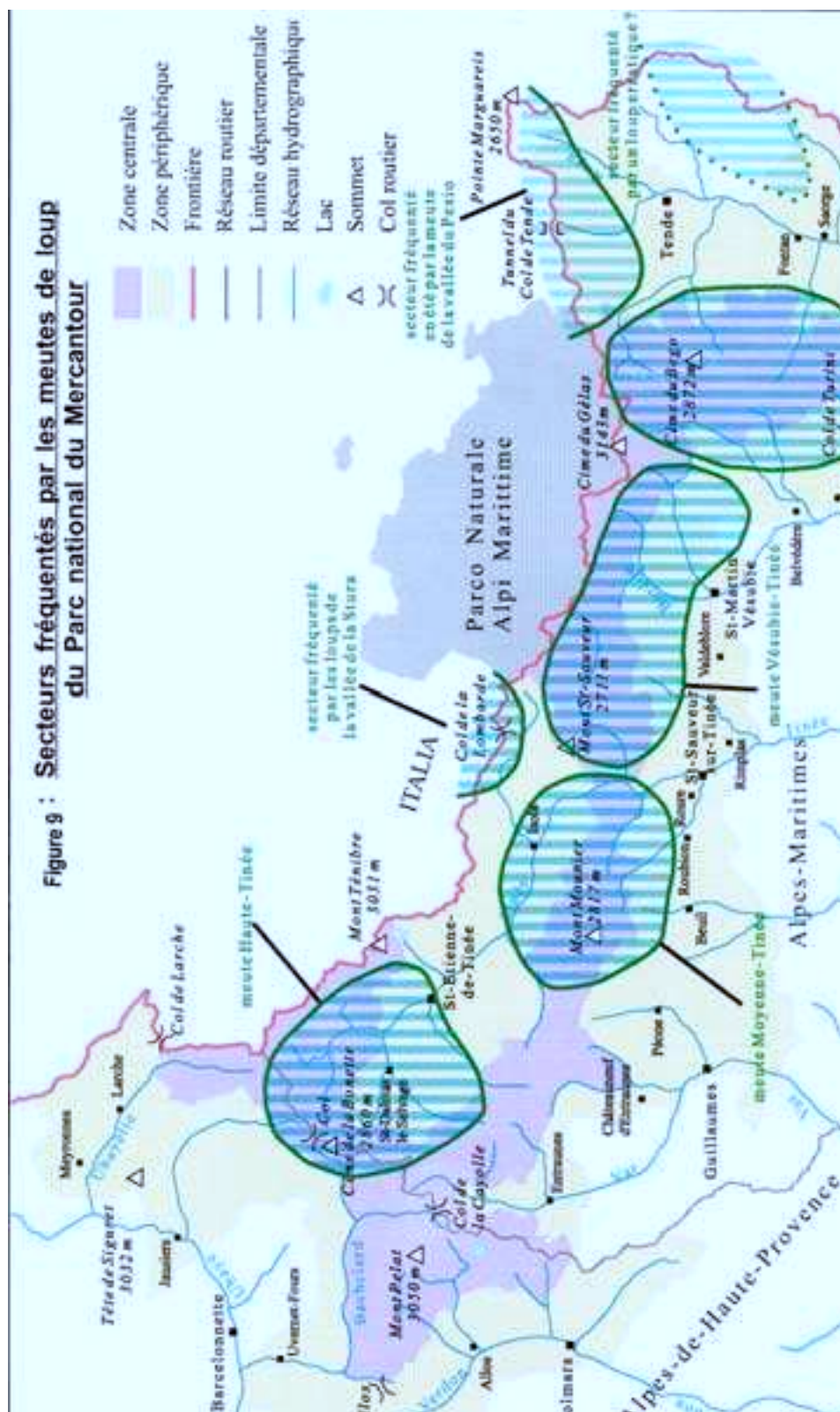


Figure 9 : Secteurs de présence permanente des meutes et secteurs fréquentés de façon saisonnière par les loups, dans le Mercantour.
(à partir de la cartographie des indices de présence et des attaques attribuables au loup).

Annexe VIII :

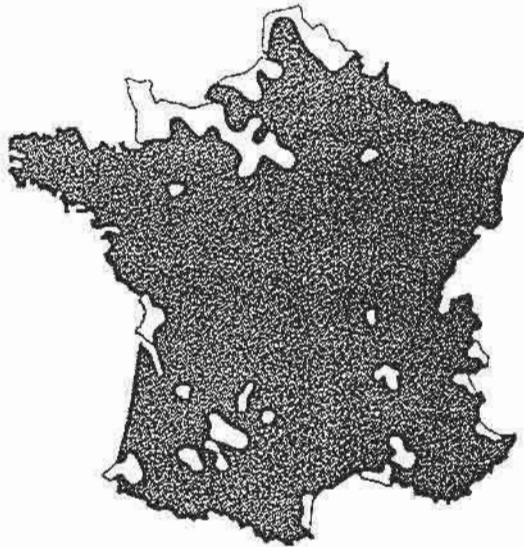
Chronologie de la disparition du loup en France.

Source : De Beaufort F., 1987

Carte n°7

RÉPARTITION DU LOUP EN FRANCE
À LA FIN DU 18^{ème} SIÈCLE

(F. de BEAUFORT, 1984)



Carte n°8

LA DISPARITION DU LOUP EN FRANCE
Période 1898

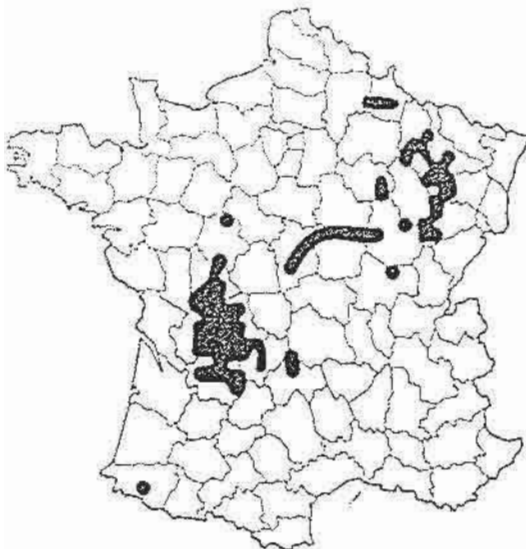
(F. de BEAUFORT, 1984)



Carte n°9

LA DISPARITION DU LOUP EN FRANCE
Période 1908

(F. de BEAUFORT, 1984)



Carte n°10

LA DISPARITION DU LOUP EN FRANCE
Période 1918

(F. de BEAUFORT, 1984)



Carte n°11

LA DISPARITION DU LOUP EN FRANCE
Période 1923

(F. de BEAUFORT)



Annexe IX :

Les mesures de protection du loup.

***Source : Muyard F., 1998
& <http://eur-lex.europa.eu>***

Directive 92/ 43/ CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages

Journal officiel n° L 206 du 22/07/1992 p. 0007 - 0 050

édition spéciale finnoise: chapitre 15 tome 11 p. 0114

édition spéciale suédoise: chapitre 15 tome 11 p. 0114

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:31992L0043:FR:HTML>

Annexe X :

Résultat du questionnaire donné aux habitants de Fontan

Résultats des questionnaires (nombre de questionnaires rendus : 20)

1- Sur le village, les animaux sauvages pensez-vous qu'il y en a : (total réponse : 19)

trop.....	5 personnes.....	26,3%
beaucoup.....	1 personnes.....	5,3%
suffisamment.....	8 personnes.....	42,1%
pas assez.....	5 personnes.....	26,3%

2- Avant il y en avait : (total réponse : 18)

beaucoup plus.....	4 personnes.....	22,2%
plus.....	3 personnes.....	16,7%
autant.....	4 personnes.....	22,2%
moins.....	4 personnes.....	22,2%
beaucoup moins.....	3 personnes.....	16,7%

3- pensez vous que ces animaux sont utiles : (total réponse : 19)

oui, ils sont tous utiles.....	10 personnes.....	52,6%
non, ils sont tous inutiles.....	1 personnes.....	5,3%
certain le sont, d'autres pas.....	8 personnes.....	42,1%

4- Sur la commune, la forêt vous pensez qu'il y en a : (total réponse : 20)

trop.....	2 personnes.....	10%
beaucoup.....	4 personnes.....	20%
suffisamment.....	13 personnes.....	65%
pas assez.....	1 personnes.....	5%

5- Avant il y en avait : (total réponse : 18)

beaucoup plus.....	3 personnes.....	16,7%
plus.....	3 personnes.....	16,7%
autant.....	3 personnes.....	16,7%
moins.....	9 personnes.....	50%
beaucoup moins.....	0 personnes.....	0%

6- Pensez-vous que l'avenir de l'élevage ovin est menacé dans la vallée ? (total réponse : 20)

oui.....	17 personnes.....	85%
non.....	1 personnes.....	5%
sans opinion.....	2 personnes.....	10%

7- Si oui, quelles sont les menaces qui pèsent sur celui-ci ? (total réponse : 37)

la politique agricole européenne.....	10 personnes.....	27,1%
le loup.....	13 personnes.....	35,1%
la concurrence des autres pays.....	6 personnes.....	16,2%
la politique agricole française.....	5 personnes.....	13,5%
autre.....	3 personnes.....	8,1%

8- Pensez-vous que l'abandon de l'élevage bovin sur la commune a été : (total réponse : 18)

une bonne chose.....	1 personnes.....	5,6%
une mauvaise chose.....	14 personnes.....	77,7%
sans conséquences.....	3 personnes.....	16,7%

9- Pensez-vous que l'avenir économique de la vallée soit menacé ? (total réponse : 20)

oui.....	19 personnes.....	95%
non.....	0 personnes.....	0%
sans opinion.....	1 personnes.....	5%

10- Si oui, quelles sont les menaces qui pèsent sur lui ? (total réponse : 48)

la désertification rurale.....	17 personnes.....	35,4%
l'abandon des cultures.....	15 personnes.....	31,3%
le manque de service de proximité.....	12 personnes.....	25%
autre.....	4 personnes.....	8,3%

11- La création du parc national a été, pour les habitants de la vallée : (total réponse : 19)

une bonne chose.....	5 personnes.....	26,3%
----------------------	------------------	-------

une mauvaise chose.....	9 personnes.....	47,4%
sans influence.....	5 personnes.....	26,3%

12- La création du parc national a été, pour les habitants de la commune : (total réponse : 19)

une bonne chose.....	4 personnes.....	21,1%
une mauvaise chose.....	10 personnes.....	52,6%
sans influence.....	5 personnes.....	26,3%

13- Pensez-vous que le parc national prenne en compte les attentes des habitants de la commune ?

(total réponse : 20)

jamais.....	9 personnes.....	45%
rarement.....	9 personnes.....	45%
parfois.....	1 personnes.....	5%
souvent.....	1.....	5%

14- Pensez-vous qu'il devrait le faire ? (total réponse : 18)

oui.....	16 personnes.....	88,8%
quelquefois.....	1 personnes.....	5,6%
non, ce n'est pas son rôle.....	1 personnes.....	5,6%

15- Pensez-vous que le loup : (total réponse : 20)

a été réintroduit.....	14 personnes.....	70%
est revenu seul.....	2 personnes.....	10%
on ne sait pas.....	4 personnes.....	20%

16- Pensez vous que dans la vallée la cohabitation avec le loup est : (total réponse : 21)

impossible.....	7 personnes.....	33,3%
difficilement réalisable.....	10 personnes.....	47,6%
possible.....	4 personnes.....	19,1%

17- Pensez vous que le loup représente un danger pour les habitants de la vallée ? (total réponse: 20)

oui.....	8 personnes.....	40%
non.....	8 personnes.....	40%
sans opinion.....	4 personnes.....	20%

18- Pensez vous que le loup représente un danger pour la faune sauvage ? (total réponse: 19)

oui.....	5 personnes.....	26,3%
non.....	10 personnes.....	52,6%
sans opinion.....	4 personnes.....	21,1%

19- Selon vous, une meute de loup contient : (total réponse : 14)

1 à 7 loups.....	10 personnes.....	71,4%
8 à 15 loups.....	4 personnes.....	28,6%
16 à 25 loups.....	0 personnes.....	0%
+ de 25 loups.....	0 personnes.....	0%

20- Selon vous, combien y'a-t-il de loups en France ? (total réponse : 14)

de 10 à 30.....	2 personnes.....	14,3%
de 30 à 50.....	2 personnes.....	14,3%
de 50 à 100.....	4 personnes.....	28,6%
+ de 100.....	6 personnes.....	42,8%

Annexe XI :

***Progression de la forêt dans les Alpes Maritimes
depuis le 18^{ème} Siècle.***

Source : Douguedroit A., 1976

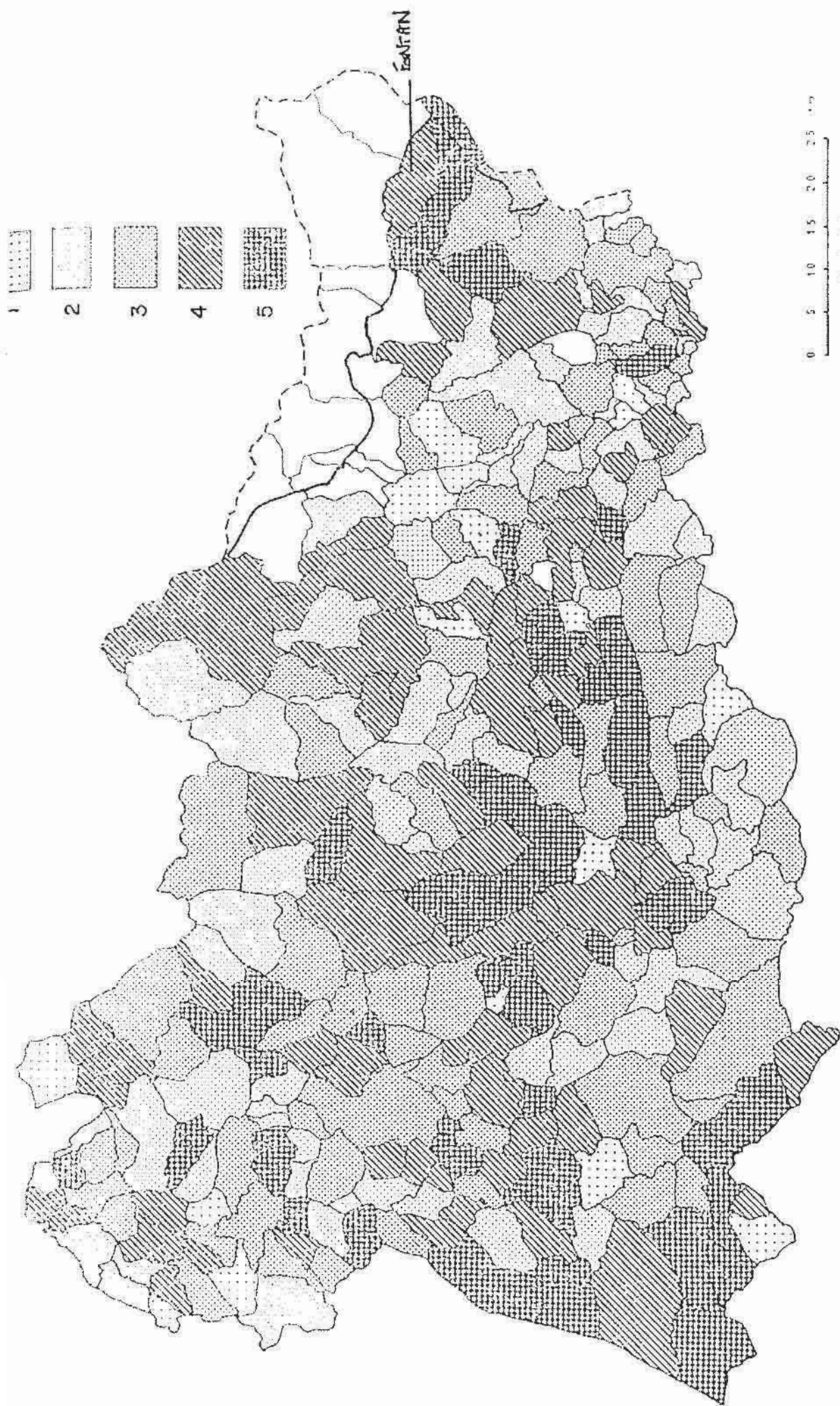


Planche 16 : La progression des bois entre le XIX^e siècle et l'époque actuelle (depuis la première moitié du XIX^e siècle en Haute-Provence et 1861 dans les Alpes Maritimes)

1 : Aucune augmentation de la surface boisée

Augmentation de la surface boisée : 2 : 1 à 9 % 3 : 10 à 19 % 4 : 20 à 29 % 5 : > 29 %

Les communes dont la surface a été modifiée de façon importante par la rectification de frontières de 1947 (trait épais) ont été laissées en blanc ainsi que celles dont la surface boisée en 1861 est inconnue.

Annexe XII :

Efficacité des moyens de prévention contre le loup.

Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 2000

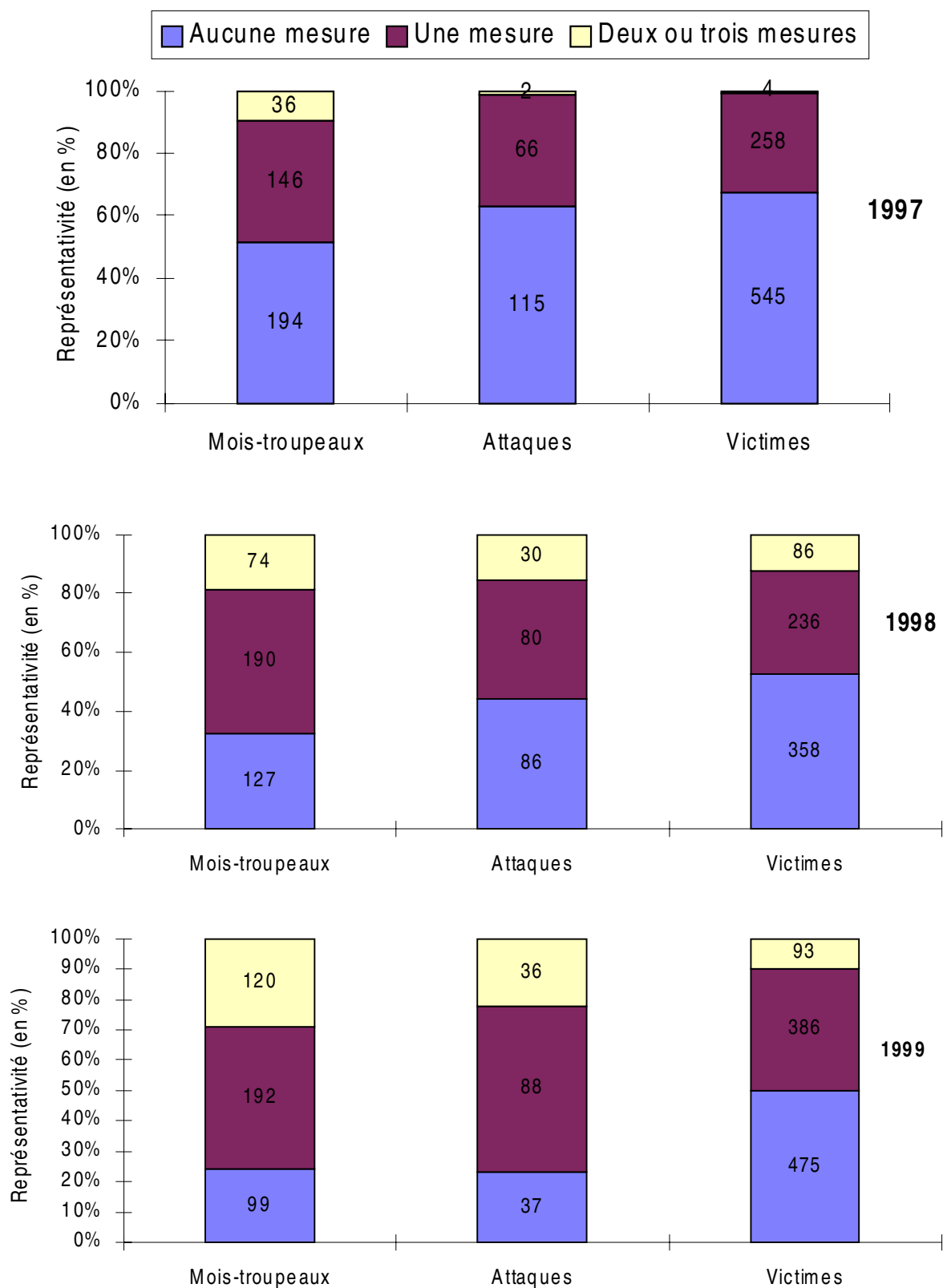


Figure 26 : Représentativité (en %) des troupeaux avec "aucune mesure", "une mesure" et "deux ou trois mesures" de prévention pour ce qui est du nombre de "mois- troupeau", du nombre d'attaques attribuables au loup et du nombre de victimes indemnisées dans les Alpes-Maritimes de 1997 à 1999.

Annexe XIII :

Dégâts du loup et coût des indemnisations sur l’Arc Alpin.

Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 2000

Tableau 4 : Bilan des dommages sur les troupeaux domestiques (1993-1999)

Bilan des dommages sur les troupeaux domestiques (1993-1999)

Année	Département	Nombre de constats établis	Nombre d'attaques indemnisées	Nombre de victimes indemnisées	Montant financier
1993	06	29	10	36	57 000
1994	06	61	51	192	188 000
1995	06	130	104	441	445 000
1996	06	224	193	796	948 000
	04	14	9	35	36 055
Total 1996		238	202	831	984 055
1997	Alpes Maritimes	248	194	789	923 795
	Alpes de Haute Provence	8	2	10	9 750
	Hautes alpes	16	5	75	67 350
Total 1997		272	201	874	1 000 895
1998	Alpes Maritimes	260	212	708	930 699
	Alpes de Haute Provence	15	7	9	21 030
	Hautes Alpes	53	31	243	242 750
	Isère	36	34	160	178 660
	Savoie	27	20	108	117 516
Total 1998		391	304	1228	1 490 655
1999	Alpes Maritimes	205	181	622	1 139 840
	Alpes de Haute Provence	40	27	142	148 420
	Hautes Alpes	57	36	179	310 632
	Drôme	4	1	3	4 500
	Isère	32	19	49	67 750
	Savoie	56	44	99	287 596
	Haute Savoie	2	0	0	0
Total 1999		396	308	1094	1 958 738

	Hors dérochement	Dérochement	Hors dérochement	Dérochement
1999	181	1	622	349
	27	0	142	0
	36	2	179	131
	1	0	3	0
	19	0	49	0
	44	1	99	179
	0	0	0	0
	308	4	1094	659

Annexe XIV :

Liste des attaques survenues sur les troupeaux et des victimes constatées en 1998. les troupeaux surlignés sont ceux pâturent sur Fontan.

Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 1998

Liste des troupeaux des Alpes Maritimes qui pâturent en zone centrale et périphérique d
Parc National du Mercantour (à l'exception des communes de Guillaume, Entraunes et Chateaneu
d'entraunes).

N°	LOCALISATION	PÉRIODE D'UTILISATION				EFFECTIF Min / Max	DOMMAGES	
		Ptps	Été	Aut.	Hiv.		Nombre attaques	Nombre victimes
I07	Guercha					2100 / 2500	2	9
I08	Merlier					850	1	2
J07	Chastellar						1	19
J09	Vach. St Sauveur					900 (?)	0	0
J10	Vach. de Rimplas					1200	0	0
K10	Millefont					750 (?)	0	0
L10	Bramafan					800 (?)	0	0
M10	Anduëbis					1500 (?)	0	0
M11	Balaour / Mairis					1500 / 1750	6	38
							14	83
N11	Férisson (Consac)					1050	1	6
N12	Férisson (Lancioures)					650	9	61
O12	Valette de Prals					550	3	6
	Tréménil						0	0
P11	Refuge de Nice					370	1	5
	Pont du countet						0	0
P12	Gges du Colonel					2000 / 2500	5	17
	Authion						6	58
P13	Gges du Colonel					320	0	0
Q12	Merveilles					270	1	4
Q13	Ceva (Bron)					850 / 1580	0	0
	Ceva (Pratolin)						3	3
	Campé						3	15
Q14	Castel / Ortiquier					420 / 850	22	78
R10	Sabion					980	2	2
R11	Chanvrairec					2500	0	0
R13	Céva (Causséga)					1200	1	2
R14	Gr. de la Vilette					870	4	7
R15	Ventabren / Pérus					740 / 1200	6	19
R16	Mangiabo					840	2	10
S12	Ceva (Nauque)					1100	0	0
S13	Ceva (Rou)					110	3	5
S14	Maglia					520 / 600	12	32
S15	Brouis / Agnon					950	5	28
T09	Fort Marguerite					280	2	2
T10	Ourne					1200	2	4
V09	Fort Tabourde					950 / 1375	6	29
V10	Casterino					180	0	0
	Cianesse						2	7
V13	Lugo					430	1	6
	Pévé						3	10
V14	Peiramon					1200	1	5
W08	Valmaurine					2060	12	31
W09	Varn					535 / 1100	5	13
W10	Missoun					200 / 270	0	0
	Bens						3	4
W13	Marta					370	2	4

FONTAN

FONTAN

FONTAN

Annexe XV :

***Localisation schématique des troupeaux dans le massif du
Mercantour avec le nombre d'attaques.***

Source : Dahier T., Durand C., De Beaufort F. & Poulle M.L., 2000

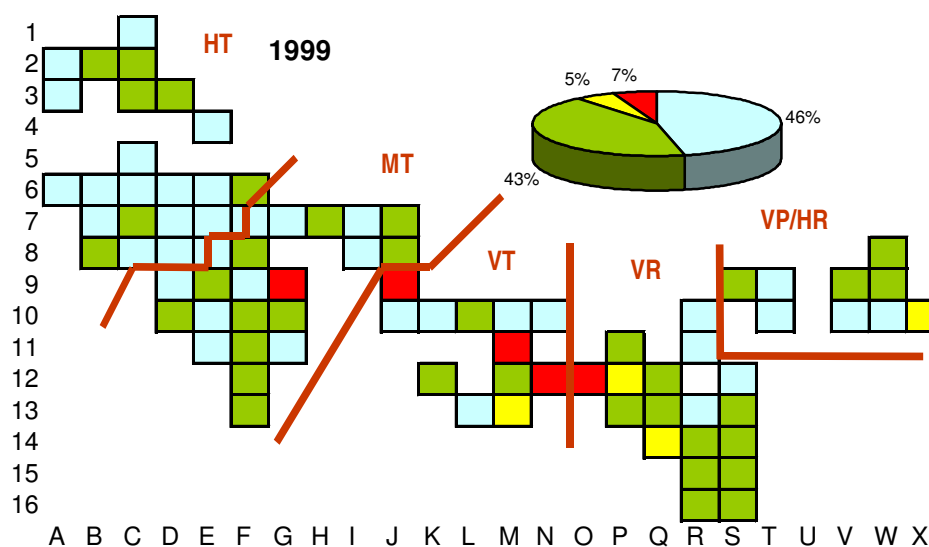
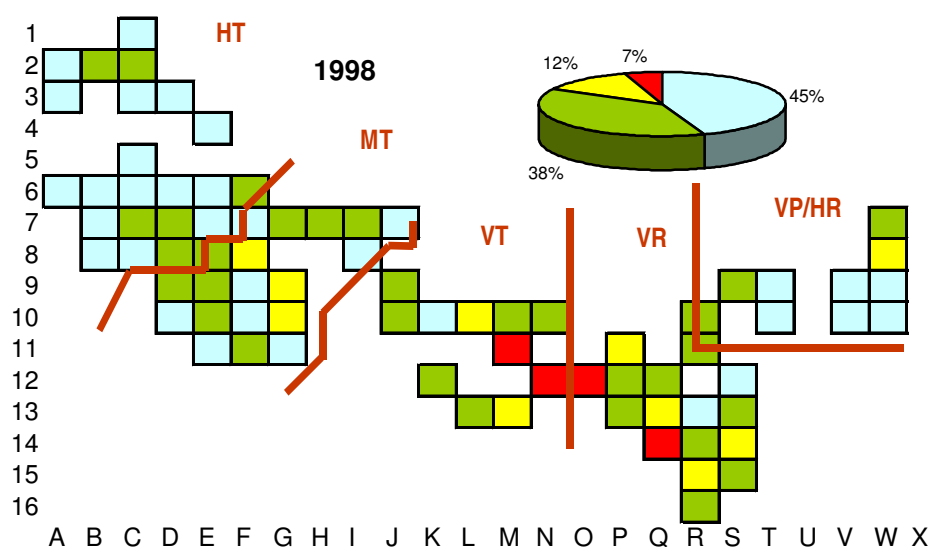
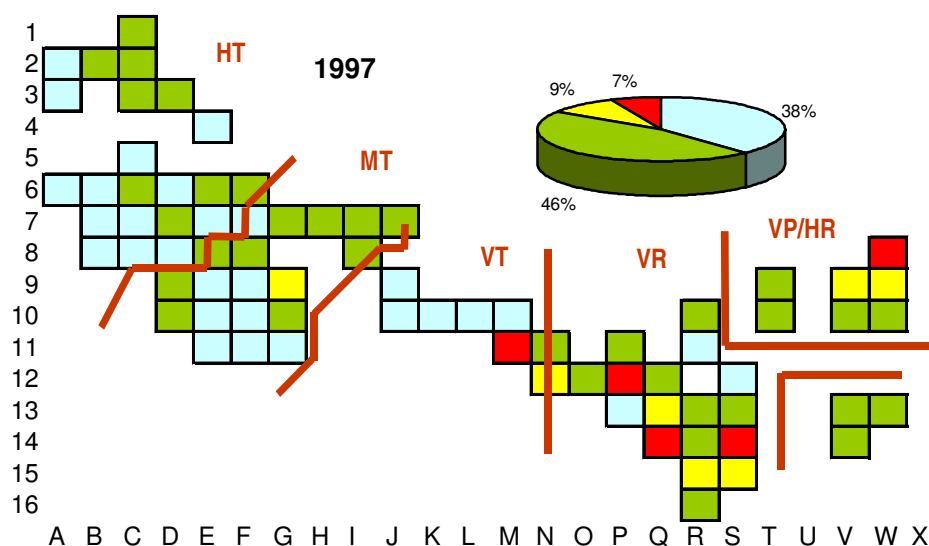


Figure 22 : Proportion annuelle de troupeaux (unités pastorales) ayant subi : aucune attaque ■, 1 à 4 attaques ■, 5 à 10 attaques ■, plus de 10 attaques ■ dans l'année, et localisation schématique de ces troupeaux dans le massif du Mercantour (chaque carré symbolise un troupeau, meutes : HT = Haute-Tinée, MT = Moyenne-Tinée, VT = Vésubie-Tinée, VR = Vésubie-Roya, VP/HR = Valle Pesio/Haute Roya)

Annexe XVI

Liste des affaires de loups mystérieux en France de 1945 à 1989.

Source : Campion-Vincent V., 2000

Tableau 2: Affaires de "loups" en France, 1945-1989 (39 cas). *Typologie A* : affaires fermées (capture, mort, identification de restes) dont **A.1** loups sauvages survivant en France; **A.2** loups sauvages venus de l'étranger; **A.3** loups captifs, lâchers accidentels ou volontaires; **A.4** confusion avec des chiens. *B* : affaires ouvertes (animal demeurant mystérieux) "hypothèse quant à sa nature ou surnom". **A.1, A.2, A.3** (12 sauvages **A.1** ou **A.2**; hésitations entre sauvages ou captifs **A.2** et **A.3**; 11 captifs **A.3**), **A.4** : 4 confusions avec des chiens) et **B** "loup" (10 de 1953 à 1988).

Date	Département	Lieu	Références	Typologie
1 1945	21	Flavigny	(Beaufort, 1987)	A.1
2 1947	87	Dournazac	(Beaufort, 1987)	A.1
3 1951	02	Vervins	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
4 1951	48	Grandrieu	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.1 ou A.2 "Bête du Cézaillier"
5 1951	54	Favières	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
6 1952	74	Rumilly	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
7 1952	15	La Ribeyre	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
8 1954	38	Vignieu	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.1 ou A.2 "Loup de l'Isère"
9 1954	44	St Jullien	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
10 1954	15	Mauriac	(articles de presse)	B "loup"
11 1954	43	St Préjet	(articles de presse)	B "loup"
12 1954	79	La Sauze	(articles de presse)	B "loup"
13 1956	54		(articles de presse)	B "loup"
14 1956	87		(articles de presse)	B. "loup"
15 1956	88		(articles de presse)	B "loup"
16 1956	01	La Michaille	(articles de presse)	A.2
17 1958	24	St Martin	(articles de presse)	B "loup"
18 1959	42	Vérannes	(articles de presse)	B "animal"
19 1960	19	Ussel	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
20 1962	33	St Philippe	(Beaufort, 1987)	A.1 ou A.2
21 1963	88	Rozières	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.4
22 1968	40	Le Sen	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.2 ou A.3
23 1968	40	Luxey	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.2 ou A.3
24 1972	77	Gesvres	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.3 "Loup de Meaux"
25 1972	02	Cramaille	(Beaufort, 1987)	A.3 "Bête de Cramaille"
26 1972	48	Aubrac	(Soulier, 1988)	A.3
27 1973	75	Paris, Parc Monceau	(Beaufort, 1987) + articles de presse	A.3, "Ida"
28 1974	77	Ferolles	(Beaufort, 1987)	A.3
29 1975	91	Ozoir	(articles de presse)	A.3
30 1975	32	Terraube	(articles de presse)	B "animal"
31 1975	94	Ambleville	(articles de presse)	A.3
32 1977	88	Vosges	(Beaufort, 1987) + articles de presse	B "Bête des Vosges"
33 1977	48	Aubrac	(articles de presse)	A.3
34 1981	64	Larrau	(Beaufort, 1987)	A.4
35 1987	83	Tourtour	(Campion-Vincent 1992)	A.4
36 1987	06	Fontan	(Campion-Vincent 1992) + articles de presse)	A.3
37 1988	29	Landerneau	(Cornou, 1989)	A.3
38 1988	63	Chappes	(articles de presse)	A.3
39 1989	83	Estérel	(articles de presse)	A.4